

République algérienne démocratique et populaire
Ministère de l'enseignement supérieur de la recherche scientifique
Université Saad Dahleb - Blida -



Institut d'architecture et d'urbanisme

MÉMOIRE DE FIN D'ETUDE POUR L'OBTENTION DU
DIPLOME DE MASTER EN ARCHITECTURE

Option

Architecture et Habitat

Thème

Les Nouvelles Orientations Architecturales Pour Le
Renforcement Et Le Développement Du Tourisme
Montagnard

Projet

Conception d'un ensemble hôtelier avec des chalets
À Sidi Amar -Médéa

Présenté par :

-M^{elle} Benyoucef Nihed
-M^{elle} Sidi achour Karima

Jury :

Encadré par :

-Mr Maroc Mourad

2018-2019

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ



REMERCEMENTS

Soyons reconnaissants aux personnes qui nous Donnent du bonheur ;
elles sont les charmants jardiniers Par qui nos âmes sont fleuries.

Marcel Proust (1871-1922).

Merci!

Nous remercions dieu le plus puissant qui nous a donné la force et la volonté pour réaliser ce travail.

Ah !Les remerciements! Ça permet à chacun de remémorer les moments importants ainsi que les personnes qui nous a accompagnés et encouragés.

Un grand merci ira à monsieur **Mourad Maroc** d'avoir accepté d'être notre encadreur , pour leur encadrement efficace dans la conduite de ce travail, pour la confiance qui nous a donné, ses précieux conseils, son soutien et ses encouragements permanents dans nos moments de doute.

Un second grand merci ira aux membres de jury d'avoir accepté de juger notre modeste travail.

Nos remerciements vont également à nos parents qui nous ont encouragés, qui nous ont appris à travailler honnêtement et qui ont toujours supporté moralement et financièrement pendant toutes nos longues années d'études.





Dédicaces

Nul ne peut atteindre l'aube sans passer par le chemin de la nuit

—Khalil Gibran—

Merci à ALLAH, le tout puissant pour m'avoir donné la force et la persévérance qui m'ont permis de réaliser ce modeste travail que je dédie à toutes les personnes qui m'ont énormément aidé, encouragé et soutenue.

Je dédie ce modeste travail:

À celle qui m'a donné la vie, le symbole de tendresse, qui s'est sacrifiée pour mon bonheur et ma réussite, à ma petite maman chérie que j'aime énormément.

À mon papa chéri, école de mon enfance, qui a été mon ombre durant toutes ces années d'études, et qui a veillé tout au long de ma vie à m'encourager, à m'aider et à me protéger.

À ma sœur Fairouz et à mon frère Mohamed, je dis juste merci, merci pour tout.

À Karima, mon binôme, ma copine et ma sœur, merci d'avoir partagé ma joie et ma peine durant ces deux longues années.

À mes amies mes copines, pour les moments de folie que nous avons partagé ensemble.

Et enfin un dédicace spécial pour monsieur Maroc et pour tous mes professeurs et pour toute la promotion 2014

Melle Benyoucef Nihed





Dédicaces

•**Merci à ALLAH**, le tout puissant pour m'avoir donné la force et la persévérance qui m'ont permis de réaliser ce modeste travail que je dédie à toutes les personnes qui m'ont énormément aidé, encouragé et soutenue.

•**Je dédie ce mémoire :**

-**A** ceux qui m'ont le plus cher, mes parents, pour qui je rends hommage pour tout le sacrifice qu'ils ont enduré pour me voir un jour triompher.

Que ce travail vous porte ne serait-ce qu'un grain de satisfaction car rien de ce que j'ai accompli durant ma vie n'aurait existé si vous n'étiez pas à mes côtés.

À ma chère sœur Lamia

À mes chers frères Nadhir et Walid Qui m'ont soutenue et aidée. Je leur souhaite tout le bonheur du monde inshallah.

-**A** mon cher binôme **Nihed**, mon amie et ma sœur avec qui j'ai partagé de belles années d'études

-**Mes salutations** vont à tous mes camarades d'études qui sont devenus des amis précieux. tous les étudiants d'Architecture et à toutes mes amies que j'aime énormément

Et enfin un dédicace spécial pour monsieur Maroc et pour tous mes professeurs et pour toute la promotion 2014

Mlle Sidi ACHOUR Karima



Résumé

- Depuis l'indépendance de l'Algérie et surtout après la période de la décennie noire , le phénomène de l'exode rural s'est explosé , ce qui a causé une saturation au niveau de la ville , et un manque énorme des espaces de détente dans cette dernière .
- Dans ce contexte , le lancement des projets au niveau des zones montagnardes devient une nécessité pour atténuer la pression qui pèse sur les villes , et aussi pour développer le tourisme local et profiter des potentiels du pays et faire bouger l'économie de ces régions là
- Ce travail vise une conception d'un ensemble hôtelier avec des chalets à Sidi Amar (Médéa)
- Nous citons en premier les éléments théorique de base qui ont une relation avec l'habitat et son environnement , puis on passe à la thématique qu'on a choisit qui est le tourisme montagnard pour finir à une mise en pratique des recherches précédentes.

• منذ استقلال الجزائر وخاصة بعد فترة العشرية السوداء، شهدت ظاهرة النزوح الريفي انفجارا كبيرا الشيء الذي سبب حالة من التشعب على مستوى المدينة ونقص هائل في مساحات الاسترخاء في هذه الأخيرة.

• وفي هذا السياق ، يصبح إطلاق مشاريع في المناطق الجبلية ضرورة حتمية لتخفيف الضغط على المدن ، وكذا لتطوير السياحة الداخلية والاستفادة من الإمكانيات التي يحوزها البلد وتحريك اقتصاد هذه المناطق.

- يهدف هذا العمل إلى تصميم مجمع فندقي مع شاليهات في سيدي عمار (المدينة)
- بداية نستحضر العناصر النظرية الأساسية التي لها علاقة بالسكن و بيئته ، ثم نمر إلى فكرة المشروع المختارة ، وهي السياحة الجبلية ، لإنهاء هذا العمل بتطبيق ما استنتجناه من البحوث القبليّة

PREAMBULE

Le présent document est un rapport de présentation du projet de fin d'études et une nouvelle adaptation du mémoire de fin d'étude aux objectifs conceptuels d'un projet d'architecture et aux spécificités de l'enseignement de la discipline architecturale.

Ce travail résulte de la confrontation entre repère de conception et matérialisation d'une idée conceptuelle d'un projet d'architecture, cette confrontation obéit à des hypothèses et des objectifs de notre formation et de l'option habitat notamment :

- L'initiation à la méthodologie de conception Architecturale.
- Transcription des repères conceptuels en objets Architecturales.
- Recherche de forme de matérialisation et de construction de ces repères conceptuels.

Ce projet consiste à Conception d'un ensemble hôtelier avec des chalets dans un contexte montagnard dans la région de Médéa .

L'objectif du projet est d'adapter notre conception à l'environnement montagnard grâce au dynamisme des formes de son architecture et ceci dans le but de :

-Comblent le manque d'infrastructures touristiques et satisfaire les besoins de différents types de public .

Ce rapport décrit les différents chapitres retenus dans le programme de l'option **Habitat** et présenté avec des illustrations le processus de création et de réalisation d'un projet architectural.

La finalité de cette étude va nous orienter sur des conclusions et des recommandations pour reconsidérer notre position théorique et pratique sur la relation entre l'habitat et son environnement.

Sommaire

I. Partie introductive:

I-1.Introduction...	02
I-2.Problématique	02
I-3.Hypothèse	03
I-4.Objectifs	03
I-5. La méthodologie de travail	03
I-6. La structure de mémoire	04

II. Partie analytique:

II. 1. Chapitre 1 : Architecture , Environnement Et Habitat

II -1-1 .Introduction...	06
II -1-2 .Architecture	07
II .1.3 .Environnement	07
II .1.4 .Architecture Et Environnement	07
II .1.5 .Habitat	07
II .1.6 . Habitat Et Environnement.....	08
II .1.7 . l'histoire De L'habitat En Algérie	08
II .1.8 . Les Normes De L'habitat.....	11
II .1.9 . Les Normes De Confort Hygiène.....	12

II. 2. Chapitre 2 : Le tourisme

II -2-1 Le Tourisme	
a. Introduction Au Tourisme.....	13
b. Définition Du Tourisme.....	13
c. Les Models De Tourisme.....	13
II -2-2 Le Tourisme Montagnard.....	14
a. Comment Développer Le Tourisme Montagnard.....	14
II -2-3 La Politique Du Tourisme.....	15
II -2-4 L'hotellerie.....	16
a. Définition De L'hotellerie.....	16
b. Les Normes/Reglements.....	16
c. Analyse D'exemple (Hôtel)	18
II -2-5 Le Chalet.....	20
a. Le Chalet De Vacances.....	20
b. Analyse D'exemple (Le Chalet)	21
II -2-6 Synthèse.....	21

III. Partie opérationnelle

Chapitre 1: le territoire et la ville

III.1.Présentation de la ville:

a. situation géographique :.....	26
----------------------------------	----

b. Situation nationale.....	26
c. Situation régionale.....	26
d. Situation intercommunale.....	26
III.1.2. les réseaux de communications entre les wilayas.....	26
III.1.3. géomorphologie de la ville :.....	27
a. climatologie.....	27
b. topographie.....	27
c. relief.....	27
d. géotechnique.....	28
e. séismicité.....	28
f. population.....	29
<u>III.2. Lecture analytique :</u>	
<u>III.2.1. Lecture territoriale de la ville de Médéa :</u>	
a. Objectif de cette analyse.	29
b. Phase d'implantation de la ville :.....	29
-Première phase.	29
-Deuxième phase.	29
-Troisième phase.	29
-Quatrième phase.....	30
III.2.2. Synthèse.....	30
<u>III.3.1. lecture de la structure morphologique de relief :</u>	
- Les barrières.....	31
- Les lignes de crête.....	31
-Réseau hydraulique.....	32
III.3.2. Synthèse.	32
<u>III.4. Lecture de processus de formation et transformation de la ville de Médéa :</u>	
III.4.1. définition et but de l'analyse.	33
III.4.2.origine de l'appellation.	33
<u>III.4.3. période précoloniale « période de formation »:</u>	33
a. époque préhistorique.	33
b. époque antique jusqu'à 650 AP-JC:.....	33
- période numido-punique.	33
- période romaine.	33
<u>III.4.4. époque médiévale « 650-1500 » :</u>	34
- la ville arabo-berbère.	34
- la ville musulmane.	34
<u>III.4.5. époque ottomane « 1500-1830 »:</u>	34
<u>III.4.6. période coloniale :</u>	
- proposition d'aménagement.	35
a. Période de restructuration «1840-1850 »	35
b. Période d'extension « 1850-1867 ».....	36
c. La 1 ^{ière} extension « 1915-1962 ».....	37
- Schémas d'extensions de la ville à l'époque coloniale.	37
<u>III.4.7. période post coloniale :</u>	
a. La 2 ^{ème} extension 1962-1974.....	38
b. La 3 ^{ème} extension 1973-1981.	38
c. La 4 ^{ème} extension 1981-1997.....	38

III.4.8.Synthèse de la croissance urbaine.....	39
III.4.9.Identification de deux entités différentes :.....	40
a. Entité typo-morphologiquement reconnaissable.	40
b. Entité typo-morphologiquement indéterminée.	40
III.4.10. Structure de permanence.....	41
III.4.11. processus de doublement de la structure urbaine :.....	43
- Synthèse du doublement des structures urbaines	43
<u>III.5. Lecture de la typologie de la ville de Médéa:</u>	
III.5.1. schéma de structure de la ville.....	45
III.5.2. les zones homogènes.....	46
III.5.3. Les entités urbaines du centre historique de la ville.....	47
III.5.4. Système d'organisations des tissus urbains.....	48
a. analyse du système viaire.....	48
b. analyse du système parcellaire.....	49
c. analyse du système bâti.....	50
-Analyses des échantillons du centre ancien.....	51
III.5.5. Identification des types de bâtis.....	53
a. Tableau des typologies de bâti dans le centre historique.....	54
b. Tableau des exemples choisis dans le centre historique.	54
III.5.6. Les espaces de la maison à cour.....	55
III.5.7 Synthèse générale.....	55

Chapitre 2:le projet

III.6.Analyse du site :

III.6. Présentation du site d'intervention

III.6.1. Situation.....	56
III.6.2.l'environnement immédiat.	56
III.6.3.les dimension du terrain.....	57
III.6.4. accessibilité.....	57
III.6.5.les données géotechniques	58
III.6.6.les données climatique.....	59
III.6.7.le choix du site d'intervention.	60

III.7.Programmation :

III.7.1. Définition programmatique.....	61
III.7.2. Identification des usagers du futur ensemble hôtelier.....	61
III.7.3.Identification des besoins et des espaces des usagers.....	61
III.7.4.les composants de l'hôtel.....	62
III.7.5. Programme détaillé de l'hôtel.....	62
III.7.6.Determination des activités liées aux fonction.....	63
III.7.7.analyse qualitatif de l'hôtel	65
III.7.8. analyse quantitative de l'hôtel.....	66
III.7.9.Idée de projet	69
III. 7.10. Différentes vues	70
III.7.11.Dossier graphique	72
III.7.12.Conclusion	78

IV. <u>Bibliographie</u>	79
--------------------------------	----

V. <u>Annexes</u>	80
-------------------------	----



I.PARTIE INTRODUCTIVE

1-Introduction :

L'enseignement de la 2ème année Master est régi par un système d'options, qui interprète les différentes préoccupations pour la conception d'un projet d'architecture

L'architecture est l'art d'imaginer, de concevoir éventuellement avec une pensée philosophique et/ou religieuse- et de réaliser des édifices. L'architecture a ainsi introduit l'art dans la plus part des constructions que l'humanité a pu réaliser, penser et organiser, qu'elles soient habitables ou utilitaires, monumentales ou vernaculaires, religieuses ou militaires, etc. L'architecture actuelle ajoute à une conception technique de la construction, des objectifs esthétiques, sociaux et environnementaux, liés à la fonction du bâtiment et à son intégration dans son environnement.

L'habitat constitue une source intarissable où l'on peut puiser des enseignements en matière de production architecturale et urbanistique et au niveau duquel on trouve une harmonie entre la société, la convivialité, les règles structurelles d'organisation des espaces. Le respect de la définition de l'habitat doit être interprété comme une expression de la solidarité, de la valeur authentique, qui n'entre pas en conflit avec l'évolution et le progrès.

Ce projet consiste à ressortir **Les Nouvelles Orientations Architecturales Pour Le Renforcement Et Le Développement Du Tourisme Montagnard et la conception d'un ensemble hôtelier avec des chalets À Sidi Amar -Médéa**

. L'objectif du projet est d'adapter notre conception à l'environnement montagnard grâce au dynamisme des formes de son architecture et ceci dans le but de :

-Comblent le manque d'infrastructures touristiques et satisfaire les besoins de différents types de public et les jeunes particulièrement .

2-Problématique:

Depuis l'indépendance, l'Algérie a connu une sururbanisation des villes résultant l'exode rural ce qui a causé une saturation des villes et un manque des espaces de détente .

comme une des solutions à proposer c'est d'encourager les gens de s'installer en dehors des villes en développant le tourisme (montagnard) et attentive aux expériences des pays voisins et de ceux considérés comme ayant enregistré des succès en matière d'activités touristiques, s'inspirant de leurs réussites mais aussi de leurs déconvenues, l'Algérie a décidé de donner au tourisme une dimension à la mesure de ses potentialités et de ses atouts.

Pour notre projet touristique , nous avons décidé de nous intéresser à un type de tourisme en particulier: **le tourisme montagnard.**

nous avons conscience que le développement d'un tourisme montagnard en Algérie, reste un sujet complexe que nous allons essayer d'aborder en répondant à la problématique suivante :

« comment peut-on mettre en valeur les potentialités touristique de médéa afin d'obtenir un tourisme montagnard, de qualité, et qui respecte la nature!! »

Pour répondre à cette problématique je propose de projeter un ensemble hôtelier avec des chalets à Médéa pour encourager la population à profiter de la nature de montagne en leur proposer un tourisme de qualité.

3) Hypothèse :

L'architecture avant tout, est le bâtiment, le lieu, l'environnement et l'espace qui répond au besoin social tout en référant à l'individu, c'est l'interprétation des solutions techniques, scientifiques et artistiques de façon architecturale dans un contexte urbain, sociologique, et environnemental.

En effet, le choix du projet architectural projeté demeure l'un des enjeux majeurs du projet lui-même, sa réussite dépend effectivement du choix, dans notre cas celui-ci doit atteindre des recommandations et des objectifs précis lié à son contexte en terme touristique, économique, social,. En conséquent un complexe hôtelier touristique se manifeste comme proposition pour assurer ce rôle, ce dernier vise ce qui suit :

La dimension économique : inscription dans le contexte économique local, viabilité, compétitivité, création d'emplois.

La dimension sociale : qualité des emplois, formation des personnels, implication des populations et des acteurs locaux, offre en matière de tourisme associatif et social, accueil des familles, des enfants et des jeunes.

La dimension architecturale : respect de l'architecture locale, insertion dans l'environnement bâti et naturel, l'usage des matériaux et savoir-faire locaux.

4) Objectifs :

Conception d'un ensemble hôtelier avec des chalets avec des nouvelles orientations pour développer le tourisme montagnard en Algérie en prenant en compte :

- L'intégration au site.
- Le respect de l'environnement.
- Etablir des relations harmonieuses entre le bâtiment et son environnement immédiat.
- Création d'emplois à la population locale.
- Faire découvrir le tourisme montagnard aux peuples Algérien.
- Accroître le confort, le bien-être et la qualité de vie des utilisateurs

5) La méthodologie du travail :

Afin de réussir nos objectifs une démarche méthodologique a été suivie qui est divisée en trois parties distinctes: :

-La première partie : Théorique ; elle consiste en une recherche bibliographique pour objectif de cerner et de comprendre tous les éléments théorique de base en rapport avec le sujet de recherche: introductif définit les différents concepts rappelant le rapport l'habitat, et l'environnement .

-La deuxième partie : a pour objet de fournir un maximum d'information sur l'architecture au niveau des montagne ,le tourisme dans le monde et en Algérie , et en fin une analyse d'exemple.

La troisième partie : concerne le volet pratique.

-Premier chapitre : il contient l'analyse territoriale et l'analyse urbaine avec une lecture diachronique et synchronique.

-Deuxième chapitre : une démarche contextuelle abordera une présentation et analyse de site l'organisation fonctionnelle et spatiale du projet , la partie graphique qui est la dernière partie consacrée pour l'expression architecturale du projet.

6- La structure du mémoire:

PARTIE 1: Introductive

Dans ce premier chapitre nous introduisons notre recherche et nous exposons la problématique qui nous a incitée à élaborer ce travail, suivi par des questionnements, puis nous présentons le contexte de notre travail ainsi que nos objectifs.

Enfin nous clôturons ce chapitre par la méthodologie établie qui nous aide à atteindre ces objectifs

PARTIE : analytique

La deuxième partie représente la partie théorique du mémoire, elle est structurée en deux chapitres:

- Le premier chapitre est fait pour étudier les éléments théoriques de base qui ont une relation avec l'habitat, l'habitat et son environnement et l'habitat en Algérie.
- Le deuxième chapitre est dit « thématique touristique » dans ce chapitre on étudie le thème qu'on a choisi en commençant par les définitions des concepts, le tourisme en général et en Algérie après le tourisme montagnard à Médéa plus l'analyse des exemples des hôtels de montagne.

PARTIE : opérationnelle

La troisième partie est consacrée à « la phase conceptuelle » de notre travail qui est la mise en pratique des recherches précédentes, ce chapitre est divisé en trois sous-chapitres :

- L'analyse territoriale de Médéa : elle permet de bien connaître le territoire en termes de sa géographie, sa climatologie.
- L'analyse de la ville : elle permet de bien connaître la ville en termes de sa géographie, sa climatologie, son histoire, son fonctionnement et les règlements qui la régissent avec une synthèse et on termine avec la programmation.
- Projet architectural : ce sous-chapitre contient les différentes phases de la conception du projet (concepts planimétriques et volumétriques).



II. PARTIE ANALYTIQUE

1.1. Introduction:

Dans cette partie nous présentons un état de savoir portant sur notre thème de recherche en deux chapitres principaux : l'habitat et le tourisme , mais avant ça on a pensé utile de rappeler le sens et la portée des différents objets de réflexion qui encadre notre intervention.

nous devons après un résumé des supports théoriques de nature a éclairer la lecture de notre préoccupations .

1.2)architecture :

L'architecture est défini comme l'art de transformer , de concevoir et de construire des édifices et des espaces extérieurs selon des critères esthétiques et des règles sociales , techniques, économiques.....1

L'architecture ,c'est l'invention c'est ainsi que je conçois mon travail , faire quelque chose de différent , de nouveau....2

L'architecture , étant prise dans son sens le plus général comme l'ensemble de ce qui est construit se nourrit de l'examen des relations que tissent l'architecture et l'environnement ...3

L'architecture est une science qui embrasse une grande variété d'études et de connaissances ; Nous pouvons dire que l'architecture est une traduction spatiale d'un certains nombre d'idées ou philosophies en vigueur a un moment donne et dans un lieu donne.

1.3.Environnement :

(C'est l'environnement idéal des peuples qui s'exprime dans la construction en générale et dans l'habitat en particulier :

Les models ainsi produits sont le resultat de la collaboration de nombreux individu (communauté) pendant plusieurs générations4

Aujoud'hui , il ya un retour vers une nouvelle situation a l'équilibre entre l'action de l'homme et la place de l'environnement avec tous ces éléments .

l'environnement doit etre compris dans son acceptation la plus large autrement dit :

*c'est l'ensemble de caracteristiques propre a un milieu determine avec l'ensemble des conditions naturelles , socioculturelles, architecturals



Immeuble multiservice sur web

- 1-dictionnaire de l'academie francaise
- 2-le Corbusier
- 3-wikipedia
- 4-amos rapport



- *-l'environnement influence l'architecture
- *l'architecture appartient a l'environnement .

1.4. Architecture et Environnement :

*L'architecture est la matérialisation intelligente et sensible d'espaces au profit de l'homme d'où la double interaction avec son environnement .

*L'environnement architectural est un outil de valorisation des potentialités naturelles du site qui agissent sur l'homme et ses activités.....(1) .

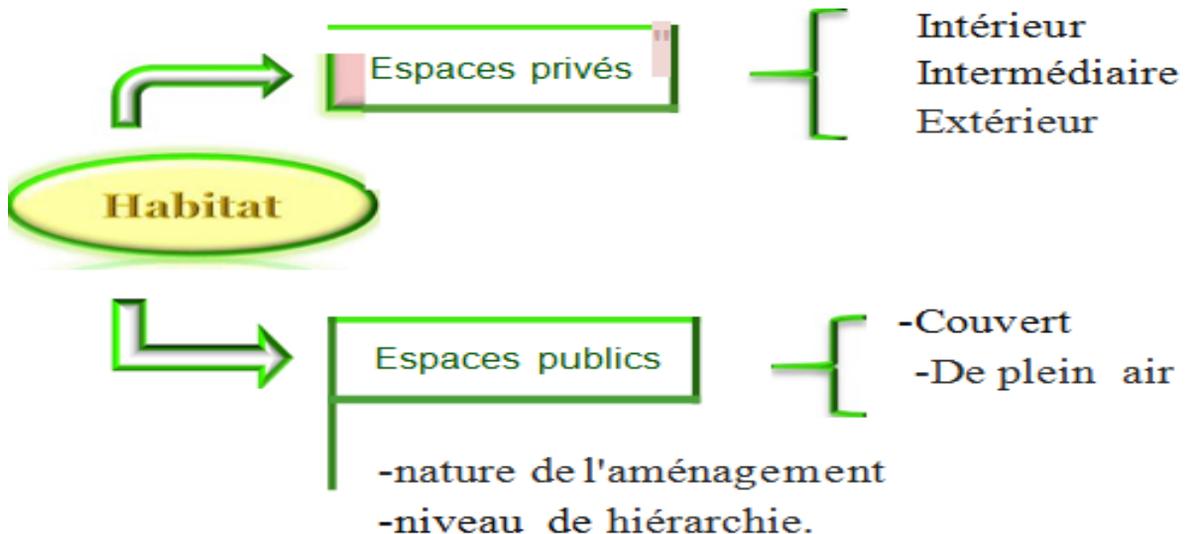
* L'architecture n'est pas seulement faire de la monumentalité, elle se fait avec des lieux, des paysages et des hommes ..(2).



1.5. L'habitat:

L'un des objectifs de l'architecture est de participer à la conception d'un cadre de vie quotidien ,c'est à dire de produire un HABITAT qui peut être défini comme:

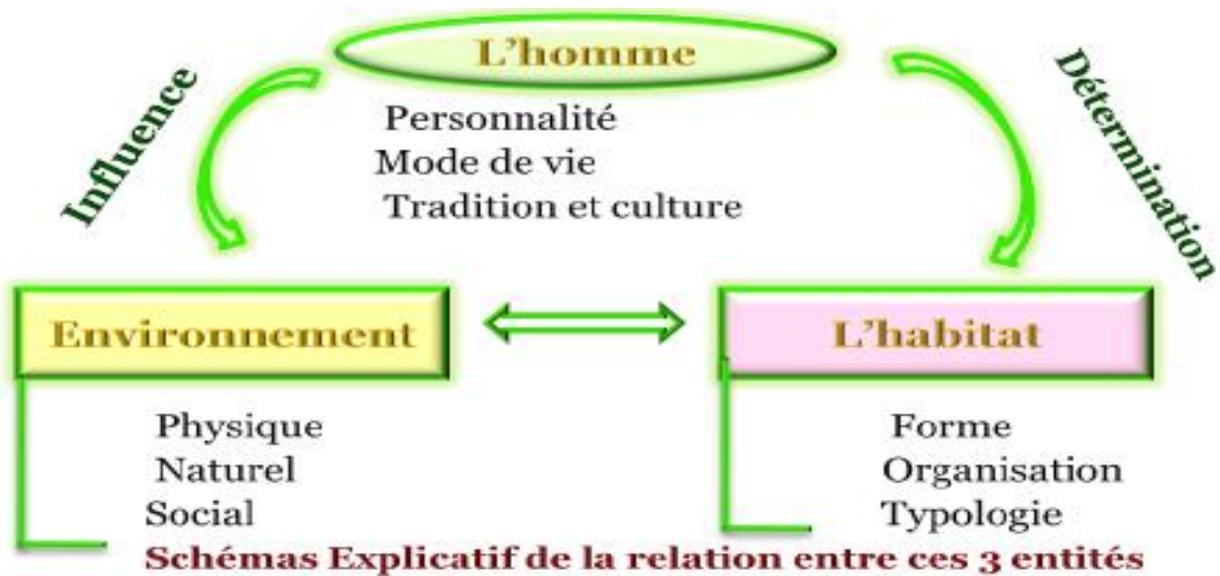
- Un ensemble d'espaces (habitation et équipements) nécessaires pour permettre à un groupe social de se loger ,de travailler, d'étudier et de se détendre ;.....(3).
- D'un point de vue FONCTIONNEL, l'habitat c'est l'ensemble formé par le logement et ses prolongement extérieurs, les équipements et les lieux de travail secondaires ou tertiaires.
- D'un point de vue MORPHOLOGIQUE ,c'est l'ensemble des systèmes en évolution qui créent le lieu de ces différentes activités.....(4)



1-3-Wikipédia
 2-Dominique Perrault
 4- Livre: le guide de l'habitat sain

1.6. Habitat et Environnement :

Ce sont deux entités indissociables pour l'homme :



1.7. L'histoire de l'habitat en Algérie

En Algérie, l'habitat représente un univers riche en matière d'évolution, aussi bien en ce qui concerne sa morphologie urbaine que son contenu social. Dans un premier passage, je vais exposer la naissance et l'évolution de l'habitat en Algérie, je m'arrête sur les étapes qui ont marqué l'évolution des grands ensembles en France et en Europe durant deux siècles.

• Plan de Constantine 1959-1962:

Quand la situation devenue dramatique au plan socio-économique et surtout politique, les autorités coloniales françaises ont commencé le « plan de Constantine » qui a donné une place importante au logement, il était prévu de réaliser: 210.000 logements urbains et 110.000 logements ruraux.

➤ Le RGPH de 1966 :

En 1966, le parc immobilier était de 1.980.000 logements et la population estimée à 12.096.347 habitants, ainsi avec un TOL de 6.1 et un TOP de 2p/p, les conditions de logements étaient considérées satisfaisantes (Benmatti .N.A,1982) .

Mais il est important de préciser que :

- Plus que 25% des logements sont des baraques, des bidonvilles et autres constructions en non dur (tableau n° 1) .
- Les tiers seulement du parc dispose des commodités indispensables
- Près de la moitié des logements ont plus de 30 ans d'âge.

Population		12.096.347	Nombre de pièces	Nombre de logements	En pourcentage
Nombre de logements		1.979.888			
Dont			1 pièce	685.080	34,6%
-	Construction en dur	1.423.253	2 pièces	677.160	34,2%
-	Construction en non dur	352.652	3 pièces	358.380	18,1%
-	Constructions particulières (type non déclaré)	204.200	4 pièces	168.300	8,5%
Nombre de personne par logement		6.1	5 pièces	49.500	2,5%
Age du parc pourcentage de logements construits en 1945		45.82%	6 pièces	23.760	1,2%
Confort des logements ordinaires			7 pièces	7.920	0,4%
-	Pourcentage logements sans eau courante	65.6%	8 pièces	5.940	0,3%
-	Pourcentage logements sans évacuation	60.4%	9 pièces	3.960	0,2%
-	Pourcentage logements sans eau gaz ni électricité	59.7%	Total	1.980.000	100,0%

Tableau N°01 : situation des logements en 1966

Benmatti , N « l'habitat du tiers monde , cas en Algérie » (1982) , Tableau N°01 et N°02

Tableau N°2 : pourcentage des logements selon le nombre des pièces

Le RGPH de 1966-1977 :

La population du pays a atteint 16.948.000 habitants au recensement de 1977 . Une croissance démographique sans précédent de plus de 3,48% par an , en moyenne , plaçait l'Algérie aux premières places mondiales en ce domaine . Alors que le taux de croissance de la population s'est considérablement accru, celui du logement n'a pas dépassé 1,5%, puisque le parc immobilier a été estimé en 1977 à 2.208.712 logements. Ceci a fait passer le taux d'occupation des logements (TOL) de 6,1 à 7,7 et celui des pièces d'habitation (TOP) de 2 à 2,49p/p. A titre de comparaison, le TOP était en 1970 de 1,01 en France , 0,84 au Pays Bas et de 1,38 en Pologne. Les moyennes nationales traduisent un entassement dans les habitations et un surpeuplement généralisé et impliquent une crise du logement très aigue .

Plans nationaux de développement	prévision	Réalisation				Reste a réaliser
Plan triennal 67/69	20.548	9.775	7.140	3.633	20.548	0
1 ^{er} plan quadriennal 1970/1973	41.115	-	2.127	18.318	20.445	20.670
2em plan quadriennal 1974/1977	156.681	-	-	4.208	4.208	152.473
Total	218.344	9.775	9.267	28.159	45.201	173.143

Tableau n°3 : prévisions et réalisations des logements 1966-1977

Le RGPH de 1977-1987 :

Composé de deux plans nationaux de 1977-1982. Ce dernier a prévu la livraison de 700.000 logement mais sur le plan des réalisations seulement 407.000 ont été achevés . Et d'importants programmes ont été réalisés entre 1982 et 1987 , grâce a l'effort entrepris par l'Etat ou le taux de réalisation a passes de 17% la fin de l'année 1979 a 28% en 1987 .

Le RGPH de 1987-1998 :

Toutefois on ne peut occulter les progrès enregistrés dans la réduction du cout de réalisation du logement, affichant un gain de 40% au niveau de plusieurs projets a travers le territoire national .

A partir de 1999 :

Une reforme institutionnelle du financement ainsi que les mesures d'accompagnement sont définies . Et création d'un observatoire de l'habitat du contrôle de l'urbanisme et la qualité du cadre bâti .

	1966	1977
POPULATION	12.096.443	16.410.876
PARC LOGEMENTS	1.979.888	2.208.712
TAILLE MOYENNE DES MENAGES	6.2	6.65
TOL	6.1	7.9
LOGEMENT DE 1 A 3 PIECES	86.90%	83.00%
TAUX D'URBANISATION	31.20%	40.60%

Tableau n°4: situation de l'habitat en 1966 et 1977

Année	Nombre de logements	Année	Nombre de logements
1968 a 1979	176.801	1989	56.673
1980	34.918	1990	64.205
1981	45.826	1991	49.797
1982	72.508	1992	74.909
1983	85.601	1993	67.574
1984	72.700	1994	121.584
1985	68.800	1995	166.959
1986	88.400	1996	132.285
1987	67.850	1997	141.597
1988	68.862	1998	151.374
1989	56.673	Total	1.809.223

Tableau n°5 : état des réalisations de 1968 a 1998

CONSTAT

Les constats concernant les différents choix sur les différentes stratégies dans le domaine de l'habitat et suite au déficit important de l'habitat et au regard de la démographie galopante non contrôlée , on a amené les pouvoirs publics a répondre au soucis de la notion de loger et non d'habiter , cette dernière ne se fait qu'en assurant une intégration au contexte au quelle elle est confrontée .

- Benmatti .N « l'habitat du tiers monde , cas en Algérie » (1982), tableau n°03
- Annuaire statistique de l'Algérie (1979) tableau n°04
- Revue MUC2011 tableau n°05

1.8. Les normes de l'habitat:

Les normes édictées concernant généralement les surfaces minimales des logements et hauteurs sous plafond, les caractéristiques participant à l'hygiène des logements ainsi que les équipements. Des normes spécifiques concernent également les locaux de service obligatoires dans les immeubles de plus d'un logement (immeubles à logements multiples)

Superficie de plancher nette :

- Des locaux offrant une hauteur libre de moins de 2,20 mètres .
- Des locaux situés sous le niveau du sol et qui sont affectés aux caves, aux équipements techniques et aux dépôts . Les dimensions des planchers sont mesurées entre le nu des murs intérieurs

Superficie nette éclairante : somme des superficies des vitrages laissant pénétrer la lumière extérieure, non comptées les parties non éclairantes de la baie telles que châssis, parties pleines, etc...

Normes minimales de superficie :

- 1° pour la pièce principale de séjour, 20 m².
- 2° pour la cuisine, 8 m².
- 3° si la cuisine est intégrée à la pièce principale de séjour, cette dernière doit avoir 28 m².
- 4° pour la première chambre à coucher, 14 m², et pour les chambres à coucher, 9 m².

La superficie de plancher nette prise en compte pour les surfaces minimales des locaux habitables dans les combles est celle qui correspond à une hauteur sous plafond de minimum 1,50 mètre.

Le logement comporte un espace privatif destiné au rangement ou au stockage

- 5° pour les logements neufs à locaux habitables non différenciés tels que les studios, situés dans un immeuble neuf ou existant, le local de séjour, cuisine comprise, a une superficie nette minimale de 22 m²

Hauteur sous plafond :

Dans tout logement situé dans un immeuble neuf, la hauteur sous plafond des locaux habitables est au moins 2,50 mètres. Cette hauteur est mesurée libre de plancher à plafond.

La hauteur minimum sous plafond des locaux habitables dans les combles est de 2,30 mètres

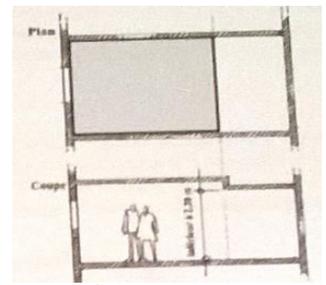
Elle porte au moins sur la moitié de la superficie de plancher

Mezzanines :

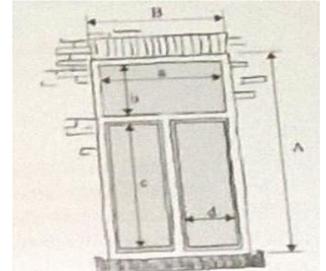
- 1° la hauteur libre minimale sous la mezzanine est de 2,10 mètres.
- 2° le volume total du local est égal ou supérieur à la somme des m² de plancher du local et de la mezzanine, multipliés de 2,50 mètres

Porte d'entrée :

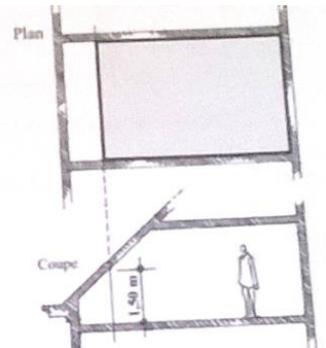
La porte d'entrée des logements situés dans un immeuble neuf présente un passage libre de 0,95 mètre minimum



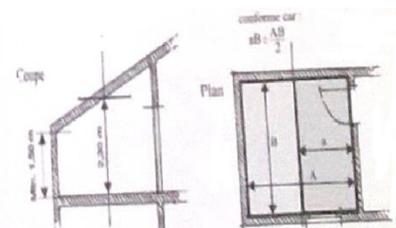
« fig 1 : superficie plancher nette des locaux habitables »



« fig 2 : surface de la baie (sb) = AB surface nette éclairante (sn) ab+2dc »



« fig3: superficie plancher des locaux habitables dans les combles »



« fig4: hauteur minimale sous plafond des locaux habitables dans les combles »

1- local habitable (salon, salle à manger, cuisine, chambre à coucher, etc.)	2,50 m
2- local habitable dans les combles	2,30 (sur au moins la moitié de la superficie du local)
3- dégagements et locaux non habitables (couloir, salle de bain, toilette, garage, etc.)	2,20 m

« tab1: les hauteurs sous plafond minimales »

1.9. Les normes de confort hygiène :

salle de bain ou de douche : Tout logement comporte au minimum une salle de bain ou de douche équipée d'eau froide et d'eau chaude .

WC : Tout logement comporte au minimum un WC , soit dans une toilette , soit dans une salle de bain ou de douche . La toilette a des dimensions au moins égales a 0,80 mètre * 1,20 mètre . Et il doit se trouver dans une pièce qui lui est propre ou dans une salle de bain ou de douche . La pièce ou se situe le WC ne donne pas directement sur le salon , la salle a manger ou la cuisine , sauf dans le cas d'un studio .

Cuisine :

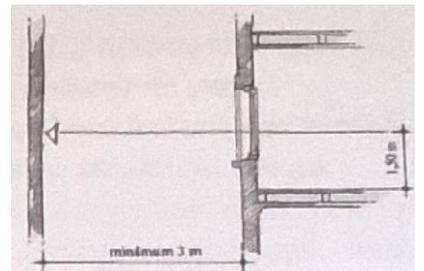
-1° avoir au minimum un évier équipé d'eau

-2° permettre le branchement d'au moins trois appareils électroménagers et d'un appareil de cuisson

Eclairage naturel : les locaux habitables sont , a l'exclusion des cuisines , éclairés naturellement . La superficie nette éclairante est de minimum 1/5eme de la superficie plancher pour les locaux habitables dont la surface éclairante est située dans le versant de la toiture , cette superficie nette éclairante est fixée a minimum 1/12ème de la superficie plancher .

Vues : Tout logement comporte au minimum une fenêtre permettant des vues directes et horizontales vers l'extérieur , libres de tout obstacle sur au moins 3m . Ces vues se calculent a 1,50 mètre de hauteur de niveau plancher .

Ventilation : Les cuisines , les salles de bain ou de douche , les toilettes et les locaux destinés d'un dispositif de ventilation qu'il s'agisse de ventilation naturelle ou mécanique .



« fig1: vue directe et horizontale »

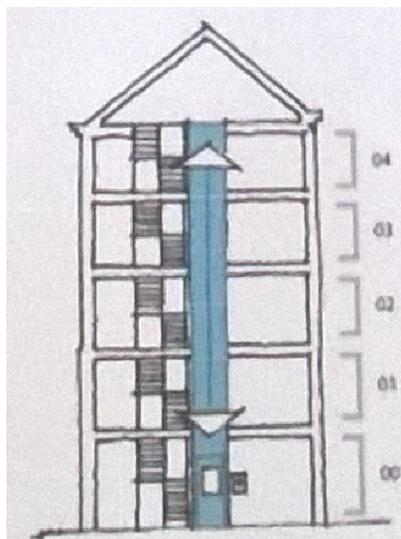
Raccordements : Tout logement neuf est raccordé aux réseaux de distribution d'eaux, d'électricité et , le cas échéant , de gaz .

L'installation électrique est capable de fournir au minimum une alimentation normale des équipements prévus dans le présent titre . Chaque local habitable comporte au moins un point lumineux et prise d'électricité . Les compteurs sont individualisés par logement . L'accès aisé a ces compteurs est permanent .

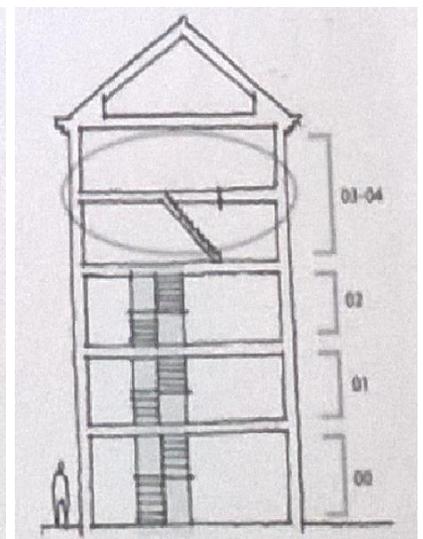
Réseau d'égouttage : Tout logement est raccordé au réseau d'égouts .

Ascenseur : Tout immeuble neuf a logements multiples comprenant un rez-de-chaussée et quatre étages ou plus est équipé d'un ascenseur , répondant aux normes prévues au titre IV de ce règlement , sauf lorsque le 4ème étage est accessible depuis un étage inférieur et est le complément d'un logement établi a l'étage inférieur .

« fig 1,2,3/tab1: source Jacques Van Grimbergen:
Normes d'habitabilité des logements , 2eme
édition »



« fig 2 : immeuble a logements multiples
R+4 équiper d'un ascenseur »



« fig 3 : immeuble a logements multiples
R+4 dont le quatrième est le complément
d'un logement établi au troisième étage »

1.2. Le tourisme :

• Depuis le détachement de l'Algérie de la France, l'économie repose essentiellement sur ses ressources naturelles, les hydrocarbures. Mais ce n'est pas son unique avantage ! D'ailleurs, nombreux sont ceux qui se demandent pourquoi un pays si riche en histoire, en culture et en paysages a tant de difficultés à décoller économiquement... Ce qui est certain, c'est que l'Algérie, comme beaucoup de pays ignorés du monde occidental, est un trésor à découvrir.

- Ce secret, longtemps gardé, va peut être enfin se révéler au grand jour grâce à la nouvelle orientation.

- Si le tourisme est désormais considéré par les décideurs algériens comme le levier privilégié pour enclencher la relance économique il faut que cette projection soit définie et consistera à:

* Satisfaire la demande touristique interne en matière de détente et de loisirs.

* Améliorer l'image touristique de l'Algérie à l'étranger.

* Promouvoir le potentiel touristique du pays.

* Valoriser le patrimoine culturel du pays.

* Opter pour un tourisme diversifié.

• La politique actuelle du tourisme repose sur les principes et les règles du développement durable, en vue de parvenir à une exploitation rationnelle des ressources

a. INTRODUCTION AU TOURISME :

- Le tourisme est devenu un phénomène de civilisation, l'ampleur qu'il a acquise l'a fait passer du plan limité d'un plaisir élitaires au plan général de la vie sociale et économique ou il est devenu l'une des principales

industries de l'économie mondiale.

- En termes d'objectifs, et au-delà des aspirations à contenu essentiellement économique, les textes en vigueur réaffirment la volonté de l'État de préserver l'environnement, valoriser le cadre naturel et culturel, mettre valeur le patrimoine national et améliorer les potentialités touristiques en Algérie .

b. Définition du tourisme:

A- Le tourisme est un phénomène social, culturel et économique qui implique le déplacement de personnes vers des pays ou des endroits situés en dehors de leur environnement habituel à des fins personnelles ou professionnelles ou pour affaires. Ces personnes sont appelées des visiteurs (et peuvent être des touristes ou des

excursionnistes, des résidents ou des non-résidents) et le tourisme se rapporte à leurs activités, qui supposent pour certaines des dépenses touristiques . (1)

c. Les modèles de tourisme :

-Le tourisme de masse :

Le tourisme de masse est un mode de tourisme qui est apparu en raison de la généralisation des congés payés dans de nombreux pays industrialisés , dans les années 1960 permettant aux «masses » populaires, à la part la plus conséquente de la population, de voyager et de soutenir le secteur économique du tourisme. Ce qui suppose des coûts de vacances amoindris, favorisés par des moyens de transports et d'hébergement plus accessibles.

- La première expérience de tourisme de masse a lieu en 1841, lorsque Thomas Cook organise un voyage en train entre Leicester à Loughborough, pour 500 militants d'une ligue de vertu antialcoolique.

-Le tourisme d'excellence:

C'est un modèle basé sur la qualité a pour objectif d'améliorer la performance, toute en réservant aux touristes un haut niveau de consommation : le confort et le luxe.

Il intègre la notion du développement durable et donc un tourisme responsable en synergie avec un projet de développement territorial ou local

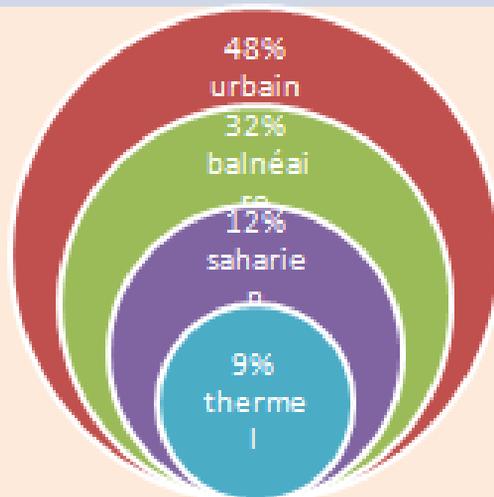
(1) source: www.wikipédia.com

- les hébergements :

Doublément de l'offre
d'hébergement
7% par an

• Le nombre d'hôtels et d'établissements assimilés a été multiplié par 2 entre 1993 et 2006 : de 537 à 1064
• La capacité d'accueil en hôtellerie (84 870 lits en 2006) a augmenté de 30 %.

Une offre principalement axée sur
l'urbain et le balnéaire



Mais 10 % seulement des établissements répondent aux normes internationales

Source: Office National des Statistiques (Algérie) & Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Tourisme (MATET) 2008

2.2. Le tourisme montagnard :

Les montagnes sont une des principales destinations touristiques du monde. Leurs sommets et leurs paysages de toute beauté constituent un attrait croissant comme lieu de détente dans un monde urbanisé aux rythmes stressants.

- Le tourisme montagnard en Algérie :

Il s'agit de relancer le tourisme de montagne en l'Algérie et notamment dans les parcs nationaux . Ceci permettant de contribuer activement au développement local (hébergement en petites unités hôtelières & campings, chambres d'hôtes, artisanat, activités culturelles et sportives)

a. Comment développer le tourisme montagnard ?

Le tourisme montagnard est à double tranchant. D'un côté grâce au tourisme les habitants de ces régions peuvent vivre des recettes touristiques et endiguer la migration vers la vallée. D'un autre côté, il nécessite de contrôler les flux touristiques afin de préserver l'environnement. Il faut aussi songer à l'impact sur les populations locales et leurs cultures

Il s'agit de relancer le tourisme de montagne en l'Algérie et notamment dans les parcs nationaux . Ceci permettant de contribuer activement au développement local (hébergement en petites unités hôtelières & campings, chambres d'hôtes, artisanat, activités culturelles et sportives, etc....)

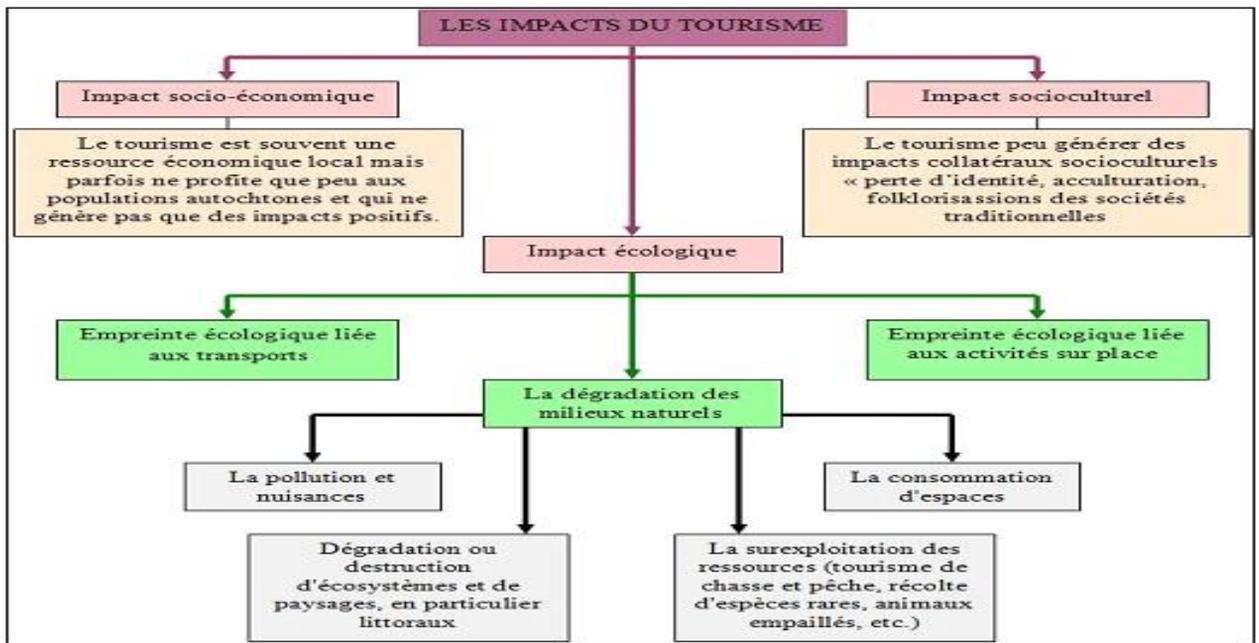
-1-Avantage :

Le tourisme constitue une source importante de revenu pour les communautés locales et favorise leur développement socio-économique : -construction d'infrastructures de base permettant d'accueillir les visiteurs, création d'emplois et création d'un marché pour les produits de l'artisanat.

- Il peut même freiner la migration forcée des jeunes vers la ville, lesquels peuvent désormais envisager un avenir décent au sein de leur communauté , Le tourisme permet donc d'améliorer le niveau de vie des populations vivant en montagne.

-2-Inconvénients :

Le tourisme de montagne peut entraîner par ailleurs son lot d'inconvénients : -abattage des arbres pour la construction des infrastructures touristiques
- absence ou mauvaise gestion des ordures
-dégradation des sentiers tenant lieu de routes en maints endroits
-détérioration des écosystèmes les plus fragiles
- bouleversement des modes de vie traditionnels
- dépendance des populations locales envers les revenus du tourisme, etc.



2.3 .La politique du tourisme :

SNAT : le SNAT montre comment l'Etat compte assurer , dans le cadre de développement durable le triple équilibre de l'équité sociale, de l'efficacité économique et de soutenabilité écologique a l'échelle du pays tout entier pour les 20 ans a venir .

Il est base sur 4 lignes directrices : la durabilité des ressources/ L'équilibre du territoire / L'attractivité et la compétitivité de territoire / L'équilibre sociale et territoriale. Le SNAT est mis en œuvre selon deux phases :

Une première phase 2007-2015: durant laquelle la politique est marquée par l'action volontaire de l'Etat .

Une deuxième phase 2015-2025 : c'est la phase partenariale dans laquelle l'Etat joue le rôle de régulateur et l'arbitre

SDAT : c'est une composante de SNAT 2025.Le SDAT est un instrument qui traduit la volonté de l'Etat de valoriser le potentiel naturel , culturel et historique du pays .

Il est l'acte par lequel l'Etat affiche son projet touristique territorial a l'horison 2025 .

Le nouveau positionnement du tourisme algérien implique la mise en œuvre simultanée des cinq dynamiques fondatrices :

Dynamique N°01 : Le plan destination Algérie .

Dynamique N°02 : Les pôles touristiques d'excellence(POT) .

Dynamique N°03 : Le plan qualité tourisme PQT

Dynamique N°04 : Le plan partenariat public -privé

Dynamique N°05 : Le plan de financement tourisme (PFT)

Synthese :

En final, le tourisme en Algérie subit certains freins, son développement nécessite une réelle volonté politique de l'état de développer ce secteur et ainsi d'établir une politique touristique proprement dite, suivie d'une stratégie et de plans d'actions.

Nous notons aussi, que La zone montagneuse de Médéa souffre d'une absence de structure d'aménagement et le pouvoir d'exploiter les ressources naturelles dont pourraient bénéficier la région pour sa préservation et son développement.

Donc d'après cette recherche thématique et dans le cadre de notre projet de fin d'étude, nous visons le développement du tourisme montagnard à Médéa à travers les points suivants :

- * Développer une culture touristique basée sur le respect et la préservation de l'environnement
- * Mise en place des infrastructures touristique de qualité.
- * Augmenter et gérer le flux touristique.

2.4. L'hôtellerie :

a. Définition :

Tout établissement qui vend à la clientèle un espace privatif pour une utilisation personnelle, pendant un temps limité, est un hôtel. Il y a donc un besoin évident d'ajouter au mot « hôtel » des qualificatifs qui devront informer le public sur ce qu'il trouvera en passant la porte de l'établissement qu'il aura sélectionné. Depuis l'origine du monde, l'esprit de découverte, le goût de l'aventure, conduisent aux voyages et au développement de tous les commerces des besoins pour vivre hors de chez soi, dont l'hôtel a été et reste encore naturellement le lieu de regroupement. L'intégration dans l'hôtel de ces offres commerciales complémentaires crée de telles différences entre établissements qu'il est illusoire d'imaginer un ensemble de critères qui permettraient de classer tous les hôtels du monde.

b. Normes. Règlements :

Normes hôtelières :

Il existe **6 catégories** d'hôtels allant de la résidence de tourisme sans étoile au 4 étoiles Luxe. Les règles sont communes pour tous les établissements, quel que soit le type de programme de réalisation : construction neuve, rénovation, réhabilitation, transformation.

Pour chaque catégorie sont déterminés les points suivants :

Nombre de chambres minimal pour le classement :

- Sans étoile
- 1 et 2*
- 3 et 4* ou 4*L

Espaces communs et installations générales :

Dimensions du hall et salon d'attente : elles sont données dans le tableau suivant :

Tableau 1 – Dimensions du hall et salon d'attente		
Catégorie	Surface	Maximum exigible
Sans étoile	Pas d'exigence de surface	
1*	9 m ²	25 m ²
2*	20 m ²	40 m ²
3*	30 m ²	80 m ²
4*	30 m ²	120 m ²
4*L	30 m ²	160 m ²

Entrée indépendante d'un restaurant ou d'un café (sauf pour le classement sans étoile).

Ascenseurs :

- sans * et 1* : pas d'exigence ;
- 2* : un ascenseur à partir de R + 4 ;
- 3* : un ascenseur à partir de R + 3 ;
- 4* : un ascenseur à partir de R + 2 + monte-charge ou 2e ascenseur ;
- 4*L : un ascenseur à partir de R + 1 + monte-charge ou 2e ascenseur.

Il s'agit évidemment de règles minimales, les usages font que la plupart des immeubles R + 2 comportent un ascenseur.

Chauffage ou climatisation : la réglementation « hôtels » ne fixe qu'une règle générale : les locaux doivent être chauffés ou climatisés.

Équipements de l'hôtel :

Sanitaires : les hôtels de toutes catégories disposent de l'eau chaude et de l'eau froide à toute heure.

Téléphone : service minimum :

- toutes catégories : une cabine téléphonique fermée et insonorisée (cabine type coquille tolérée jusqu'aux 2* en métropole et toutes catégories dans les départements d'outre-mer) ;
- 1* : téléphone à l'étage et service d'appel pour les hôtels de 1*
- 2, 3, 4* et 4*L : téléphone avec accès au réseau dans toutes les chambres.

Conditions d'habitabilité :

Surface des chambres : la surface minimale des chambres peut comprendre les sas d'entrée, les placards et les parties mansardées de hauteur $\geq 1.80\text{m}$; elle est fixée en fonction du nombre de personnes qui peuvent occuper la chambre.

La réglementation des hôtels est donnée sous réserve de conformité aux autres règlements et en particulier au règlement sanitaire départemental, celui de la Ville de Paris par exemple, qui fixe des surfaces minimales correspondant à une définition différente et plus rigoureuse :

— surface minimale :

1 pers. : 7 m² / 2 pers. : 9 m² / 3 pers. : 14 m² / 4 pers. : 18 m²

— plus petite dimension : 2 m pour une chambre 1 personne et 2,50 m dans les autres cas

— surface considérée en dehors des salles d'eau, de l'entrée et des espaces inférieurs à 2 m

— hauteur minimale sous plafond : 2,20 m.

Équipements des sanitaires :

l'équipement minimal de salle d'eau (baignoire ou douche, lavabo et WC) est le suivant :

- sans * : lavabo au moins dans toutes les chambres, le reste en salle d'eau d'étage
- 1* : salle d'eau et WC individuels dans 20 % des chambres, surface 2 m²
- 2* : salle d'eau et WC individuels dans 40 % des chambres, surface 2 m²
- 3* : salle d'eau et WC individuels dans 80 % des chambres, surface 2,5 m²
- 4* : salle d'eau et WC individuels dans 90 % des chambres, surface 3 m²
- 4*L : salle d'eau et WC individuels dans 100 % des chambres, surface 4 m²

Noter que, depuis l'arrêté du 27 avril 1988, l'installation de bidets n'est pas obligatoire.

La notion d'installation de salles d'eau individuelles dans une partie des chambres vise en particulier les hôtels existants à rénover ; par contre, l'usage dans les constructions neuves et en particulier dans les chaînes hôtelières veut que toutes les chambres soient équipées de la même manière.

Confort acoustique : le règlement des hôtels se réfère aux normes des bâtiments d'habitation que nous analysons au paragraphe 6.4.

Équipement électrique : pour toutes les catégories d'hôtels, l'équipement minimal d'une chambre est un éclairage de 15 W/m² réparti en une source principale et en un éclairage de tête de lit par personne.

Pour les hôtels 3* et 4*, un point lumineux doit assurer l'éclairage de la table et il doit être possible d'éteindre ou d'allumer la source principale à partir d'un lit.

Services :

Langue étrangère (pour mémoire).

Petit déjeuner : pour les hôtels de toutes catégories, une salle de petits déjeuners est obligatoire, elle peut être commune avec le restaurant lorsque l'hôtel en comporte. Le service du petit déjeuner dans les chambres est obligatoire à partir du 3*.

Restauration : un restaurant intégré dans l'hôtel est obligatoire pour les hôtels 4* et 4*L.

1.5. Le chalet :

- Le chalet est à l'origine une construction traditionnelle montagnarde et rurale de suisse d'Autriche, d'Allemagne et de Savoie, construite en madriers de bois, qui comporte un toit en saillie, couvert de bardeaux et de pierres pour retenir la neige.
- De bâtiment utilitaire, grenier, abri d'alpage, il est devenu l'« habitation suisse » symbole de simplicité et d'harmonie avec la nature, de liberté et de démocratie au moment du siècle de lumières et du romantisme et ensuite un type architectural bien établi dans les Alpes.
- En Amérique du nord, le terme est utilisé pour définir une maison de compagne ou un camp.



Fig : chalet montagnard

a. Le chalet de vacances :

Le chalet, c'est une véritable institution quand on part au ski. Avec une situation exceptionnelle au pied des pistes et une vue magnifique sur les montagnes enneigées, le chalet est la location idéale pour les vacances en famille, parmi tous ses avantages, le chalet est avant tout chaleureux et confortable...



Source :Chalet-Plein-Pied-60-m².pdf



source :chalet-Plein-Pied-60-m².pdf

b. Analyse des exemples

Exemple 1: Résidence de tourisme montagnard Les Hauts De Chantemerle

Présentation du projet :

Situation : Située aux portes du Parc National des Écrins et de l'Italie, "Serre Chevalier » dans la vallée de la Guisane, Les Alpes.

Réalisée par : VINCI Immobilier

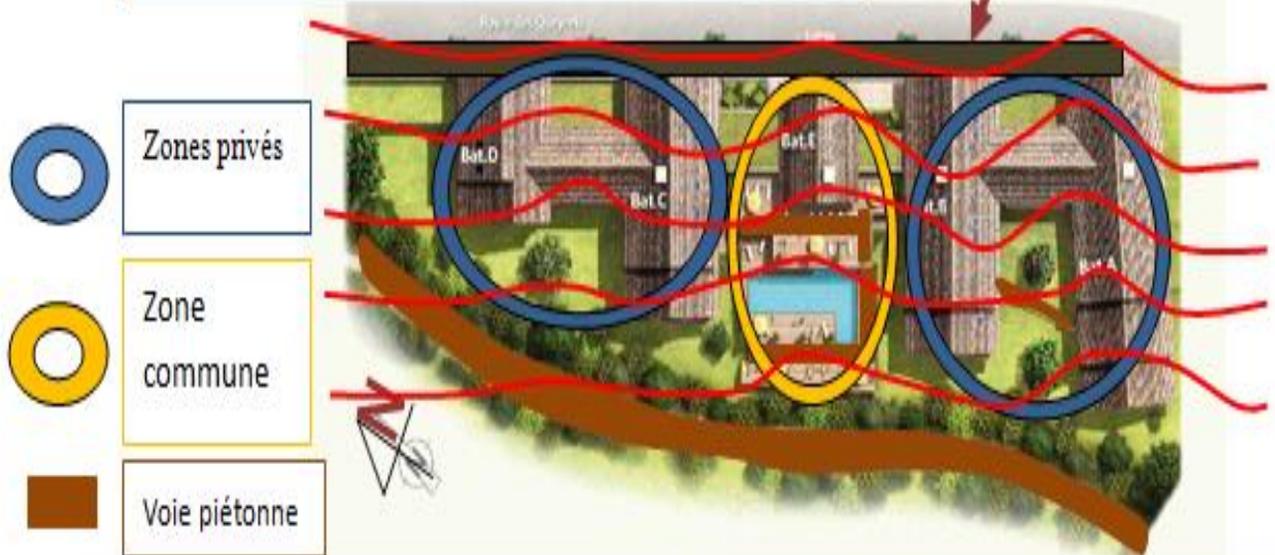
L'ouverture : 2013

Analyse d'exemple :

L'organisation des blocs aux formes linéaires et la liaison entre eux se fait par des parcours intérieurs, et la séparation entre les zones privées se fait par un espace semi-privé et espace commun extérieur au milieu

La circulation mécanique et les parkings restent à l'extérieur

Espace de stationnement



L'orientation du projet permet d'assurer le maximum d'ensoleillement ; on a des façades :
Sud-est, Nord-est, Nord-Ouest, Sud-ouest

Il est conçu avec des matériaux naturels (bois, pierres ...) Tout en intégrant les bâtiments au paysage

Synthèse :

- Implantation parfaite à la topographie du site.
- un maximum d'ensoleillement est assuré
- bon choix d'orientation des vues préférentielles .



Exemple 2 : Chalet Ski Heaven (exemple détaillé)

Introduction :

Village traditionnel à 1'350 m d'altitude, Veysonnaz domine la Vallée du Rhône et offre un panorama à couper le souffle. Sous un ciel azur, ses chalets brunis par le soleil généreux du Valais, témoignent d'un climat exceptionnel été comme hiver.

-Les lieux n'ont rien perdu de leur vérité d'antan.

-L'église est toujours au milieu du village et les restaurants qui animent le centre ont le charme de l'authenticité.

-La station de ski de Veysonnaz se trouve juste au-dessus du vieux village.

Une télécabine à haut débit vous amènera, en quelques minutes, sur le plus grand domaine skiable de Suisse, avec ses 410 km de pistes que vous parcourrez sans vous lasser d'une vallée à l'autre, de Thyon jusqu'à Verbier.

Village séduisant sur le domaine skiable de Verbier avec 410 km de pistes.

Accès facile par l'autoroute à partir de l'aéroport de Genève Parfait pour y passer un week-end, à moins de 2 h de Genève

Très bon niveau d'enneigement, avec des pistes situées plein nord et des installations d'enneigement artificiel, Pentes pour débutants et peu de monde sur les pistes

Excellent emplacement pour louer



Nouvelle télécabine à grande vitesse,
restaurants, bars
et magasins de location de ski accessibles à pied

Caracteristiques haut de gamme

Le chalet Ski Heaven bénéficie d'un emplacement idéal. Aussi pourrez-vous profiter du soleil de l'après-midi ainsi que de sa superbe vue, confortablement installé sur votre grande terrasse

aux balcons en verre. Tous les appartements sont configurés de manière à avoir une vue dégagée.

Le chalet Ski Heaven se dote d'infrastructures à la hauteur de vos attentes.

En effet, l'entrée au rez-de-chaussée supérieur débouche sur la rue principale de Veysonnaz.

Un local à skis bien pratique jouxte le hall d'entrée. Chaque appartement propose un casier à skis verrouillable. Mais le must de votre futur paradis se situe au rez-de-chaussée : un « espace bien-être » vous y attend avec sauna, jacuzzi, douches et vestiaires et mène à une grande terrasse extérieure.

Il est réservé à l'usage exclusif des occupants de l'immeuble.

Chaque appartement dispose d'une cave privée dans laquelle il est possible de ranger ses affaires personnelles au cas où vous loueriez votre appartement.

La buanderie est équipée d'une machine à laver et d'un sèche-linge. Vous garez votre véhicule dans le parking souterrain, sous le chalet et accédez de là aux étages par un ascenseur adapté aux personnes en fauteuil roulant.

Ces appartements high-tech sont raccordés à la télévision par satellite offrant une palette de programmes infinie et tout l'immeuble est équipé de la technologie wifi pour un accès à internet sans fil.

Caracteristiques haut de gamme

- Pour compléter ce niveau de standing, vous choisirez la cheminée conforme à votre goût, poêle à bois ou foyers, d'un montant jusqu'à concurrence de CHF. 10'000

Le mobilier dessiné sur les plans n'est pas inclus dans le prix; il s'agit d'une suggestion de l'architecte; on peut le fournir sur demande.

La conception des appartements est ingénieuse avec fenêtres panoramiques et vastes balcons d'angle. Les pièces sont spacieuses et les équipements des salles d'eau et des cuisines (Poggenpohl) sont haut de gamme.



Le Chalet Ski Heaven est un chalet haut de gamme de quatorze appartements, dont seuls les occupants auront accès au spa de luxe avec sauna et jacuzzi.

La construction débutera en automne 2011 pour une livraison prévue en été 2013. Son architecture est similaire à celle du Ski Paradise à Veysonnaz et le chalet est construit par le même promoteur immobilier « Immobilien Stehlin AG ».



sous-sol/parking



Le Chalet Ski Heaven possèdera un spa avec sauna et jacuzzi, vestiaires et douches

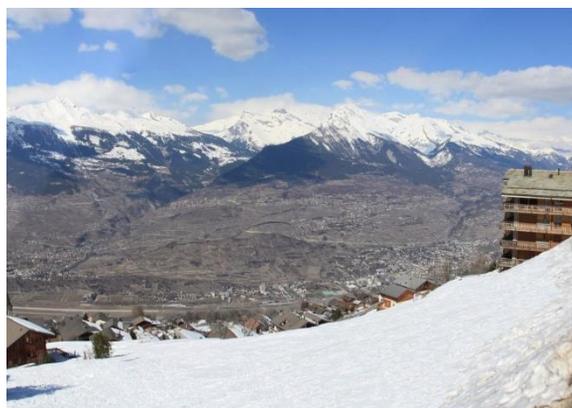


Appartement 2
3-pièces : 88.54 m²
Balcon : 28.39 m²

Appartement 3
3-pièces : 84.60 m²
Balcon : 28.39 m²



Les appartements Ski Heaven offriront de superbes vues panoramiques



vue panoramique



cave à vin / carnozet pour chaque appartement



Appartement 1
4-pièces : 120.73 m²
Balcon : 62.38 m²



Wellness

Appartement 4
4-pièces : 113,53 m²
Balcon : 28,39 m²

Appartement 5
4-pièces : 114,29 m²
Balcon : 28,39 m²



Appartement 6
3-pièces : 93,85 m²
Balcon : 18,26 m²

Appartement 7
3-pièces : 93,85 m²
Balcon : 18,26 m²

Appartement 8
4-pièces : 105,24 m²
Balcon : 73,88 m²



Appartement 12
3-pièces : 91,27 m²
Balcon : 18,31 m²

Appartement 13
3-pièces : 91,27 m²
Balcon : 18,31 m²

Appartement 11
5-pièces : 77,35 m²
Balcon : 11,58 m²



Appartement 9
3-pièces : 93,85 m²
Balcon : 18,26 m²

Appartement 10
3-pièces : 93,85 m²
Balcon : 18,26 m²

Appartement 11
5-pièces : 91,49 m²
Balcon : 14,82 m²



Appartement 14
5-pièces : 163,28 m²
Balcon : 74,62 m²

Source: chalet ski heaven exemple3.pdf

Synthese :

En final, le tourisme en Algérie subit certains freins, son développement nécessite une réelle volonté politique de l'état de développer ce secteur et ainsi d'établir une politique touristique proprement dite, suivie d'une stratégie et de plans d'actions.

Nous notons aussi, que La zone montagneuse de Médéa souffre d'une absence de structure d'aménagement et le pouvoir d'exploiter les ressources naturelles dont pourraient bénéficier la région pour sa préservation et son développement.

Donc d'après cette recherche thématique et dans le cadre de notre projet de fin d'étude, nous visons le développement du tourisme montagnard à Médéa à travers les points suivants :

- * Développer une culture touristique basée sur le respect et la préservation de l'environnement
- * Mise en place des infrastructures touristique de qualité.
- * Augmenter et gérer le flux touristique.



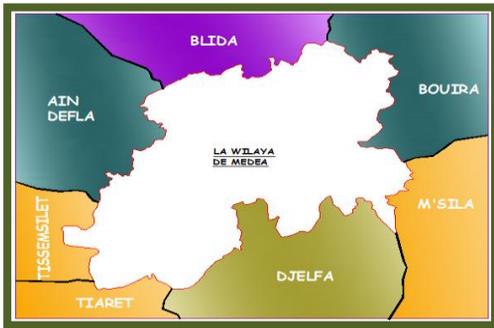
PARTIE OPERATIONNELLE

III.1.Présentation de la ville :

III.1.1.Situation géographique :

a. Situation nationale:

MEDEA, ville située en pleine zone montagneuse (900-1100m) sur un plateau inséré dont le sommet s'élève à 920m, entre l'Atlas Blidéen et le massif de Berrouaghia à une altitude de 600 à 1200m. Au Sud de la capitale ALGER à 90 Km, sur 2,75 de longitude Ouest et 36.2675 à l'altitude Nord. La Wilaya de Médéa s'étend sur une superficie cadastrale de 8700km² regroupant 64 communes et 13 daïras,

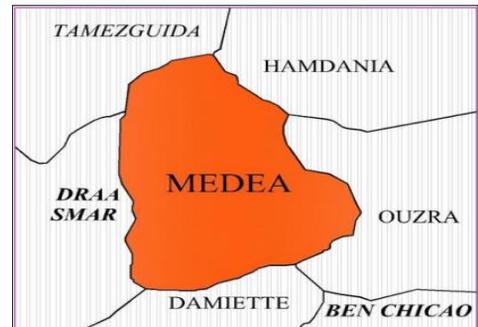


b. Situation régionale: elle est délimitée administrativement par le Nord : Wilaya de Blida, l'Est : Wilaya de Bouira, l'Ouest : Wilaya d'Aïn defla, le Sud : Wilaya de Djelfa, Sud-est : Wilaya de Msila, Sud-ouest : Wilaya de Tiaret et Au Sud-ouest : Wilaya de M'sila.

c. Situation intercommunale:

Commune de Médéa est le chef lieu de wilaya de Médéa, situé au Nord. Elle a une surface de 64 km² dont 55% sont des terres agraires ceinturent la totalité du périmètre urbain. Elle dé limité par :

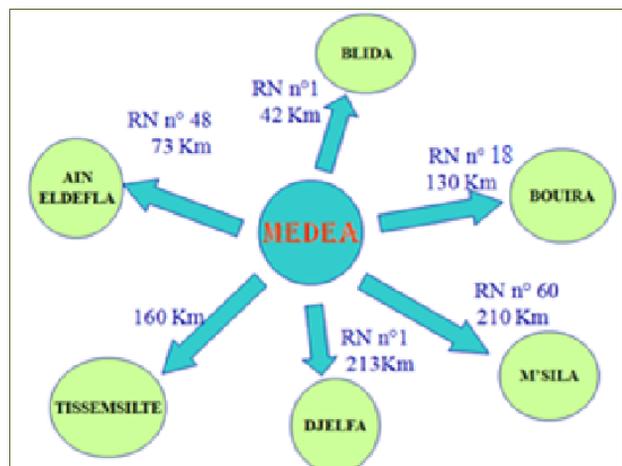
- Nord : la commune de Hamdania.
- Est : la commune d'Ouzra.
- Ouest : la commune de Draa Smar.
- Sud : la commune de Damiette.



III.1.2.Les réseaux de communication entre les wilayas :

L'accessibilité de cette ville se fait par :

- * la RN01 qui rend la ville un nœud de communication entre le Nord et le Sud.
- * la RN18 reliant Médéa avec l'autoroute Est-ouest en deux points, Khemis Miliana et Bouira.
- * le chemin de Wilaya n°08 qui joint l'autoroute Est-ouest à Boumadfaa (CW08).
- * le chemin de Wilaya n°238 de Médéa vers Benchikaw (CW238°).



III .1.3.- Géomorphologie de la ville :

a-Climatologie :

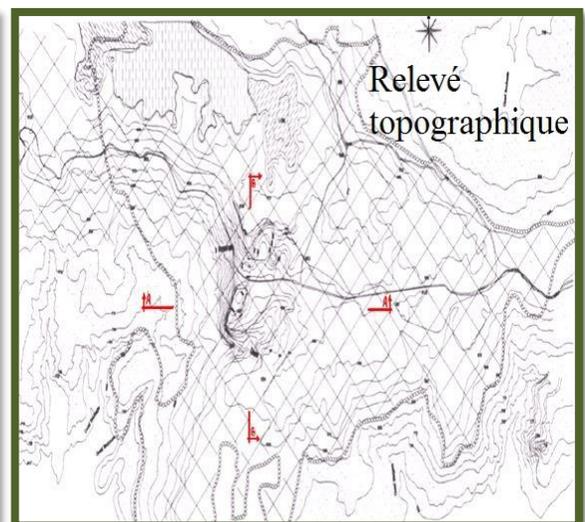
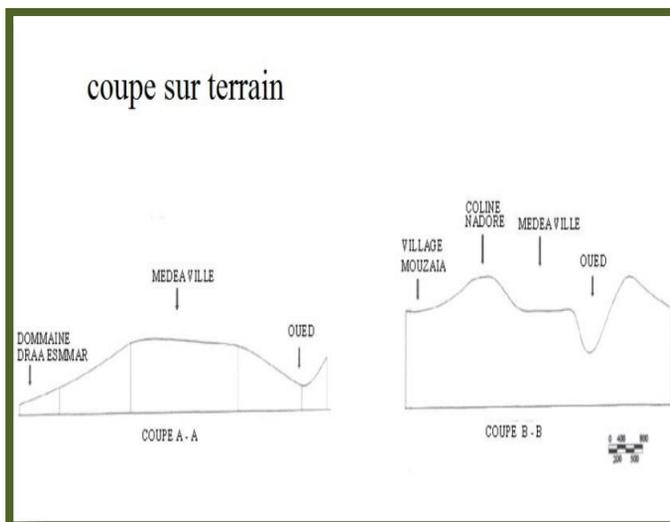
Le climat de Médéa se distingue par des caractéristiques dues à de nombreux facteurs qui sont entre autres :

- Son altitude qui atteint 1240 m au dessus du niveau de la mer (sommets de Benchicao).
- Sa position sur les monts de l'Atlas tellien.
- Son exposition aux vents et aux vagues de courants venant de l'Ouest.

	<i>Printemps</i>	<i>Eté</i>	<i>Automne</i>	<i>Hiver</i>
Températures C°	15/24	24/42	10/15	-2/10
Pluies (mm)	La moyenne annuelle des précipitations 800 mm			
Neige	Période de neige entre fin décembre et janvier de 15 jours dépend de chaque année.			
Vents	Parfois le sirocco en printemps, En été les vents de sud qui sont chaud, et les vent de nord en hiver.			

b-Topographie :

La ville de Médéa est située sur un plateau limitée par l'Atlas teléen notamment par les montagnes de Blida et Berrouaghia, ce terrain est très accidenté car il est constitué de plusieurs collines. Il comporte des pentes très importantes allant de 0 à 20%

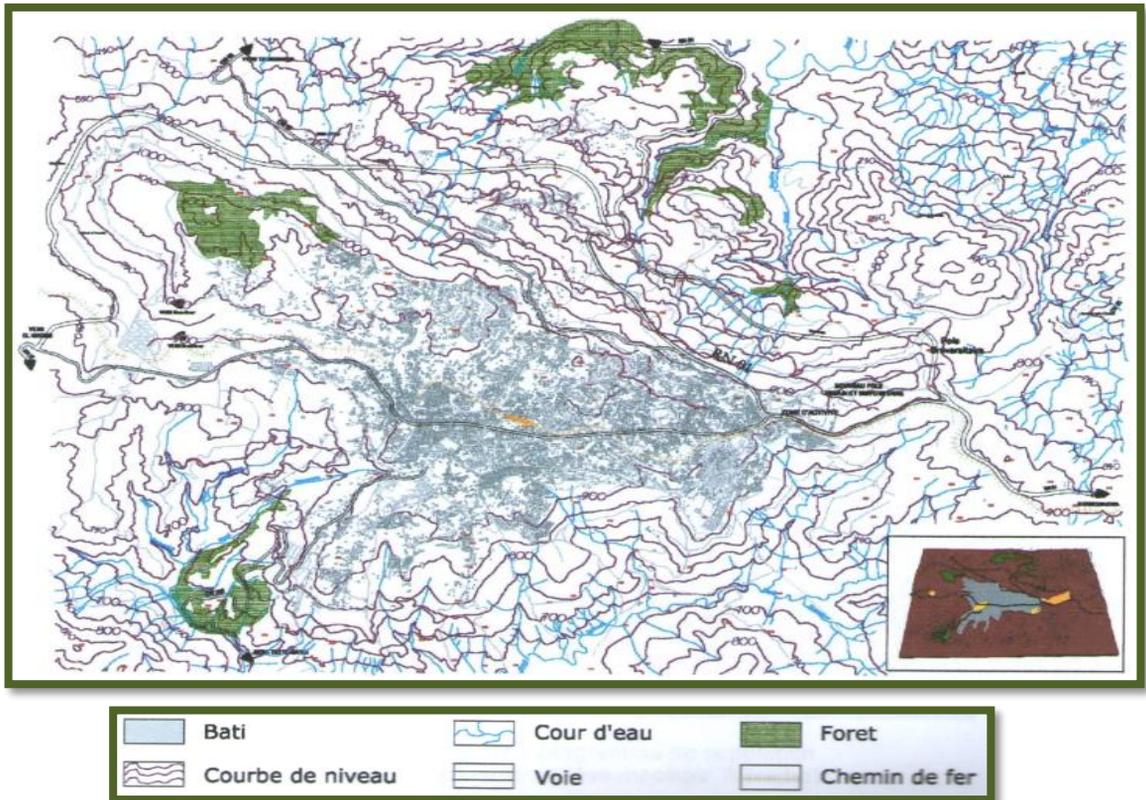


c-Relief :

Le plateau n'est plus tout à fait plat, il est fermé par des collines au Nord-est dont les hauteurs varient entre 25 et 60 m parcouru par des vallons, bordé par des corniches qui marquent la limite du plateau de Médéa.

Les reliefs de Médéa sont très accidentés ou on remarque des glissements de terrains en particulier au Sud, les anciennes agglomérations se trouvent sur des terrains plats ou sur des pentes très légères qui varient entre 0 et 5%.

Le point le plus haut se trouve au Nord au lieu dit Dakhla alors que le point le plus bas se situe dans la partie Sud-ouest dit Sidi Sahraoui.



Relief de la ville de Médéa (PDAU modifié par les auteurs)

d-Géotechnique :

Généralement, le sol de la ville de Médéa et sa périphérie est formé par des roches sédimentaires : grès, marnes et argiles.

Pour les terrains argileux, ce sont des sols à propriétés variables et sont difficilement urbanisables notamment à l'Ouest de la ville, de même les secteurs marneux associés à l'argile sont classés défavorables, se localisent autour de Ain Dhab, Nord et Sud de la ville, au-delà de la crête Nord-ouest, au Nord du chemin de fer entre Draa Smar et le chef lieu et partiellement au Sud-ouest.

Les études du sol nous permettons de conclure que malgré le site est classé en totalité en zone favorable, dont la structure de bâtiment peut être du RDC au R+4, certaines recommandations sont nécessaires a l'édification des futures constructives a savoir :

- Taux de travail moyen admissible du sol et de 2a3 bras.
- Les semelles d'ancrage soient limitées en moyen d'une profondeur de 1 a 2m selon t'étude de la sole propre après tracement.
- Bien vérifier la stabilité du site^[1].

e-Séismicité :

D'après la carte des zones sismiques de l'Algérie, la ville de Médéa est classée comme zone sismique moyen (Zone 28) par la révision de RPA après le séisme de 21 mai 2004. On pourra ce référer, pour dit terminer l'accélération sismique (A) à prendre en compte dans des calcules, aux recommandations relatives à l'intervention des charges sismiques et au dimensionnement des éléments structuraux publier RPA/2003 par le C.G.S.

^[1] Thèse de magister Amraoui ; EPAU.

f- Population :

L'estimation de la population en fin 1995 confirma la tendance nationale constatée où le taux d'accroissement est toujours à la baisse passant dans notre cas de 3.53 (entre 77-87) à 2.82 (87-95), malgré cette baisse à Médéa est la ville la plus peuplée de la wilaya.

Dans cela on a le tableau suivant de développement de population dans les dernières années^[1] :

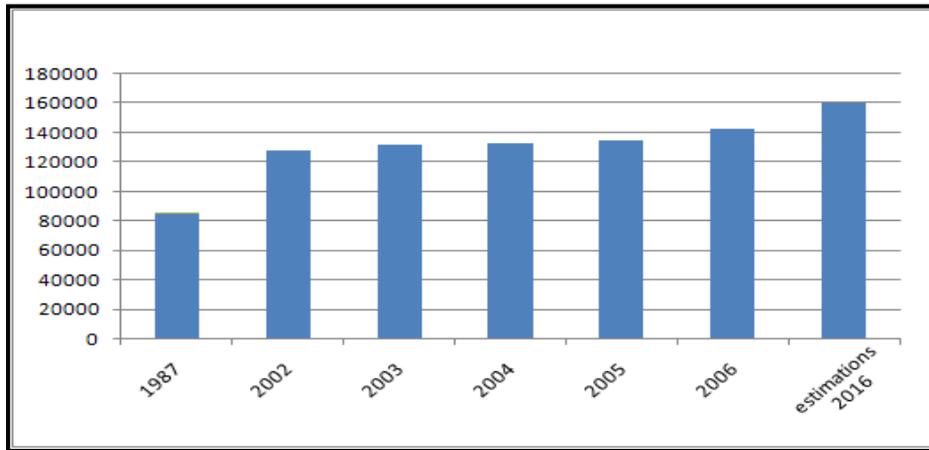


Diagramme de population
(source : thèse de magister)

III.2.Lecture analytique

III.2.1. Analyse territoriales de la ville :

a. Objectif de cette analyse :

- Il s'agit de la sensibilisation du territoire régional et de l'identification et la justification des formes d'implantation des établissements humains.
- Il s'agit également de l'approche de processus d'implantation, de formation et de transformation des établissements humains dans la ville, objet d'une lecture morphologique.
- Compréhension de la logique de formation et de transformation de l'espace urbain.
- Constitution d'un savoir sur la ville.

b. Phases d'implantation de la ville de Médéa :

Première phase : La situation de Médéa identifiée par les limites physiques :

-Sud : par Oued lahrèche. -Est : par une chaîne montagneuse. -Nord : par Djebel Nador.

Dans une première étape on constate le déplacement de l'homme suivant bien qu'une ligne de partage des eaux constituant une ligne de crête sur les sommets des montagnes « Djbel El Nadhor jusqu'à Djbel Bodah » achève sa trajectoire près de la ville.

Deuxième phase :

Le déplacement suivant les chemins de crête secondaires et la création de l'établissement de haut promontoire « l'atteinte du niveau des sources » se fait au moyen des chemins de crête secondaire placée sur les lignes de partage des eaux ».

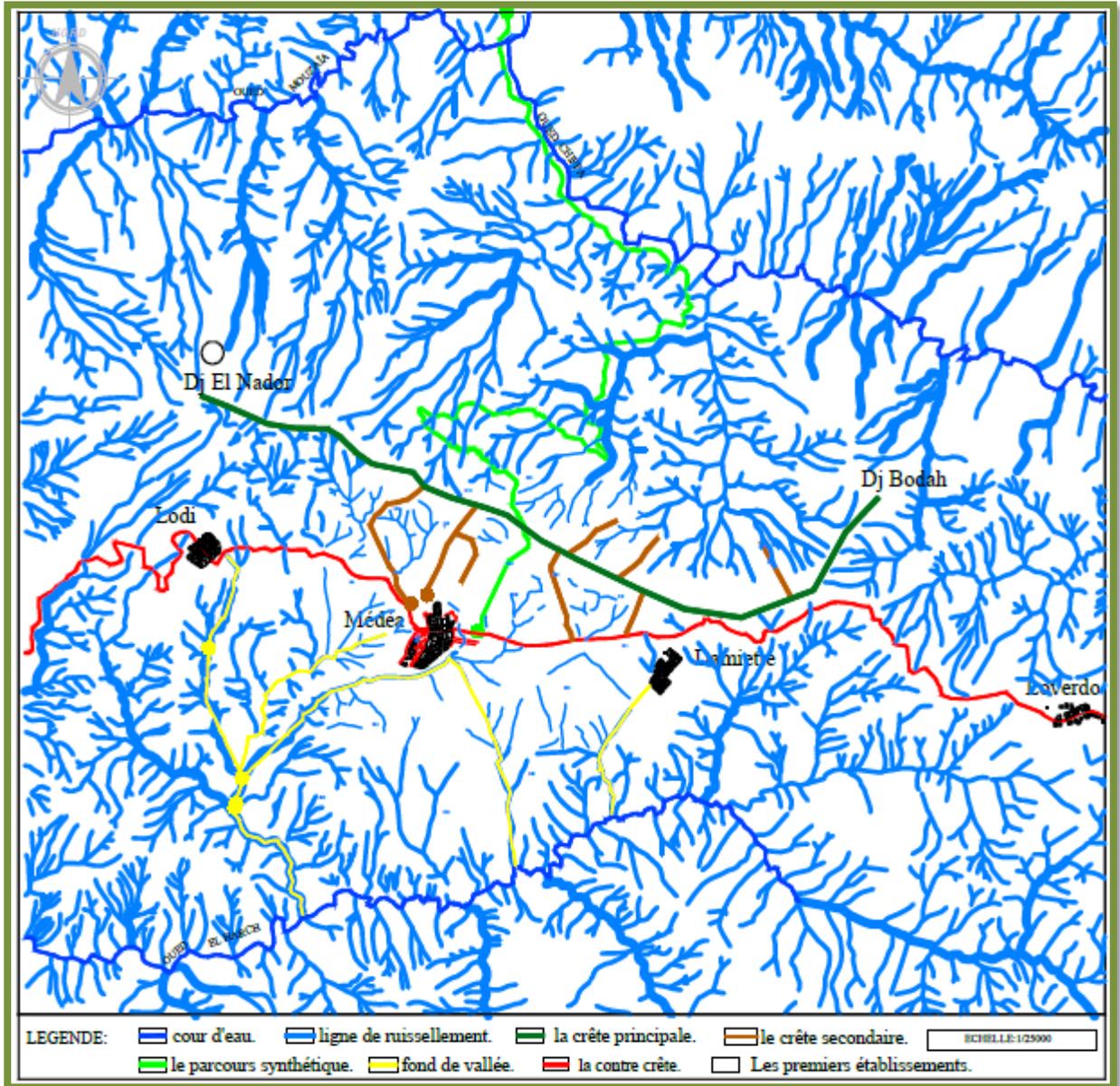
Troisième phase :

Le déplacement de l'homme suivant le chemin de contre-crête local, et la fondation d'un établissement de bas promontoires qui constitue un noyau urbain élémentaire; «La contre crête se substitue partiellement à la crête, puis naissance de la deuxième bande d'établissements. Passage de la contre crête locale à la contre crête continue. ».

[1] Service statistique de la commune de Médéa.

Quatrième phase :

Le prolongement du chemin de contre-crête local (il devient un chemin de contre-crête continue), le déplacement suivant un nouveau parcours qui est le parcours synthétique pour atteindre la mer et la plaine de Mitidja, cette phase a connu aussi la création d'un noyau urbain de haute et moyenne vallée », elle détermine une occupation globale du territoire... et surtout l'atteinte des fonds de vallée.



III.2.2.Synthèse :

La situation de la ville sur l'aboutissement d'une ligne de crête sud-nord (assez importante) offrait à la ville son importance et sa dominance sur son territoire.

D'après l'étude de processus de structure territoriale, on a constaté que les parcours principaux qui structurent le territoire, et qui donnent l'implantation de la ville de Médéa sont:

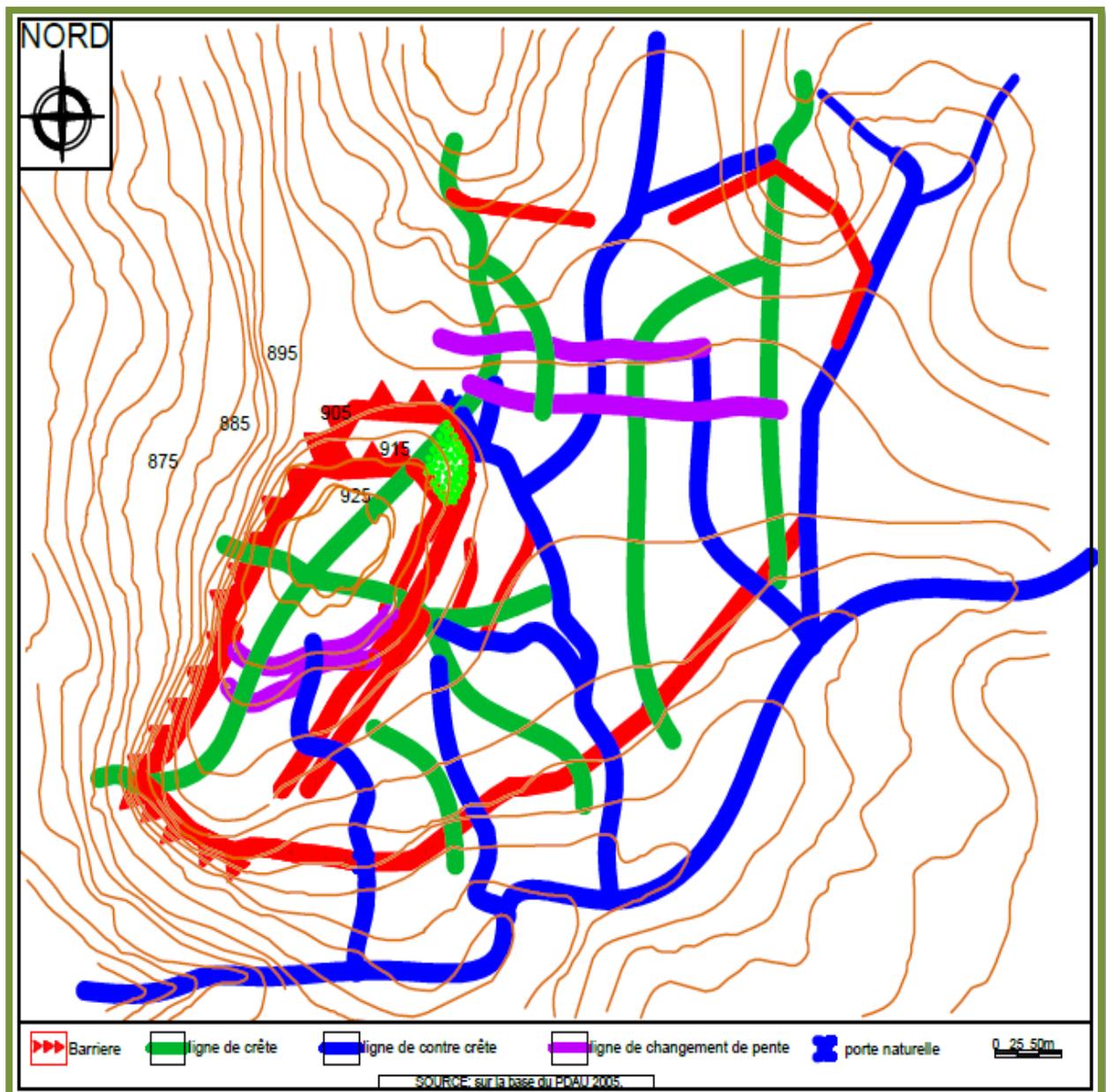
- Le parcours de contre-crête (1degré) Est-Ouest (RN.48 et RN08-18)
- Le parcours de contre-crête synthétique (2degré) par la R.N 1 qui reliait entre la capitale ALGER et le Sud algérien.

III.3.1. Lecture de la structure morphologique du relief :

- **Les barrières :** Elles représentent l'ensemble des obstacles constituant une entrave au parcours de l'entité considérée cela peut être un mont, un talus à descendre, une falaise à grimper ou un ravin à franchir, la morphologie du site lui assure des limites défensives naturelles. Dans le cas de la ville de Médéa, il y a un talus naturel à l'ouest et au sud, avec le mont Nadhor au nord.

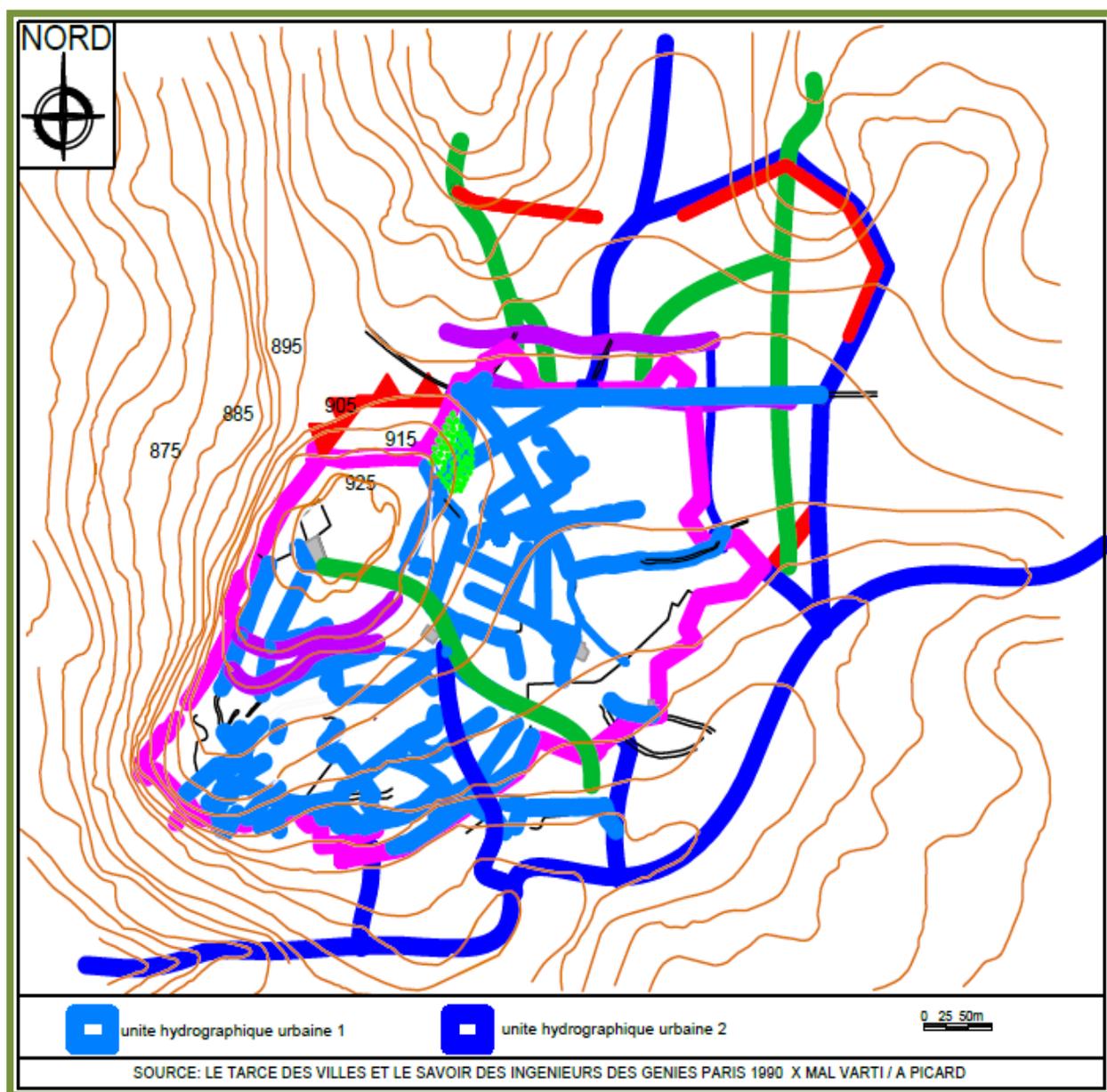
- **Lignes de Crête :** Ce sont des lignes qui traversent un massif ou une chaîne montagneuse, ils relient les points hauts et délimitent ainsi ce que l'on appelle « les bassins versants », ces bassins contiennent plusieurs ravins et Thalwegs. L'intersection des lignes de crêtes déterminent des carrefours importants.

Dans le territoire de la ville de Médéa, il y a une ligne de crête entre le sommet du mont Nadhor avec celui du mont Bodah.



- **Le réseau hydrographique** : Qui est constitué par des canaux naturels de drainage sculptés par les eaux pluviales, les lignes de ce réseau sont parfois des fleuves, des oueds, des ruisseaux, des ravins ...etc. Les points d'intersection de ces lignes de ruissellement sont des carrefours hydrographiques.

Dans le territoire de la ville de Médéa, le réseau hydrographique est constitué par trois oueds, qui sont : oued el-harch, oued Mouzaia et oued Chiffa.



III.3.2.SYNTHESE :

Après la lecture du territoire de la ville de Médéa, on a constaté que le relief accidenté avec les barrières naturelles qu'il présente, le réseau hydrographique relativement riche, ainsi qu'aux parcours de déplacement (chemin de crête et chemin de crête synthétique) sont les conditions qui ont contribué à la fondation et le développement du premier établissement humain dans cette partie du territoire et non pas ailleurs.

III.4. Lecture du processus historique de formation et de transformation de la ville de Médéa:

III.4.1. Définition et but de l'analyse historique :

C'est un moment de connaissance très important, car il nous permettra d'appréhender la dynamique de transformation du site, et également de saisir l'importance des éléments qui ont conduit à la forme actuelle.

L'identification des persistances, est une étape qui nous permettra d'envisager l'avenir dans un esprit de continuité historique, et d'éviter la rupture entre l'ancien et le nouveau.

III.4.2 Origine de l'appellation "Médéa" :

Selon Mohamed Mokhtar Eskander, Médéa a connu plusieurs toponymies :

* Le nom de Médéa vient du mot latin Médias, c'est le nom d'une reine romaine (LABIA MEDIAS).

* La nomination Lemdia fut référence à la fabrication de Lemoudia par les habitants qui excisent la profession de fabrication des poignards qui veut dire les couteaux.

* Selon L.Cortès, La troisième version lui paraît la meilleure si l'on considère que les arabes ont toujours appelé « Lemdani » l'habitant de la ville.

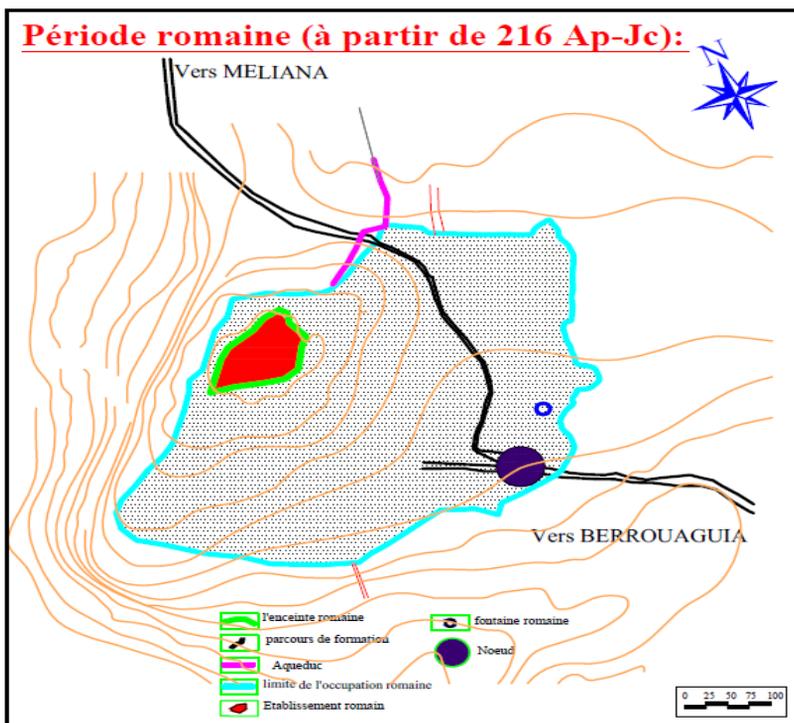
III.4.3. Période précoloniale « période de formation » :

a - L'époque préhistorique :

La ville de Médéa a vu sur son site le passage de plusieurs civilisations, Elle a connu l'activité humaine depuis l'âge de pierre, comme le prouvent les vestiges découverts, tels que les ossements et les outils en pierre qui remontent à une époque très lointaine.

b - L'époque antique jusqu'à 650 AP-JC :

* **Période numido-punique :** Les chercheurs ont découvert l'existence d'une cité antique remontant avant l'apparition du christianisme, Médéa sous l'appellation de « **ALFARA** » était une partie importante du Royaume de Numidie qui a été dirigé par les Berbères.



* **Période Romaine :** L'an 216 APJ, a connu l'arrivée des romains sur le territoire de Médéa selon le parcours du fond de vallée, Elle faisait partie de la MAURITANIE CESARIENNE. Selon CARTHY ; Elle était une station romaine une des tribus de SANHAJA, elle s'intitulait **MEDIAS** parce qu'elle était à égale distance de TRINADI (BERROUAGHIA) et SUFASAR (AMOURA) dans le parcours de crête secondaire. Les romains se sont installés par la fondation d'un camp militaire ou ils avaient leur CASTILLA qui servait au même temps

une forteresse, refuge... et la construction d'un rempart défensif percé de portes totalement altérés. Choisi selon ces critères d'implantation :

- **Aspect défensif** : que présente la topographie des abords du site.
- **Aspect des sources hydraulique** : ils ont construit un aqueduc « Ain Cheikh » au N-O de l'ancienne ville, et autre source d'eau au Sud « Ain Talaach » pour à l'irrigation des jardins.
- **Existence des sources naturelles** : forestières ou il y a large bandes d'arbres qui ceinturaient le plateau plus la pente légère qui assure le drainage et matières premières. Il existe des indices qui témoignent de l'emplacement de la ville de Médéa sur un établissement romain :
 - La base inférieure de l'aqueduc ouest de la ville offre les traces de constructions antiques.
 - Le rempart au Nord-Ouest de la ville.
 - Les fouilles archéologiques entamées pendant la période coloniale lors de la construction du quartier militaire 1843 tel que l'hôpital militaire de CAMOU, ces dernières ont fait découvrir un couvercle de tombeau, une stèle ainsi que des médaillons romains.
 - Tracés des voies romaines l'une reconnue reliant MOUZAIA à BERROUAGHIA et d'autres voies de communications entre les différents pôles romains.

III.4.4.L'époque médiévale (650-1500) :

La ville connaît plusieurs invasions et des insurrections :

-La ville arabo-berbère :

- **1^{ère} invasion arabe**: en 644 qui venait de la haute Egypte et la Cyrénaïque.

- **2^{ème} invasion des VANDALES et BYZANTINS** en 647 « apparition du prophète Mohamed.

- **Avènement des FATIMIDES** au milieu du 10^{ème} siècle, le fils BOULOUGHIN de calife KAIROUAN ZIRI fondait **LAMDYA** ; après sultan Yousef ben TACHFIN reconstruit l'aqueduc de la ville qu'on y voit aujourd'hui, reconstruit « JAMAA LAHMER » ; il n'en reste que le minaret.

- **La ville arabo-musulmane** : elle avait une structure des valeurs organique et compatibles, son développement comprenait 3 types concentrique, linéaire et en étoile.

- **Les Ziyannides**: au 7^{ème} siècle de l'hégire, Médéa tombe au pouvoir de Mandil de la tribu de MAGHRA, en 1289(688 heg), Osmen Ben Yaghrmoracen de Tlemcen, s'empare de l'Ouarsenis et va faire le siège de Médéa qui a été au pouvoir de Ouled Aziz...

- **Les Mérinides**: à partir de 1303, les mérinides sous l'égide ABOUYAHIA construisirent la citadelle^[1] antécédente à la construction de la fortification ainsi que la mosquée MALIKI.

III.4.5 . L'époque Ottomane (1500-1830):

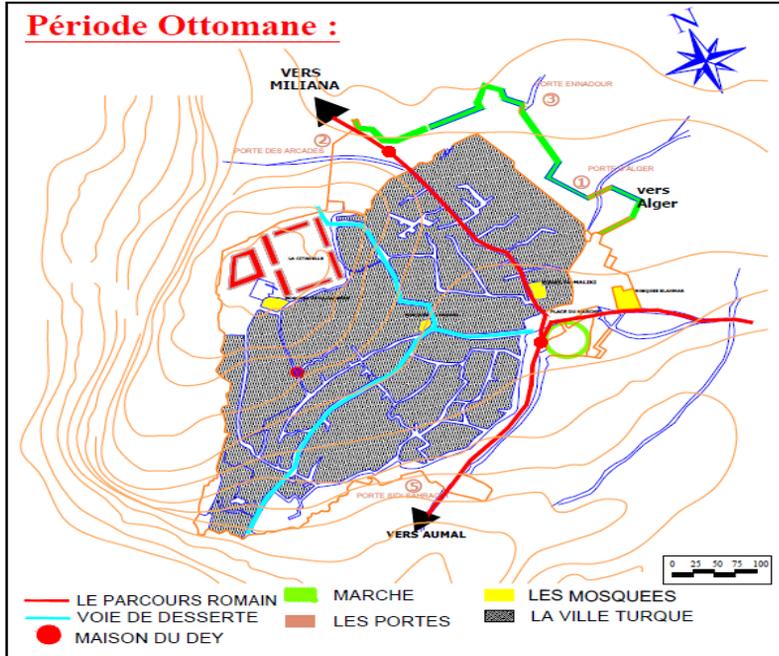
En fin du 15^{ème} siècle, la zone **EL MEDIA** connue une importante influence andalouse ; les habitants de la ville appelaient Kheir Eddine et Arrouj Barbarous pour la défense, Médéa était la capitale du BEILYK TITRI et les ruines romaines ont été détruit pour la partie surélevée de la ville était réservé comme palais du Dey, bâtiments des magasins et une caserne.

Le noyau de la ville turque était au S-O de l'assiette actuelle au montagne NADHOR, ils ont construit un rempart sous présence d'un talus avec une forme irrégulière, ce rempart possède 5 portes : Bab El Gort, Bab Lakouas, Bab Dazayer, Bab El Berkani, Bab Si Sahraoui.

Les ottomans ont entamés de construire de plusieurs mosquées, la reconstruction de l'enceinte et son renforcement par des batteries, la construction d'équipements publics tels que le fondouk et le marché, elle a été développés à partir 2 mosquées sur l'axe Bab El Berkani et Bab Lakouas ou se localisent Dar El Baylek, pour la structure viaire était marqué par deux voies principales suivant la morphologie du terrain; place du marché Bab Lakouas et place de marché Bab Si

^[1] Monographie de la Wilaya de Médéa –chapitre : de l'origine de la conquête 1978.

Période Ottomane :



Bab Si Sahraoui.

Cette époque dont on possède un plan cadastral va constituer la première étape dans le processus de formation de la ville ou elle était traversée par une rue principale reliant la porte d'Alger à l'EST à la porte de Miliana au nord, structure le tissu urbain. On y trouvait l'agrégation des commerces et fondouk.

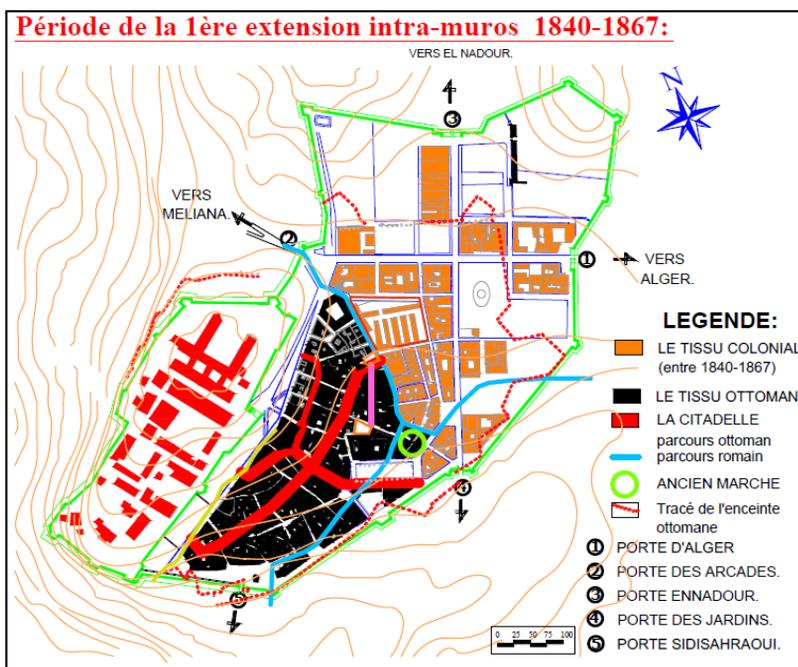
III.4.6.- Période coloniale « 1830-1962 » :

La prise définitive de **MEDEA** par l'armée française est établie le 17 mai 1840 suite à son évacuation par l'armée de l'Emir ABDELKADER qui y a passé plus de dix (10) ans.

- Proposition d'aménagement :

- **Plan d'alignement de 1843** : est marqué par l'occupation des lieux stratégiques de la ville, percement du tissu organique turque, et division de la ville ancienne en 3 quartiers.
- **Plan d'alignement de 1844** : ils créaient un nouveau quartier européen discontinu avec la ville arabo-musulmane existante par une grande place.
- **Plan d'alignement de 1845** : est marqué par la régularisation de la place d'armes du centre historique, la construction d'église sur la nouvelle place du quartier européen et la création des deux axes perpendiculaires structurant la ville « référence au Cardo/Decumanus ».

Période de la 1ère extension intra-muros 1840-1867:



a. Période de période restructuration « 1840-1850 »:

Les français ont entamés de structurer des larges rues et une place « place d'armes » et de réparer l'enceinte turque en 1840, puis civilisés deux quartiers ; l'un militaire seulement, l'autre pour les habitations civiles et les établissements militaires, séparé par une esplanade de 50m de large, ainsi que les démolitions du bâti historique.

b. Période de période d'extension « 1850-1867 » :

- Structuration d'une voie N-S du nouveau quartier européen (englobe la place d'église, la mairie, les écoles, presbytère...) et la construction d'une nouvelle enceinte selon la forme topographique.
- La ville traditionnelle est régularisée «700 maisons qui tombaient dans l'alignement et en face desquelles les rues n'avaient en largeur que 10 à 2 m ont été démolies et reconstruites par la suite, 600m de façade sur des rues de 5m ont été élevée plus de 80 maisons neuves ont été bâties... »^[1].
- La construction du quartier européen au Nord de la ville, restructuré selon deux axes perpendiculaires dont l'intersection est la place NAPOLEON. Ces axes relient la porte ELNNADHOR avec la porte DES JARDINS, et la porte d'ALGER avec la porte DES ARCADES: BEB LAKOUAS étant maintenue en son lieu, devenue la porte DES ARCADES. BEB ELKORT (porte Mered), déplacée vers le nord ouest, devenue la porte NADHOR. BEB DJZAIR (porte d'Alger), déplacée vers l'Est, devenue la porte d'ALGER. BEB SIDI BERKANI (porte Neuve), déplacée vers le Sud, devenue la porte de JARDIN. BEB SIDI SAHRAOUI (porte de ravin), déplacée vers le Sud-Ouest.
- Naissance du quartier européen Yousfi, avec une trame régulière orthogonale, plan en damier et une symétrie. Percement de la route Médéa à Miliana.
- Réalisation des villages telle que Damiette à l'est et Lodi à l'ouest pour raison agricole.
- La mosquée HANAFI était reconvertie en église ainsi que Dar El Emir en hôtel de subdivision et la démolition de la mosquée Lahmar sauf son minaret. Ainsi que la construction de plusieurs édifices tels que: l'hôtel, l'APC, la poste, l'église, la synagogue (1870)... Il y avait aussi la création des places : la place NAPOLEON, la place des armes, la place SIDI SAHRAOUI, la place des arcades, la place MASCARA, la place de marché, la place RADON.



Fig. 1: Vue sur l'église de la place



Fig.2: Vue sur la mairie



Fig. 3: Vue sur l'ancienne hôtel de ville



Fig.4: Vue sur la poste « dar el moudjahidine »

[1]. Texte de la sous-préfecture de Médéa, archive du génie, Transformation des villes précoloniales-Algérie-1830-1880.



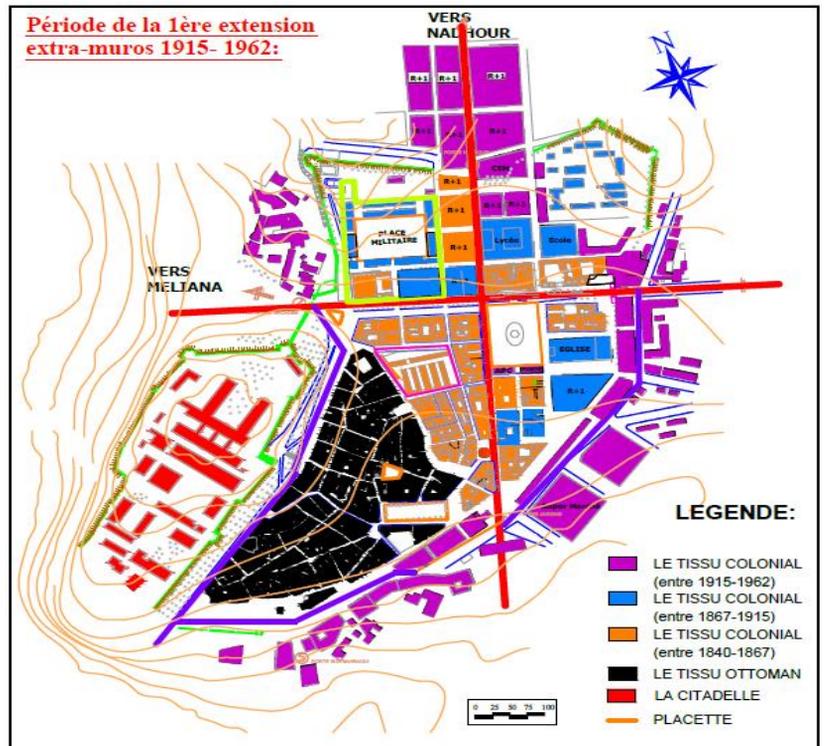
Fig.5: Vue sur l'hôtel de l'orient



Fig.6: Vue sur le marché couvert

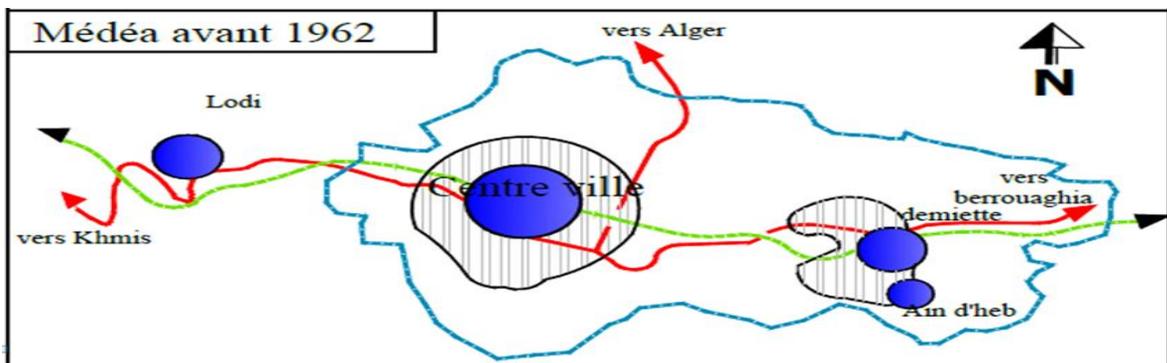
c. La 1^{ère} extension « 1915-1962 » :

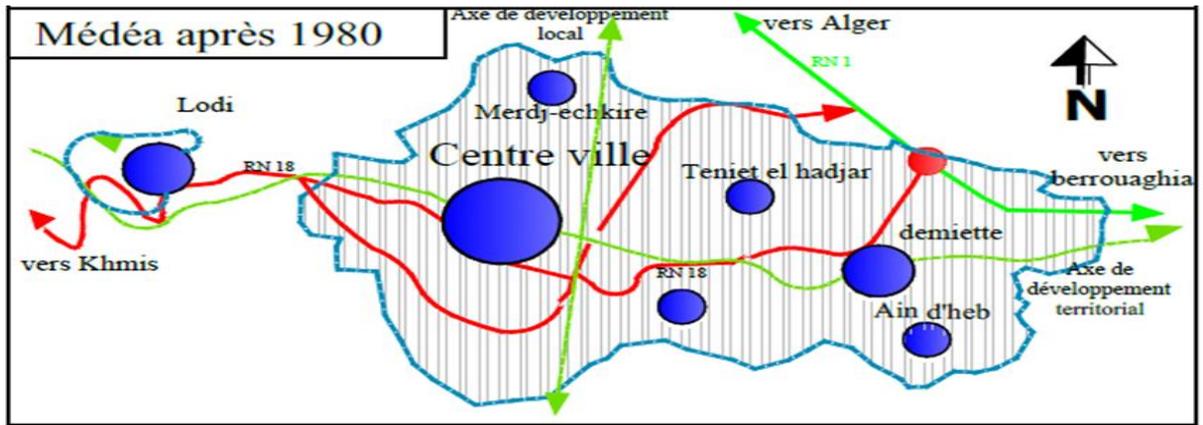
Elle est une extension extra-muros ou l'urbanisation allait éclaté hors des limites puis naissance du cité NADHOR, Cette croissance urbaine est fragmentée, ordonnée par les parcours de développement territoriaux; et caractérisée par l'apparition d'une nouvelle typologie du bâti : habitat collectif en forme de barre « pavillonnaire » puis redressement des façades afin d'articuler l'ancien avec les nouvelles constructions extras-muros.



la zone intra-muros concentre des activités urbaines, de consommation, d'échange et de service. Plus tard, l'enceinte a connu ses premières démolitions après 1945 (la 2^{ème} guerre mondiale), et en 1962 il ne reste du rempart que la partie de l'ouest et une partie au nord, aujourd'hui il est toujours encore existant.

- Schémas d'extensions de la ville à l'époque coloniale :





III.4.7. Période postcoloniale :

a. La 2^{ème} extension 1962-1974:

- Construction de grands expansions périphériques de types HLM.
- Implantation de nouveaux ilots vers l'est et des équipements...

b. 3^{ème} extension 1973-1981 : l'urbanisation après l'indépendance est caractérisée par une stagnation jusqu' à 1973 où l'ALGÉRIE a essayé de développer le secteur de l'habitat pour loger la population issue de la croissance naturelle et de l'exode rural.

Les nouvelles extensions urbaines planifiées et prévues par PUD « 1973-1975 », se sont dirigées vers le côté EST et NORD-EST suivant les deux parcours de formation (vers BERROUAGHIA et vers ALGER): lotissement M'SALLAH au SUD-EST et quartier d'habitat collectif THNIET EL HDJAR au NORD-EST.

La croissance urbaine a pris cette direction pour deux raisons :

- Le relief : la faible pente du côté NORD-EST qui a dirigé l'extension vers ces terrains.
- La disponibilité foncière : le secteur privé domine la propriété foncière du sol, les terrains de l'état se trouve généralement dans le centre ville, à l'OUEST et le NORD-EST de la ville.

PUD 1981 : il est caractérisé par la création du nouveau centre ville qui sera dans la ZHUN1 (qui ne participe pas au plan d'aménagement, mal intégré et hors du tissu urbain).

PUD 1984 : a prévu plusieurs opérations à l'intérieur du tissu "des restructurations pour permettre la densification et la régularisation de certains lotissements comme THNIET EL HDJAR et lotissements de POLICE .

Cette période est marquée par l'apparition des démolitions à l'intérieur de la ville ancienne, notamment au Sidi Sahraoui. Ces travaux de démolitions ont été arrêtés vu le statut foncier des terres (propriétés privées).

c. 4^{ème} extension 1981-1997: est une extension vers le N-E par construction des ensembles collectifs « ZHUN1 » et « ZHUNZ », des équipements scolaires, sanitaires, et administratifs.

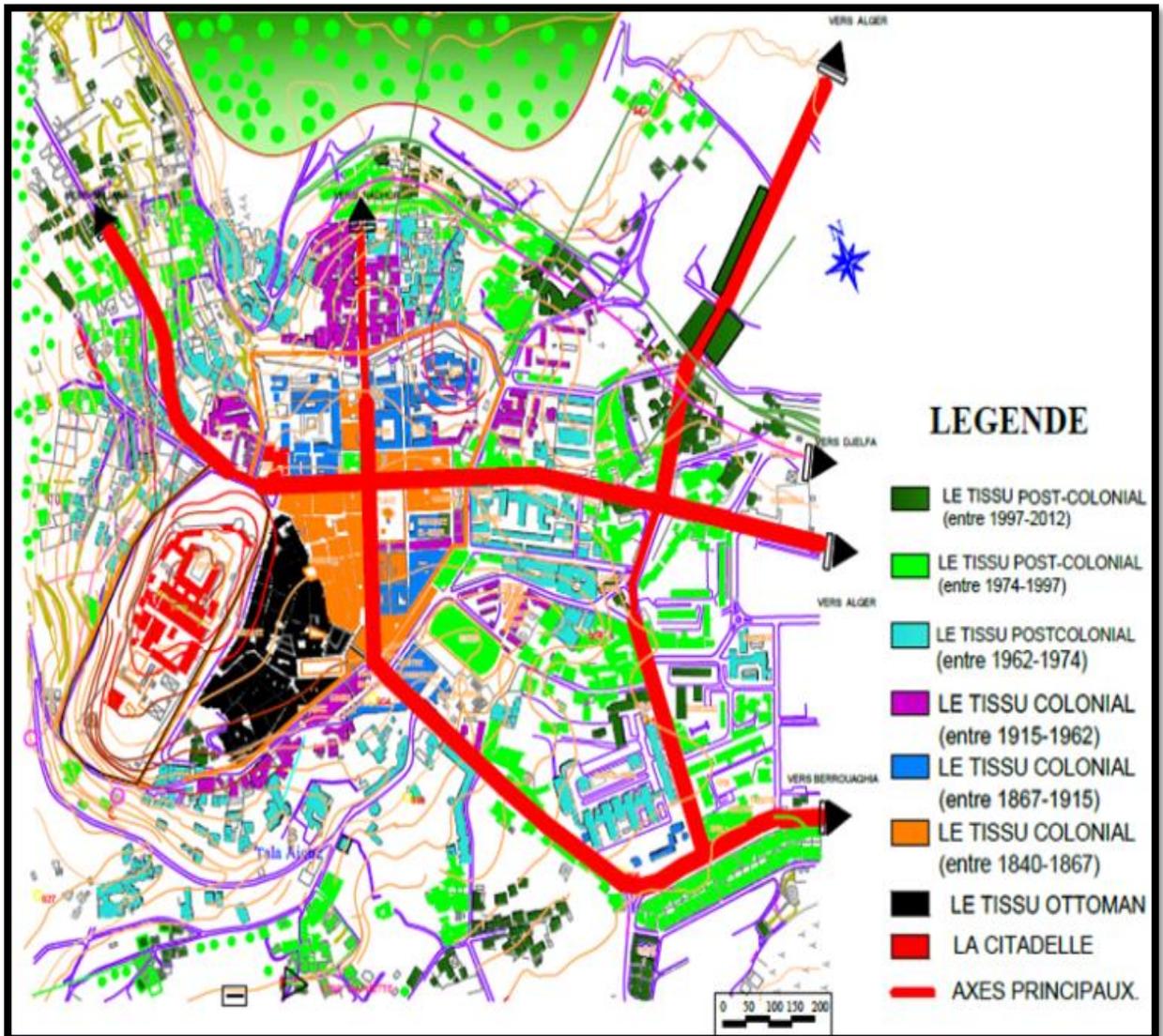
Cependant, toutes les activités (urbaines, centrales, administrative et de service...) ont été transférées vers le quartier périphérique : au niveau du quartier N-E (THNIET EL HADJER) le long du parcours de développement territorial reliant MEDEA à ALGER.

PDAU1997: il est caractérisé par une grande occupation d'habitat individuel qui engendre une urbanisation non maîtrisée puis une densification spontanée, ces principes d'aménagement basés sur 03 axes d'intervention qui se basent sur la planification urbaine :

- Densification, Rénovation, Restructuration.
- Orientation du développement de la ville vers le Nord.
- Développement des communes limitrophes « Draa Smar, Tmazgida, Ouazra, Harbil »

Cette période est marquée par le retour à la construction dans la ville ancienne qui a connu des substitutions du bâti historique démolé par des constructions de type contemporain, provoquant une hétérogénéité de l'image urbaine du quartier historique.

Suivant le parcours territorial reliant Médéa à Berrouagouia, ce dernier contient un pôle universitaire, des habitations collectives avec des équipements de proximité et des services.



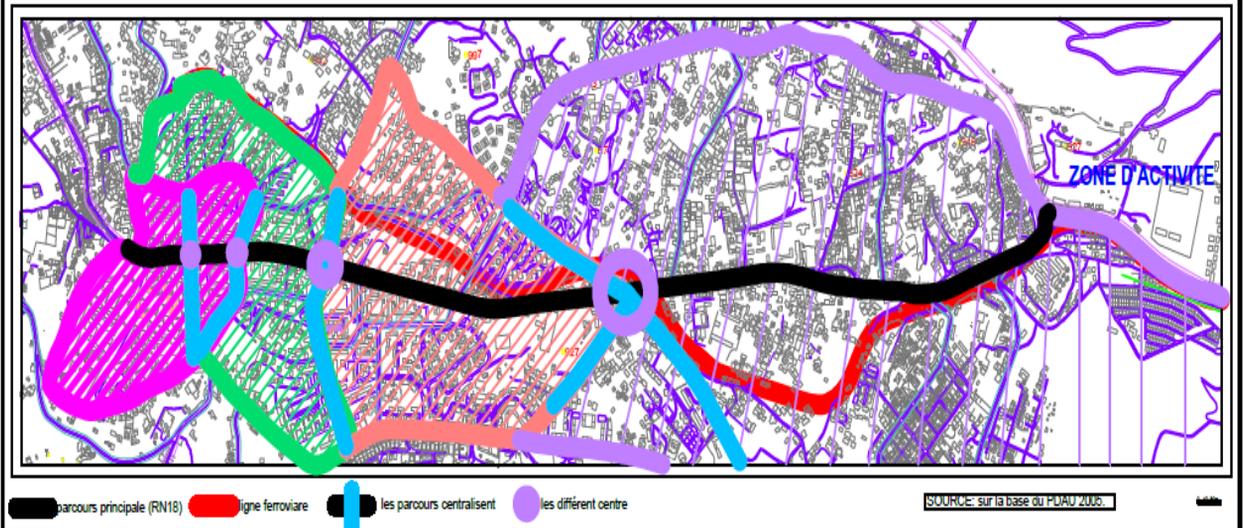
III.4.8.Synthèse de la croissance urbaine :

La ville dans son processus de formation et de transformation a subi des changements, ces derniers ont été l'œuvre de certains critères liés à la ville

- La position stratégique et la disponibilité de l'eau qui ont donné à la ville sa position actuelle « éléments inducteurs ».
- La géomorphologie qui a joué un rôle fondateur dans le développement de la ville qui est devenue l'élément générateur de la croissance urbaine.
- La faible pente vers le Nord/Est exige l'extension vers cette direction élément générateur « extension vers Damiette ».
- Le plateau de la ville est entouré par des falaises argileuses qui constituent une limite naturelle de la croissance urbaine.

- La colline NADHOR qui a arrêté l'extension vers le Nord constitue une barrière naturelle pour l'extension.
- La disponibilité foncière ou le secteur privé domine la propriété foncière.
- La présence du parcours territoriale historique qui était l'élément ordonnateur de croissance.
- La logique d'implantation a suivi la géomorphologie accidentée de la ville, cette logique a permis l'éclatement de trois fois plus le rayon d'urbanisation qu'une ville à relief plat.
- Absence des règles de l'auto-construction, ce qui fragmenté la ville dans tous les sens.
- Limite d'assainissement : L'évacuation de " E.V, E.U, E.P" de la ville de Médéa est dirigée vers le sud, Ce sens unique doit être absolument respecté nord au-delà de la limite d'assainissement gravitaire nord risque de contaminer les sources.

Synthèse de la croissance urbaine de la ville de médéa entre (1997-2012):



III.4.9. Identification de deux entités différentes :

a. Entité typo-morphologiquement reconnaissable : c'est le centre historique « intra-muros » physiquement déterminé, inscrit dans un plateau topographiquement fermé ou tous les critères de définition d'un centre historique sont applicables.

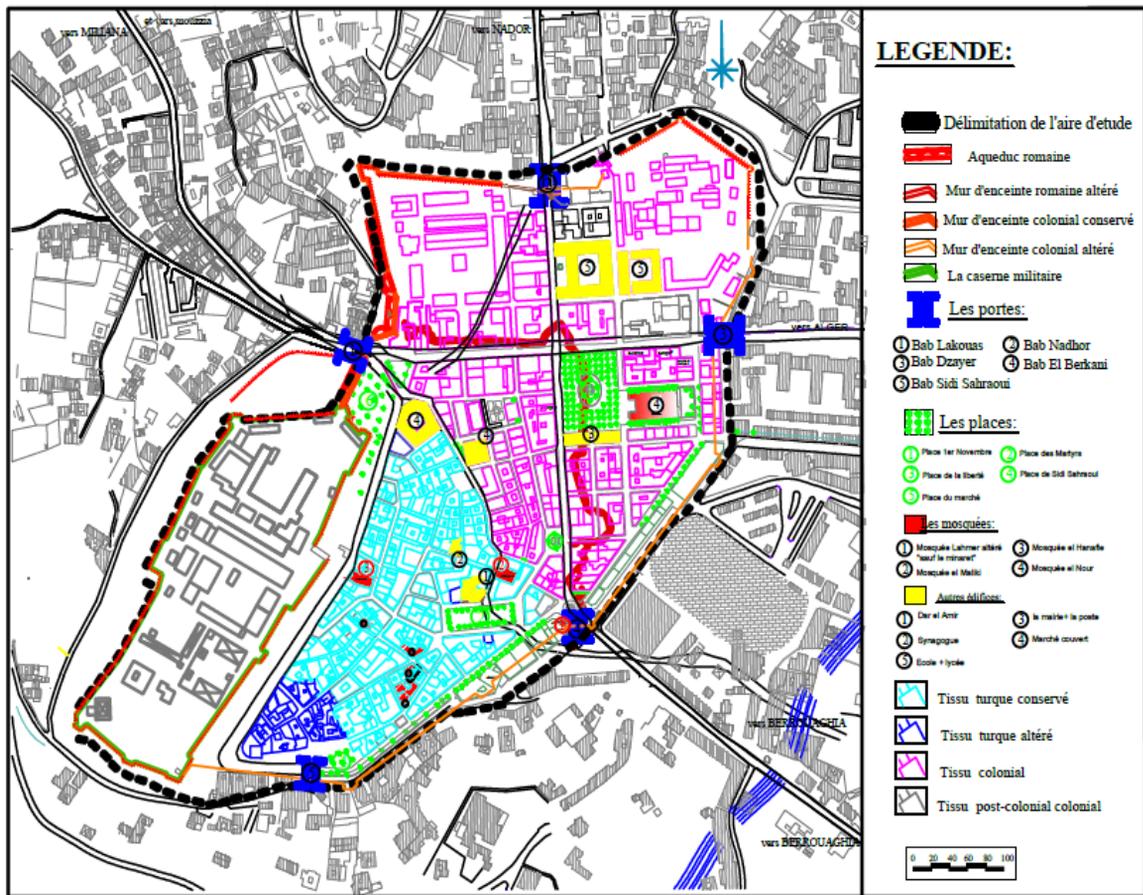
b. Entité typo-morphologiquement indéterminée : c'est la partie urbaine extérieure « extra-muros » extension éclatée et fragmentée de la ville ou la croissance urbaine a été incontrôlable.

III.4.10. Structure de permanence :

La structure de permanence est la synthèse du processus de formation et de transformation de la ville qu'elle fournit les éléments persistants identifiés dans l'étude de l'évolution du tissu urbain ; en constituant la phase préliminaire d'évaluation du bâti historique de l'aire d'études « caractères typologiques, architectoniques et historico-culturels »^[1], tout en mettant en évidence les faits urbains tels que les monuments et les édifices singuliers. Ces éléments sont évalués par rapport à leur degré de permanence qui sera un indice sur la nature du projet, Elle considère les éléments qui sont conservés à travers l'histoire, ainsi que les éléments altérés mais qui persistent dans la mémoire collective^[2]:

^[1] Ouvrage de V.Spigay,A.Levy « Le plan et l'architecture de la ville » Ed. Cluvia Milan 1989.

^[2] V.Spigay,A.Levy « Le plan et l'architecture de la ville »,p :142.



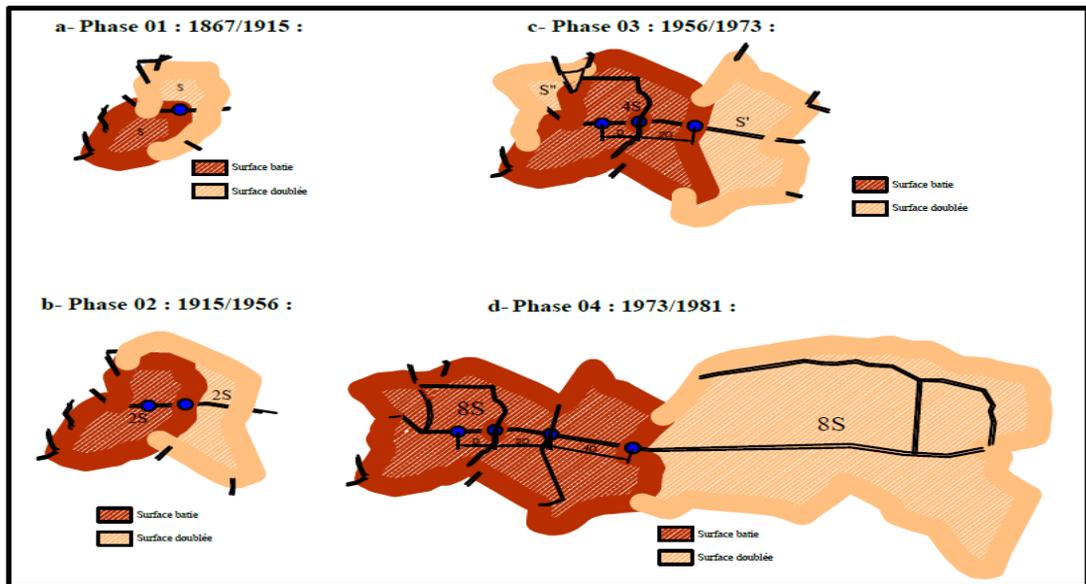
	L'élément	La valeur	L'état de conservation
Système de fortification	L'aqueduc	Historique Architecturale Monumentale	Conservé dans une partie et en état de dégradation avancée
	L'enceinte ottomane	Historique	Altérée
	L'enceinte coloniale	Historique , Architecturale Monumentale et D'usage	Conservée dans la partie nord ouest et altérée dans le reste
	La caserne	Historique, Architecturale et D'usage	Altérée, substituée par la caserne coloniale conservée
Les portes	Porte des arcades	Historique Architecturale Monumentale	Altérée, substituée par la caserne coloniale conservée
	Porte El-Nadhor	Historique Architecturale Monumentale	Altérée conservée dans la mémoire collective
	Porte D'Alger	Historique Architecturale Monumentale	Altérée.
	Porte des jardins	Historique Architecturale Monumentale	Altérée conservée dans la mémoire collective.
	Porte de Sidi Sahraoui	Historique Architecturale Monumentale	Altérée mais elle est conservée dans la mémoire collective.

Les parcours	Parcours d'implantation	Historique	Altéré
	Parcours de consolidation	Historique	Une partie conservée et l'autre partie altérée.
	Parcours de liaison	Historique	Une partie conservée et l'autre partie altérée.
	Parcours de structuration	Historique	Conservé
Eléments naturels	Le talus	Historique	Conservé de l'ouest au sud.
	Les cours d'eau	Historique	Altéré
Les espaces publics	Place 1 ^{er} Novembre	Historique et D'usage	Conservée
	Place des martyrs	Historique et D'usage	Conservée
	Place de la liberté	Historique et D'usage	Conservée
	Place de Sidi Sarhraoui	Historique	Altérée, située au sud à côté de la porte Sidi Sahraoui.
	Place du marché	Historique et D'usage	Conservée
Les édifices	La mosquée Hanafi	Historique, Architecturale Symbolique et d'usage	Construite en 1743, restaurée et conservée
	La mosquée Maliki	Historique, Architecturale Symbolique et d'usage	conservée
	La mosquée Lahmar	Historique, Architecturale et Symbolique	Construite en 1155 altérée aujourd'hui sauf son minaret
	Dar El Emir	Historique, Architecturale Symbolique et d'usage	Conservée, restaurée et reconvertie en musée
	La synagogue	Historique, Architecturale	Conservée
	La mairie, la poste	Architecturale, Historique et D'usage	Conservés situés autour la place 1 ^{er} Novembre
	Le marché couvert	Architecturale D'usage	conservée
Les tissus	Tissu ottoman	Architecturale, Historique et D'usage	Caractérisé par des façades dépourvues d'ornementation, dotées de petites ouvertures à l'extérieur. A l'intérieur, les façades se caractérisent par la présence des arcs ornés donnant sur un patio qui organise toutes les entités des maisons.
	Tissu néo-classique Français	Architecturale, Historique et D'usage	Caractérisé par une régularité en plan et en façades composées des ouvertures rectangulaires et présentent un soubassement, un corps, des toitures et des encadrements ornés par des éléments architectonique.

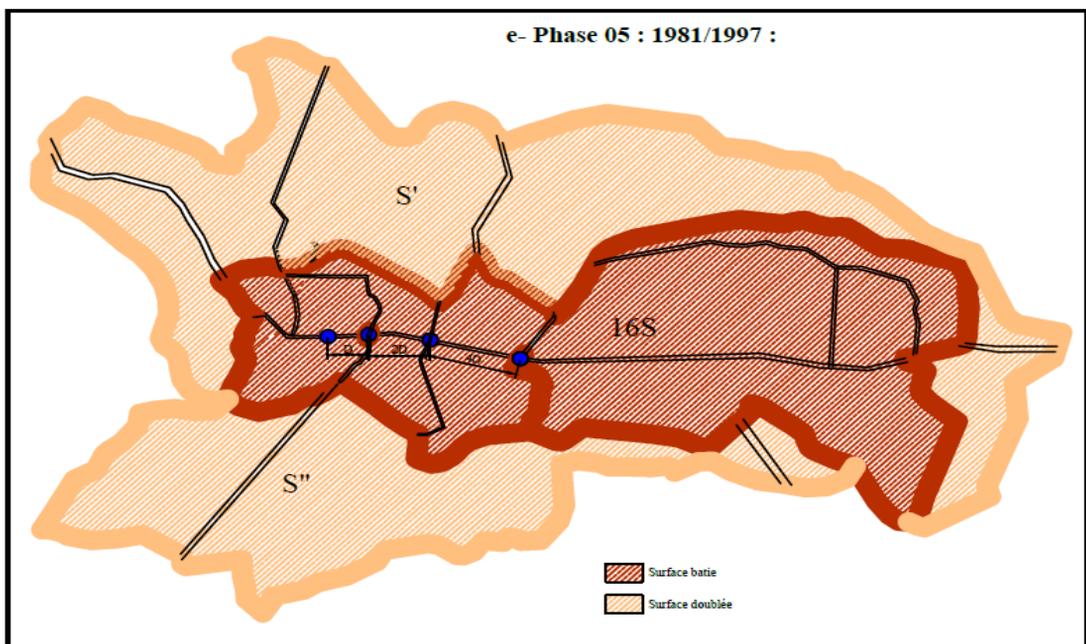
III.4.11. Processus de doublement de la structure urbaine :

Médéa est une ville qui a connu une croissance importante à travers plusieurs phases :

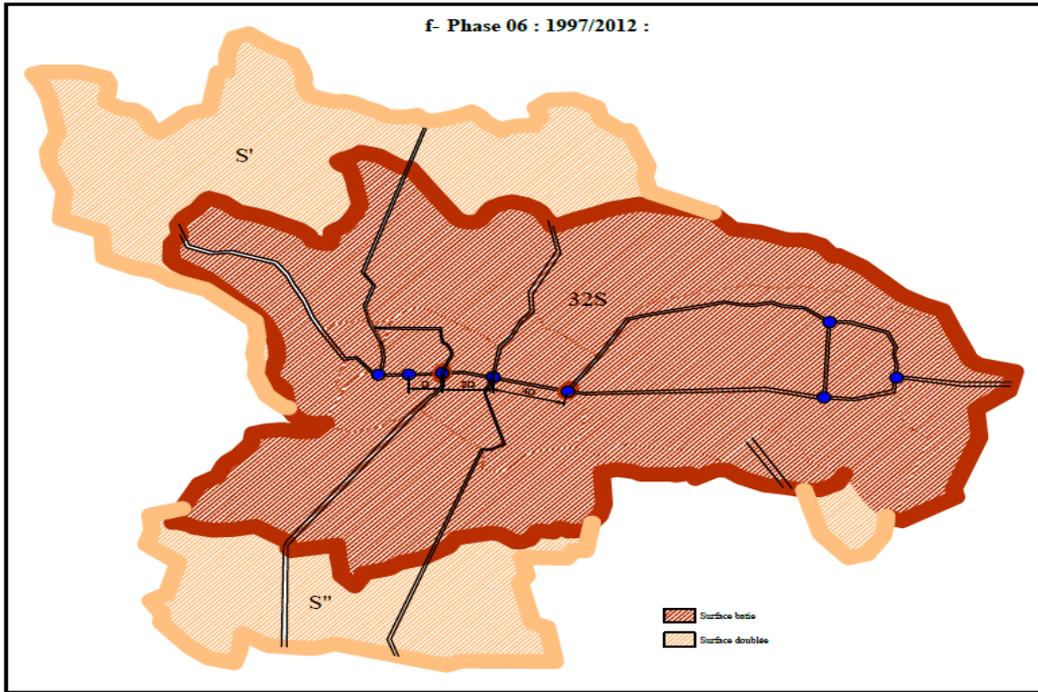
- **Phase 01 : 1867/1915 :** Pendant cette période, la ville a été formée par un tissu ottoman, après on remarque un doublement vers le nord, avec l'apparition du tissu colonial.
- **Phase 02 : 1915/1956 :** Dans cette phase, le doublement de la ville a été fait à partir de l'axe transversal.
- **Phase 03 : 1956/1973 :** Le doublement de la ville dans cette phase était vers l'est suivant l'axe routier (RN18) avec une petite partie qui a été évoluée à l'ouest.
- **Phase 04 : 1973/1981 :** Le doublement de la ville dans cette phase a resté vers l'est, occupant plus en plus les terrains plats de la ville.



- **Phase 05 : 1981/1997 :** Le doublement de la ville dans cette phase était vers le nord et le sud, occupant les terrains de faible pente.

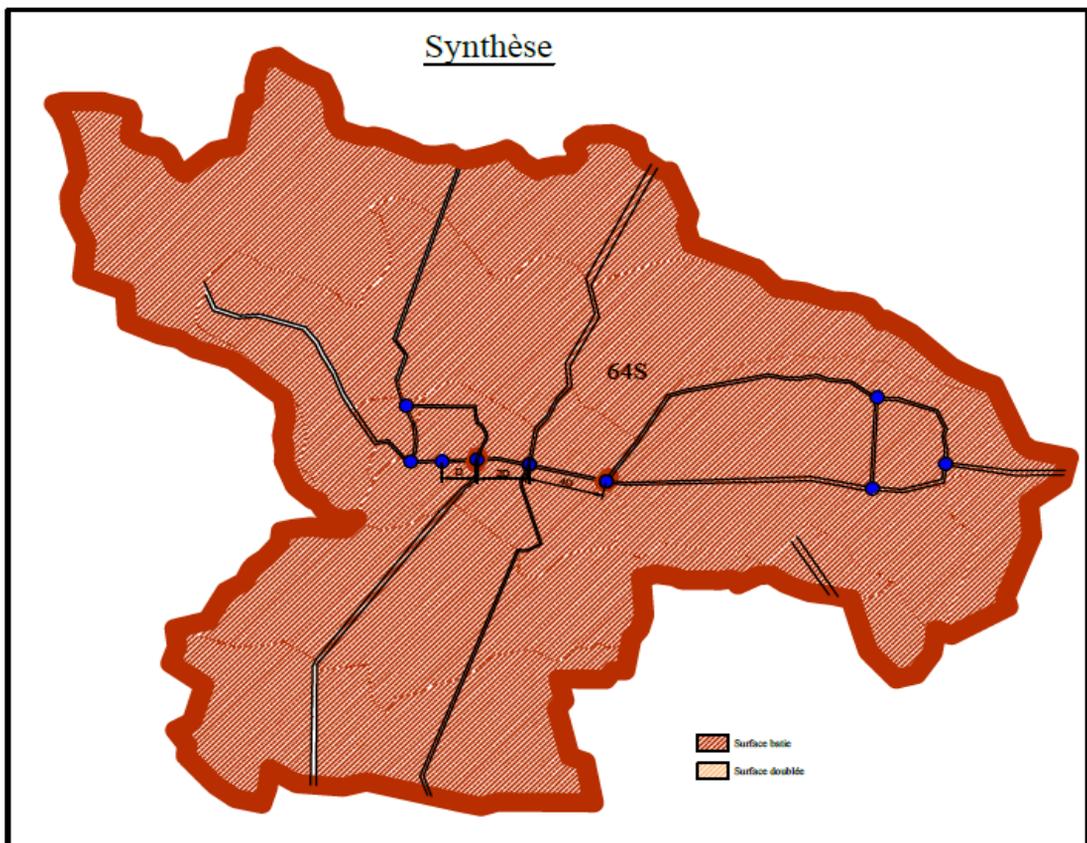


•**Phase 06 : 1997/2012 :** Le doublement dans cette phase était vers le nord-ouest et vers le sud-ouest.



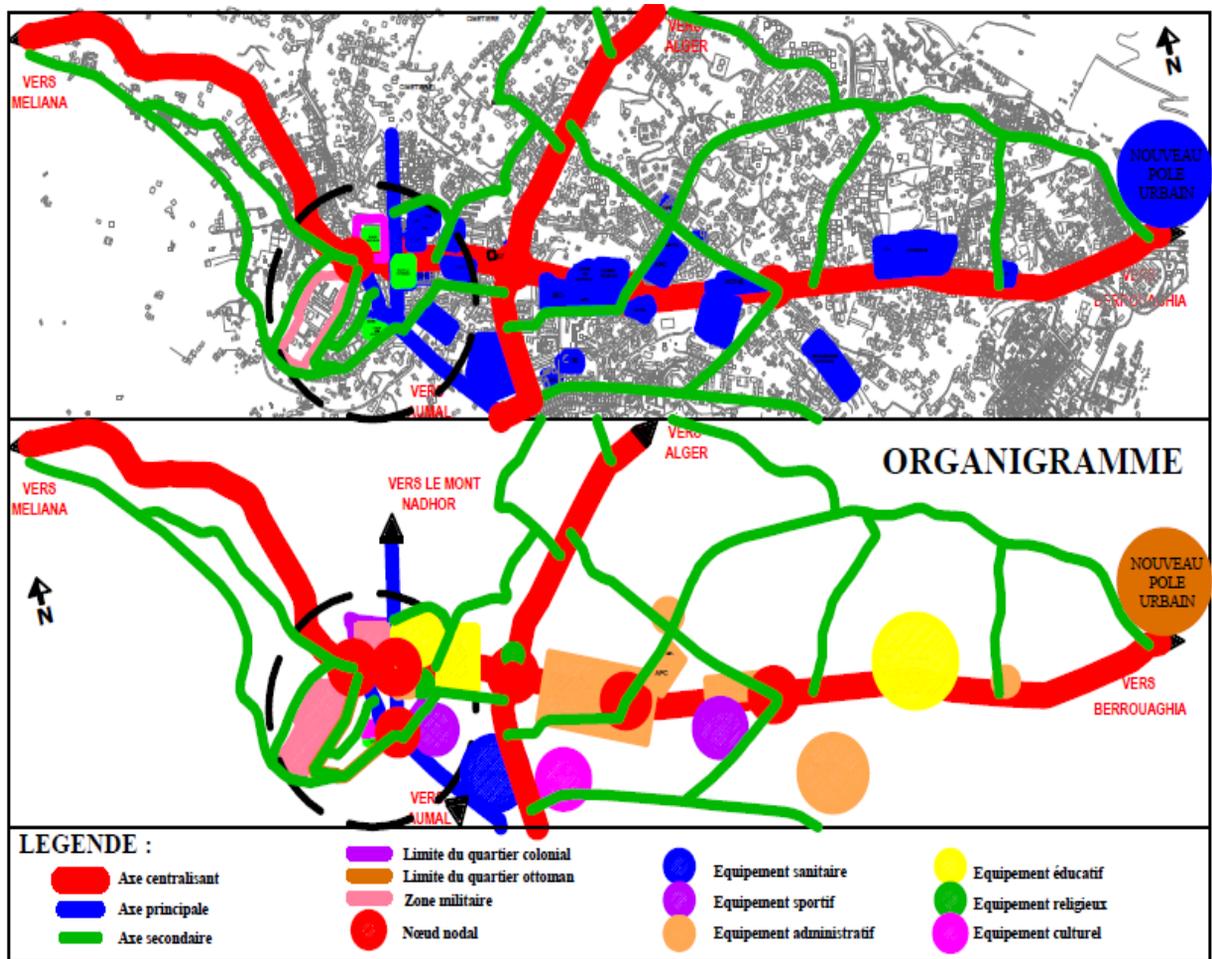
-Synthèse du doublement des structures urbaines:

La ville a subi une croissance de l'emprise au sol de la surface urbaine qui a été multipliée par 64 fois.



III.5.Lecture de la typologie de la ville de Médéa:

III.5.1.Schéma de structure De la ville :



- Les axes structurants :

La ville est structurée par deux voies centralisantes primaires, une longitudinale qui est RN18 qui relie Médéa à Miliana et Berrouaghia, et une autre qui traverse la ville transversalement et qui la relie à la RN01 avec des voies secondaires longitudinales et d'autres voies secondaires transversales, et des voies tertiaires qui renforcent l'armature urbaine dans la ville.

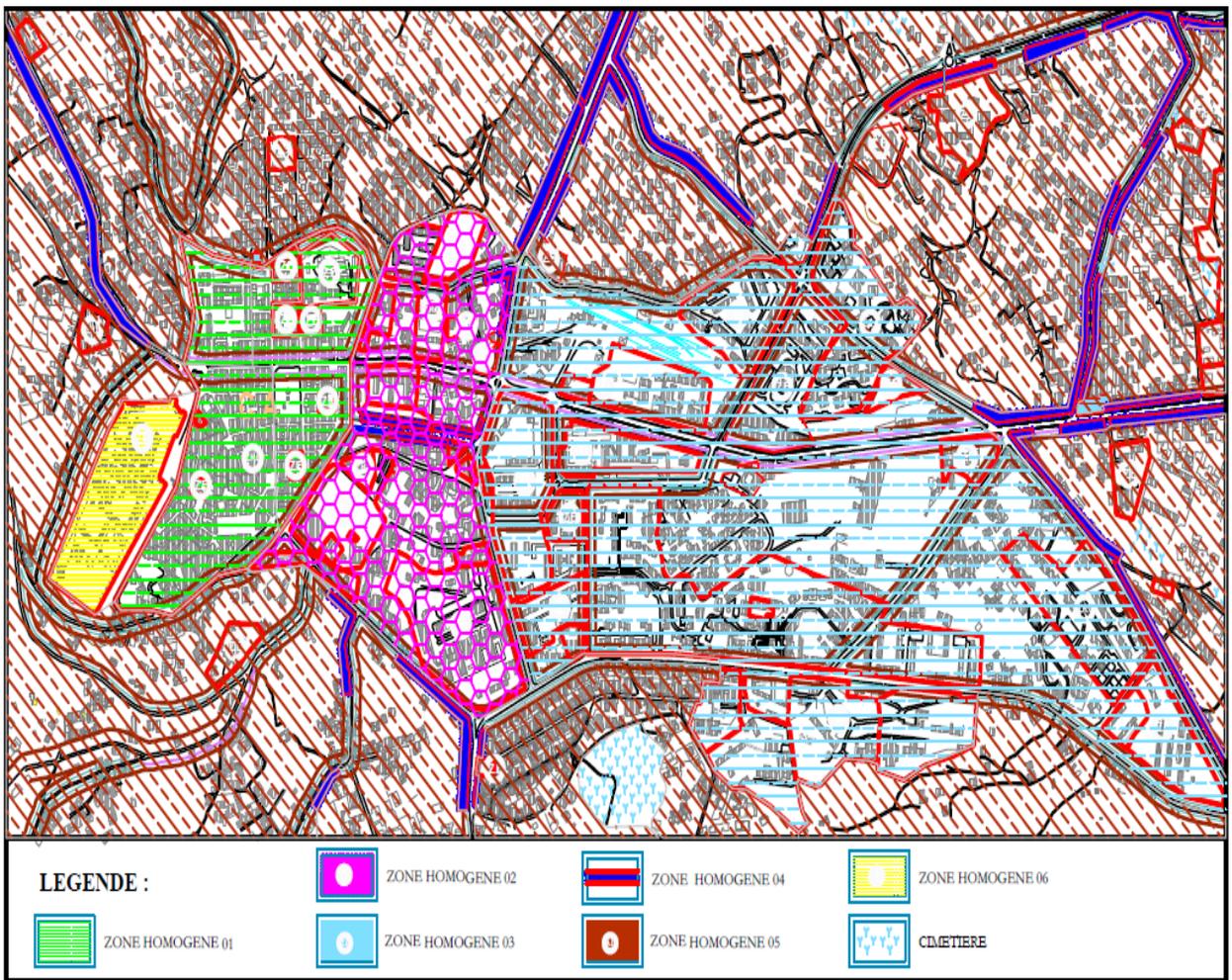
- Les équipements structurants :

La majorité des équipements structurants de la ville de Médéa ont été construits le long des axes structurant (Siège de la Wilaya, siège de Naftal, Algérie télécom, la sûreté nationale, les hôtels, l'université, siège de l'OPGI, les deux stades et l'hôpital), et d'autres équipements d'intérêt communal (l'APC, le théâtre communal) avec d'autres d'intérêt régional (la Daïra, la maison de la culture, la gendarmerie nationale) qui se trouvent le long des axes secondaires mais proche des axes structurants la ville.

- Les espaces publics structurants :

Les espaces publics structurants sont les deux places publiques dans le centre ancien: place du premiers novembre qui joue le rôle primordiale dans la structure de la ville durant la création du quartier colonial, et la places des martyres qui a été construite durant les travaux de requalification et de restructuration lancés par les autorités françaises dès leurs arrivées.

III.5.2. Les zones homogènes de la ville :



Toute élaboration de plan directeur d'aménagement et d'urbanisme passe par une délimitation des zones homogènes, donc un zonage de fait, il correspond assez fidèlement à des formes d'occupation de l'espace.

Le zonage spatial vise à délimiter des zones de différentes utilisations (habitats individuels, habitats collectifs, équipements...etc.).

A travers la lecture des cartes (Carte d'état de fait du PDAU/Carte de synthèse de croissance de la ville/Carte du cadre bâti de la ville), nous avons trouvé que le centre-ville de Médéa, comporte six zones homogènes, qui ont été délimités se basant sur le relief de la région, la stratification historique ainsi que la typologie du bâti et sa permanence.

•Zone homogène 01 (le centre historique) :

Elle comporte toute la ville historique de Médéa (c'est à dire les quartiers, ottoman, colonial et le quartier hybride), elle est délimitée par le pied du mont El-Nadhor au nord, un talus naturel au sud, le quartier des casernes à l'ouest, et l'extension postcoloniale à l'est. Cette zone se trouve sur un plateau qui présente des très faibles pentes (qui varient de 1% jusqu'à 7%).

Les constructions de cette zone sont des habitations individuelles en majorité, avec quelques équipements d'intérêt communal, elle présente une grande homogénéité typologique, qui est la typologie traditionnelle (coloniale et ottomane), elle est perceptible à travers les façades urbaines, elle présente donc une image urbaine relativement forte.

•**Zone homogène 02 (la première extension postcoloniale) :**

Elle comporte la première extension postcoloniale, elle est délimitée par le pied du mont El-Nadhor au nord, un talus naturel au sud, le centre historique à l'ouest et les constructions de la deuxième extension postcoloniale à l'est.

Le relief de cette zone très peu accidenté, ce qui a favorisé l'extension de la ville dans cette direction (vers l'est et le nord-est).

Les constructions de cette zones sont des équipements en majorité, avec quelques habitats collectifs de type HLM. Elle présente typologie postcoloniale.

•**Zone homogène 03 (la deuxième extension postcoloniale) :**

Elle comporte la deuxième extension postcoloniale, elle est délimitée par la zone d'habitat individuel au nord, un talus naturel au sud, la zone homogène 02 à l'ouest et Damiette à l'est.

Le relief de cette zone très peu accidenté, ce qui a favorisé l'extension de la ville dans cette direction (vers l'est et le nord-est).

Les constructions de cette zone sont des habitats collectifs, avec des équipements administratifs d'intérêt régional (siège d'Algérie Télécom, Siège de NAFTAL, Siège de la wilaya, la poste, la sureté nationale, des bancs... etc.). Elle présente une hétérogénéité typologique.

•**Zone homogène 04 (ou zone d'habitat mixte) :**

Cette zone est située le long des axes routiers principaux, elle est composée de constructions agglomères et contigües, qui sont occupés par des commerces et des activités aux niveaux inférieurs, et superposés de logements en étages, elle comporte aussi quelques équipements. La typologie très variée et l'hétérogénéité constituent le caractère dominant de cette zone.

•**Zone homogène 05 (ou zone d'habitat individuel) :**

Elle comporte toute l'extension de la ville depuis les années 1980 jusqu'à la période actuelle, elle comporte des maisons individuelles avec quelques équipements de proximité, des lotissements, avec des implantations sur les banlieues de la ville.

L'implantation des constructions n'est pas hiérarchisée, elle est faite suivant le relief de la région. La typologie très variée et l'hétérogénéité constituent le caractère dominant de cette zone, ce qui a résulté une image urbaine très faible.

•**Zone homogène 06 (ou la zone militaire) :**

Cette zone est à caractère unifonctionnel, elle ne comporte que les casernes militaires. Ces limites sont déterminées suivant le talus naturel qui entoure le site des cotés nord, sud et ouest, et le centre historique du côté est.

Le caractère général de cette zone est le manque d'une structure urbaine, Elle ne constitue qu'un baraquement militaire.

III.5.3. Les entités urbaines du centre historique de la ville :

Selon le processus de formation et de transformation de la structure urbaine, on peut partager le centre historique de la ville de Médéa en quatre entités urbaines homogènes, avec une sous-entité :

•Sous-entité :

Elle se situe à côté d'une barrière naturelle infranchissable (le pied du mont El-Nadhor au Nord), ne permettant pas d'éventuelle extension du quartier européen.

Elle comporte une gendarmerie, un lycée et un CEM. L'absence d'une structure urbaine n'a pas permis de la classer comme une entité.

III.5.4. Système d'organisations des tissus urbains :

la décomposition du tissu urbain en « systèmes » consiste à un découpage en zones géographiques de plus en plus petites. On peut distinguer trois systèmes organisateurs :

a. Analyse du système viaire : C'est le système de liaison de l'espace de la ville.

•Entité no : 01 Elle est caractérisée par un système viaire en fausse résille : c'est le résultat de la superposition du système linéaire (des trames viaires simple) + un système arborescent (les rues appartenant à des trames différentes et jouent un rôle différent dans l'ensemble du système. Puis, La rencontre des rues n'est pas orthogonale. Tout dépend du sens dans lequel le trajet est effectué. Toutes les voies sont étroites, d'une largeur qui varie entre 3m et 7m, seules les deux anciennes voies (qui sont le parcours de formation, et la rue de la casbah), qui ont une largeur importante.

•Entité no : 02 est caractérisée par un système viaire en vraie résille : le rôle des rues comme celui de chacune des faces des îlots, sera équivalent dans l'ensemble du système. Puis, La rencontre des rues est orthogonale, elle confirme l'équivalence du rôle de chaque rue du système.

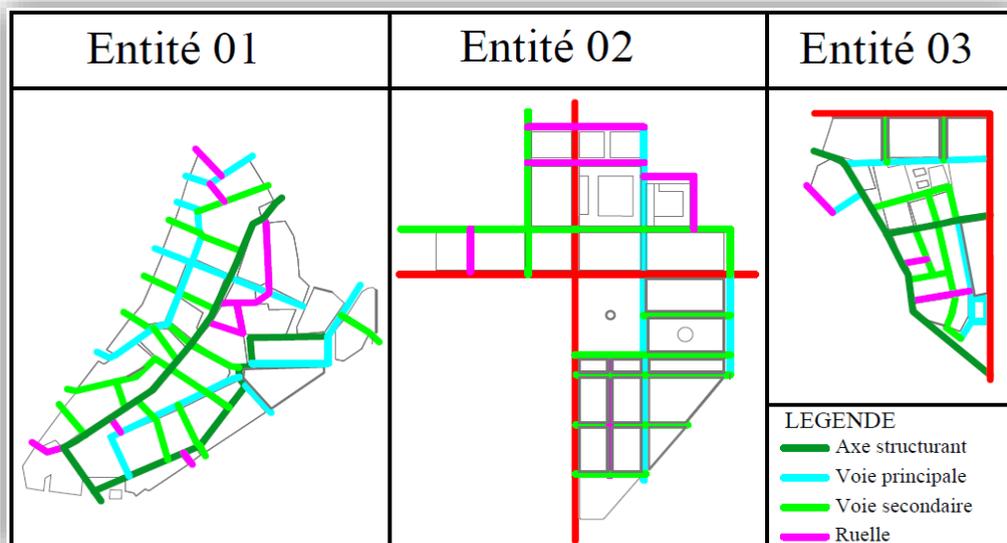
C'est le plan en damier que l'on retrouve dans de nombreuses villes, particulièrement dans les créations urbaines volontaires.

Les deux axes coloniaux sont larges et longs ce qui signifie leur importance, et les autres voies de dessertes sont moins importantes.

•Entité no : 03 C'est le résultat de la superposition du système viaire en vraie résille (de la ville coloniale), et le système viaire en fausse résille (de la ville ottomane).

On assiste à deux types de rencontre des rues : 1)- La rencontre des rues n'est pas orthogonale (de la ville précoloniale). 2)- La rencontre des rues orthogonale (de la ville coloniale).

On assiste à deux types dimensionnels des voies : 1)- Des voies larges et longues (c'est la plupart des voies de la ville coloniale). 2)- Des voies courtes et étroites (c'est la plupart des voies de la ville précoloniale).



•**Entité no : 04** : L'absence d'une structure viaire (c'est qu'un baraquement militaire).

•**Sous-entité** : Elle présente un degré de structuration très faible.

b. Analyse du système parcellaire : C'est un système de partition de l'espace de la ville en un certain nombre d'unités foncières, qui sont les parcelles.

•**Entité 01** : On observe des subdivisions à peu près perpendiculaires à la direction initiale, mais beaucoup plus discontinues. Ce type de trame est très fréquent dans les villes occidentales traditionnelles et donc les parcelles sont perpendiculaires aux courbes de niveau.

- Elles sont orientées par une limite naturelle (le talus) et une autre urbaine (l'enceinte).

- On observe des déformations convergentes des parcelles, au niveau de chaque point de convergence, les directions du parcellaire vont se resserrer en forme d'éventail et les parcelles prennent une forme trapézoïdale.

- Généralement, le tissu urbain médiéval est constitué de petites parcelles à l'exception de quelques espaces publics (mosquées, hammams, madrasas).

•**Entité 02** : Les directions du parcellaire ne sont pas hiérarchisées, Les deux principales directions de la trame sont d'importance à peu près équivalente : les limites du parcellaire présentent la même continuité dans un sens et dans l'autre. Ce type de trame se trouve plutôt dans les tissus urbains créés d'une manière volontaire, comme les villes grecques et romaines.

- Le quartier s'inscrit entre le piémont du mont Nador au nord, et l'escarpement au sud (dans une assiette à peu près plate), les parcelles sont carrées, rectangulaires ou triangulaires.

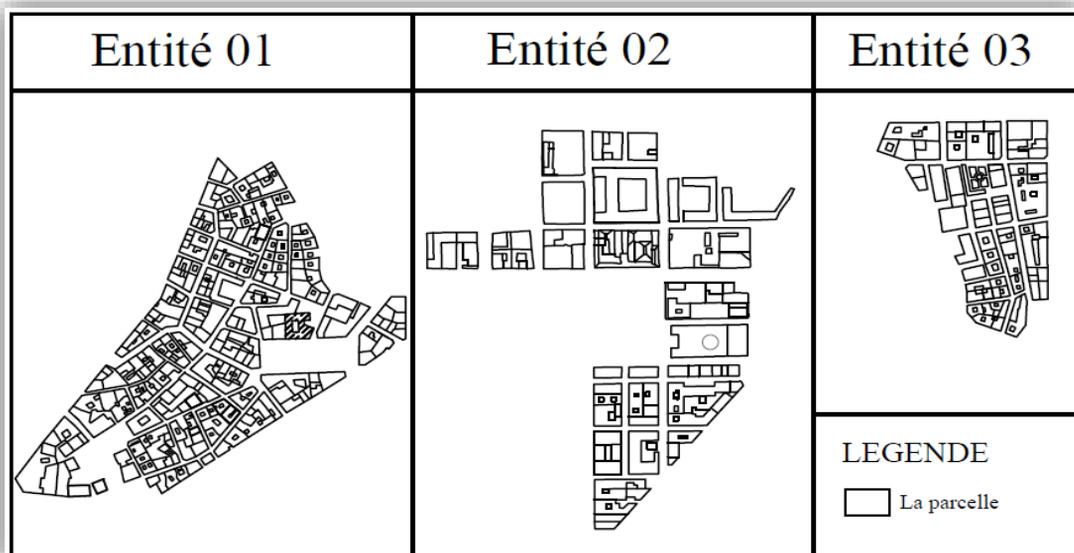
- il est orienté par rapport à une limite naturelle (un talus au sud et le mont El-Nador au nord), et une limite urbaine (qui est l'enceinte).

- la taille des parcelles de Haussmann étaient grandes, à travers le temps Elle se diminuaient.

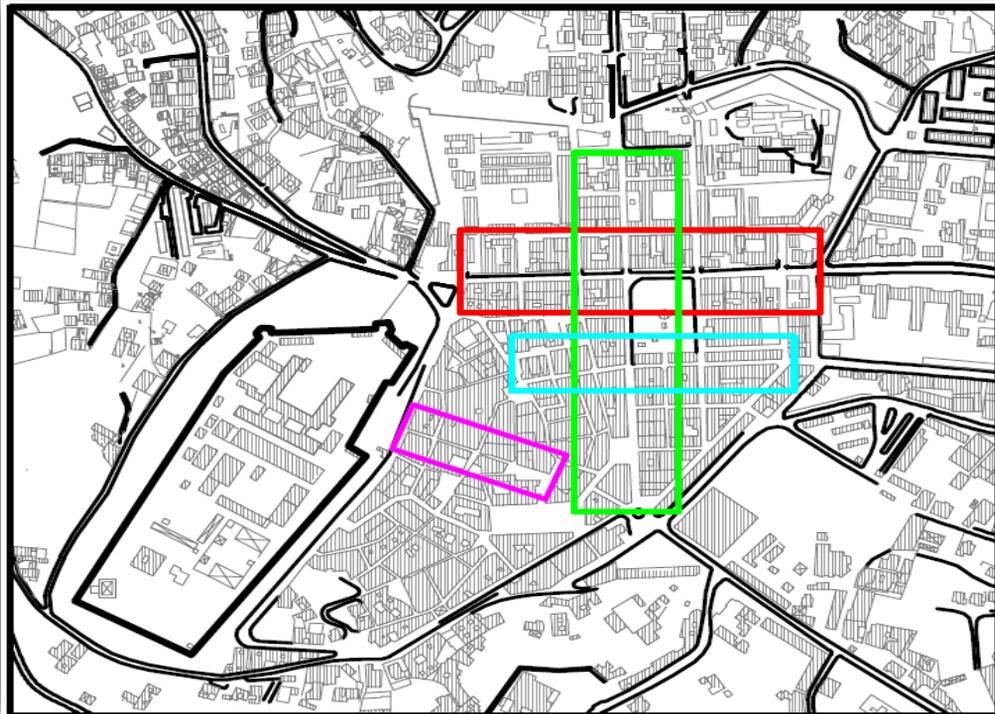
•**Entité 03** : C'est une zone mixte : c'est l'intersection de l'entité n°1 avec l'entité n°02, on assiste à l'apparition des caractéristiques des deux entités ,Parfois Les directions du parcellaire sont hiérarchisées et parfois elles ne sont pas hiérarchisées.

La forme géométrique des parcelles est orientée selon deux trames : 1)- La trame de la ville ottomane. 2)- La trame de la ville coloniale.

On assiste à deux types dimensionnels des parcelles : 1)- Les petites parcelles dans le tissu précolonial. 2)- Les grandes parcelles dans le tissu colonial.



- Analyses des échantillons du centre ancien:



Echantillon 01:

•Rapport parcellaire/hiérarchisation des voies :

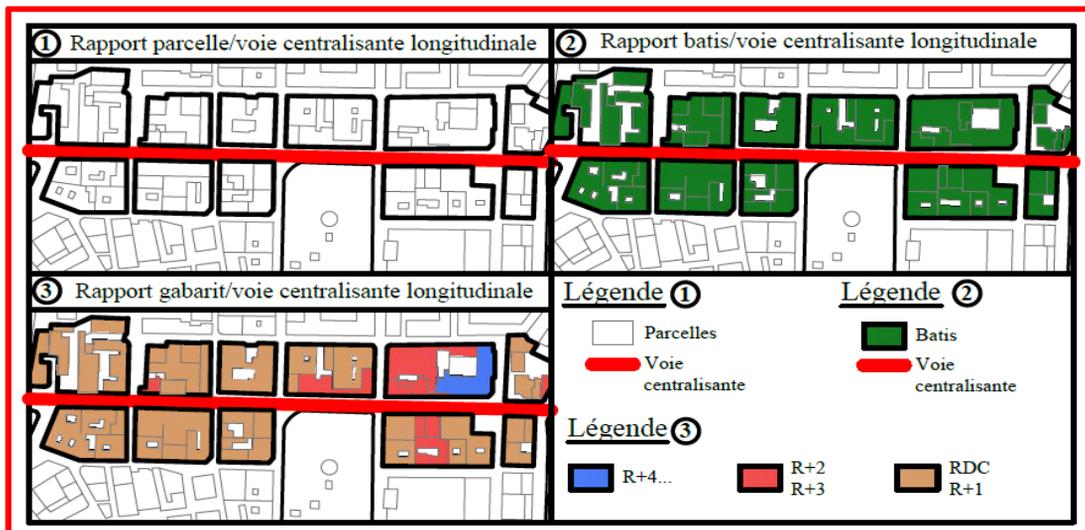
Le découpage parcellaire est bien respecté par rapport à la voie et obéit aux principes suivant : la régularité et la perpendicularité.

•Rapport bâti/hiérarchisation des voies :

Une occupation quasi-totale des parcelles donnant sur la voie centralisant longitudinale.
Un ordonnancement directionnel par l’alignement et la perpendicularité sur la voie.

•Rapport gabarit/hiérarchisation des voies :

Le caractère de la voie centralisant longitudinale est confirmé par un gabarit varie de RDC à R+4 à dominance de R+1.



- **Entité 04 :** L'absence d'une structure urbaine (c'est qu'un baraquement militaire).

- **Sous-entité:** Elle présente un degré de structuration très faible.

c. Analyse du système bâti : C'est le système qui regroupe l'ensemble des masses construites de la forme urbaine quelle que soit leur fonction.

- **Entité no : 01** Elle est caractérisée par les bâtiments qui sont accolés les uns aux autres de tous les côtés, d'une manière à former une masse continue, uniquement interrompue par les rues.

- Les directions des bâtiments sont similaires qui seront perçus comme un ensemble homogène.

- On peut constater une très grande homogénéité dimensionnelle des bâtiments (le gabarit dominant est R+1) ; les seuls éléments qui singularisent sont les mosquées

- **Entité no : 02** Elle est caractérisée par un bâti linéaire : les bâtiments sont juxtaposés les uns aux autres, d'une manière à former une ligne continue : il y a une continuité du bâti dans une seule direction de l'espace.

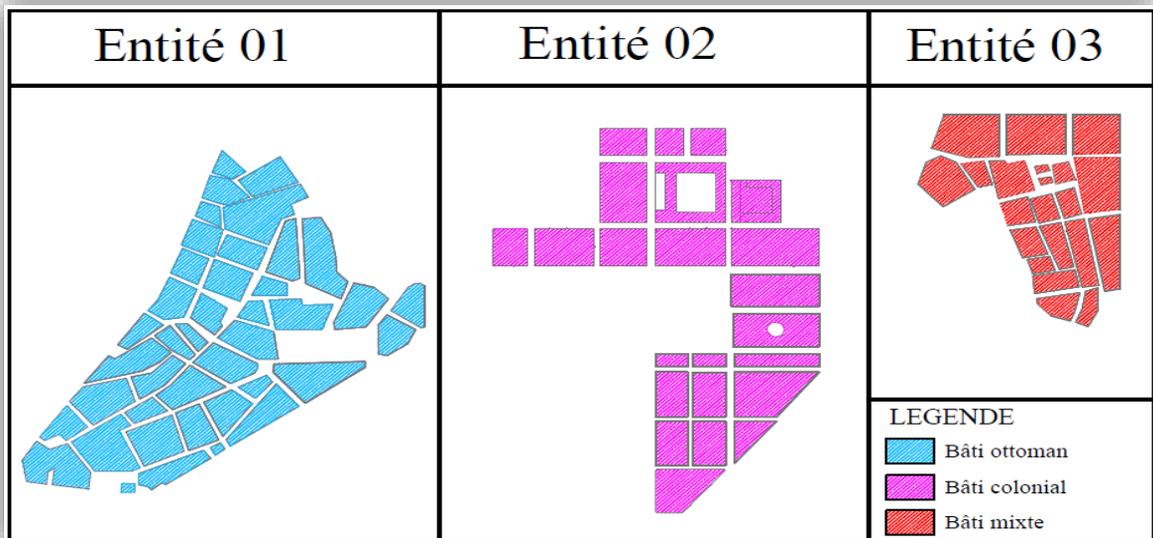
- Les directions des bâtiments sont similaires qui seront perçus comme un ensemble homogène.

- - On peut constater une très grande homogénéité dimensionnelle des bâtiments (le gabarit dominant est R+1) ; les seuls éléments qui singularisent sont le minaret de la mosquée El-Nour, l'hôtel de ville et le lycée.

- **Entité no : 03** Il y a deux types topologiques du bâti : 1 - Bâti plan (dans la ville précoloniale).

- 2 - Bâti linéaire (dans la ville coloniale).

Il y a deux types de direction des bâtiments, l'une est orientée selon la trame de la ville coloniale et l'autre est orientée selon la trame de la ville précoloniale.



- **Sous-entité :** Elle est caractérisée par un bâti ponctuel : les bâtiments sont séparés les uns aux autres par une distance plus ou moins grande (donc le bâti est discontinu), ils seront perçus comme un ensemble non homogène; Généralement, elle présente un manque d'homogénéité dimensionnelle.

- **Entité no : 04** Elle est caractérisée par un bâti ponctuel : les bâtiments sont séparés par une distance plus ou moins grande (donc le bâti est discontinu), ils seraient perçus comme un ensemble non homogène; Généralement, elle présente un manque d'homogénéité dimensionnelle.

Echantillon 02:

•Rapport parcellaire/hiérarchisation des voies :

Le découpage parcellaire est bien respecté par rapport à la voie et obéit aux principes suivant : la régularité et la perpendicularité.

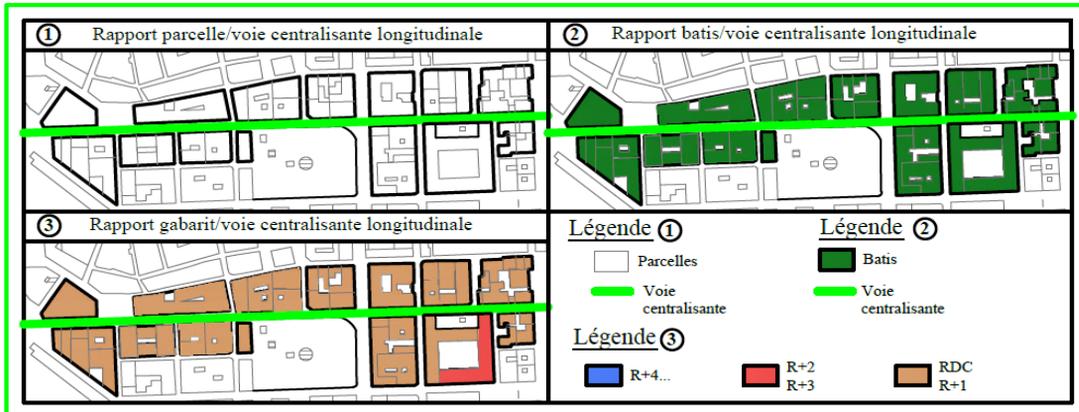
•Rapport bâti/hiérarchisation des voies :

Une occupation quasi-totale des parcelles donnant sur la voie centralisant longitudinale.

Un ordonnancement directionnel par l'alignement et la perpendicularité sur la voie.

•Rapport gabarit/hiérarchisation des voies :

Le caractère de la voie centralisant transversale est confirmé par un gabarit varie de RDC à R+1, ce dernier constitue le gabarit dominant.



Echantillon 03:

•Rapport parcellaire/hiérarchisation des voies :

Le découpage parcellaire est bien respecté par rapport à la voie et obéit aux principes suivant : la régularité et la perpendicularité, et le module de base a un front de 20m.

•Rapport bâti/hiérarchisation des voies :

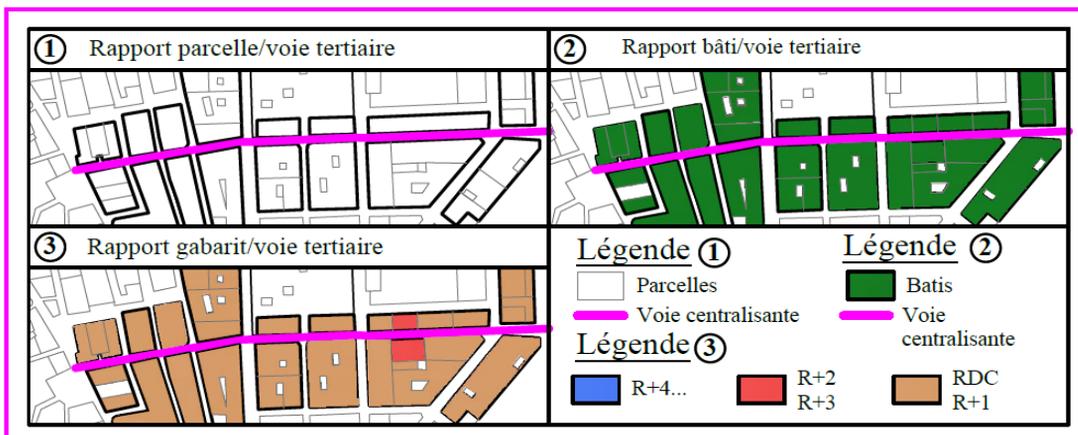
Une occupation quasi-totale des parcelles donnant sur la voie tertiaire.

Un ordonnancement directionnel par l'alignement et la perpendicularité sur la voie.

•On remarque que le comportement du bâti est le même par rapport à toutes les voies de du quartier colonial, cela confirme l'idée que toutes les voies du plan en damier sont équivalentes.

•Rapport gabarit/hiérarchisation des voies :

Le caractère de la voie tertiaire est confirmé par un gabarit varie entre RDC et R+1, ce dernier constitue le gabarit dominant.



Echantillon 04:

•Rapport parcellaire/hiérarchisation des voies :

La majorité des parcelles ont des formes irrégulières, mais ces directions sont hiérarchisées et perpendiculaires aux courbes de niveau.

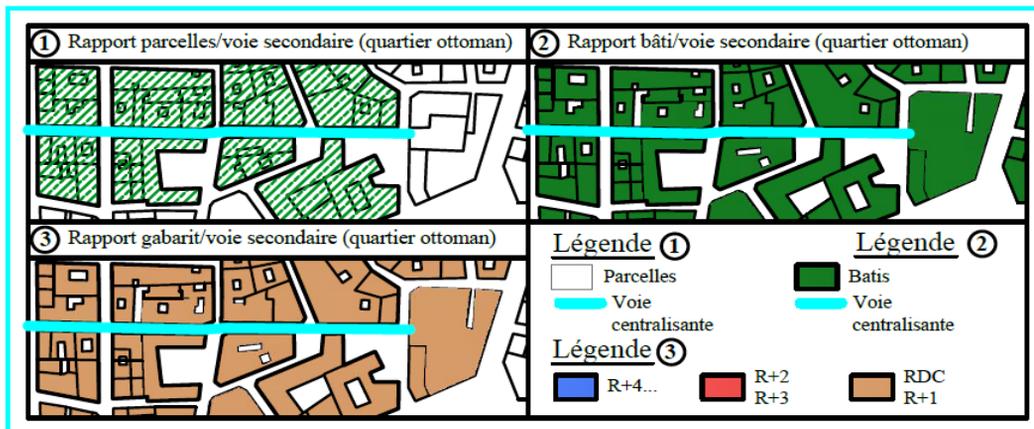
•Rapport bâti/hiérarchisation des voies :

Une occupation quasi-totale des parcelles donnant sur la voie centralisante secondaire.

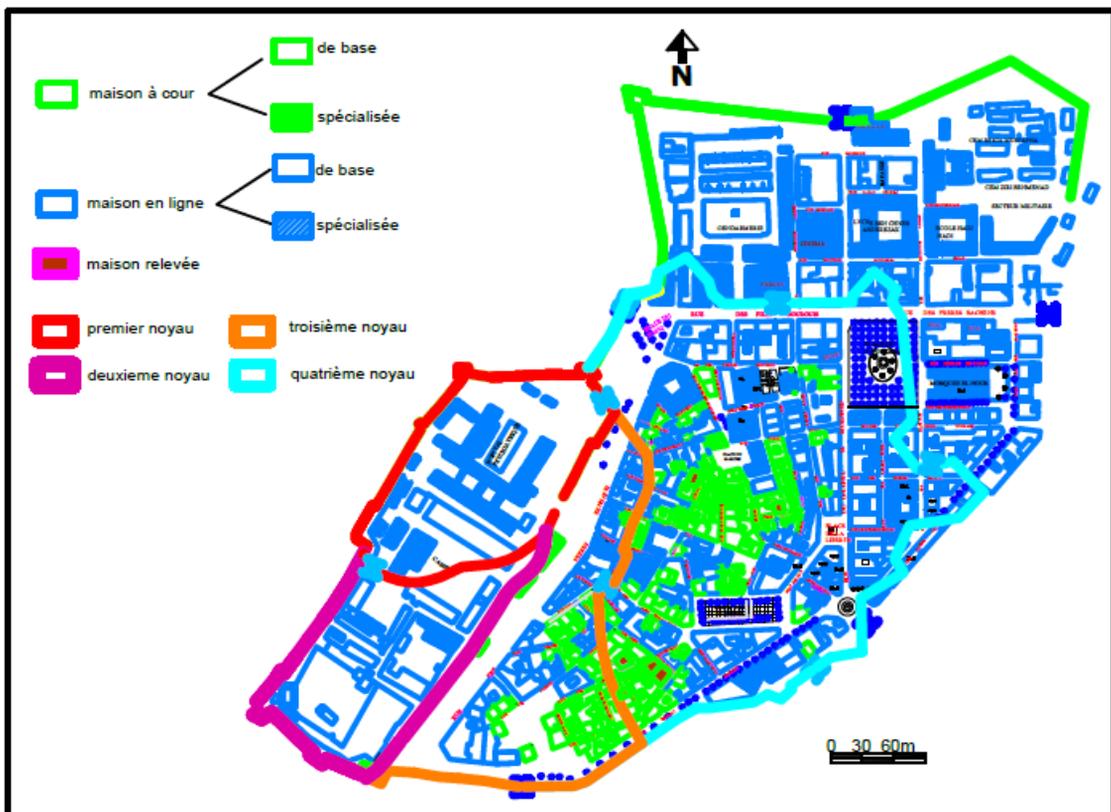
Un ordonnancement directionnel par l'alignement et la perpendicularité sur la voie.

•Rapport gabarit/hiérarchisation des voies :

Le caractère de la voie secondaire (et du quartier ottoman en générale à cause de l'étroitesse des voies) est confirmé par un gabarit varie entre RDC et R+1, ce dernier constitue le gabarit dominant (à l'exception des minarets des mosquées).



III.5.5. Identification des types de bâtis :



Le noyau historique contient deux types de maisons :

- Type de maison à cour : C'est un type disponible dans la ville ottomane, qui présente les caractéristiques de la maison traditionnelle (introversion, mode d'agrégation, organisation des espaces intérieurs autour d'un patio...etc.), mais il a souvent subi des changements à l'époque coloniale telle que le percement des façades par des ouvertures.

- Type de maison en ligne : C'est un type extraverti, caractérisé par une façade rythmée, et l'utilisation de grandes ouvertures, les balcons donnant sur la rue, et les traitements d'angle.

Selon la situation de la cour dans la parcelle, on a trois types de maisons :

- Maison centrale : Cette maison occupe le cœur de l'ilot, elle n'est pas liée directement à la rue, mais par un petit passage; dans ce cas, il y a une mitoyenneté des quatre cotés.

- Maison d'angle: L'ilot est subdivisé en deux parcelles, dont l'une d'elle est très petite par rapport à l'autre, et se trouve au niveau de l'angle, elle va constituer un corps vers la rue, et le deuxième corps vers le patio qui sert uniquement d'aéro-illumination pour toute la maison.

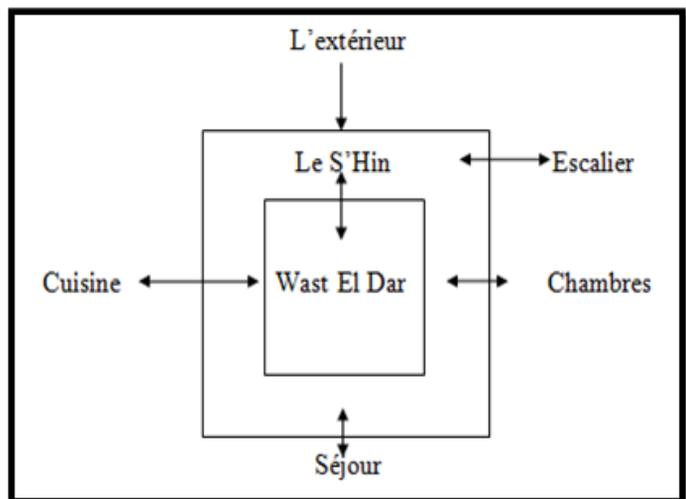
- Maison de rive: Les ilots sont bordés par les maisons de rive ; dans ce cas, le corps donnant sur la voie utilisée, peut être utilisé en tant que boutique, soit en tant qu'accès.

III.5.6. Les espaces de la maison à cour :

La maison à cour est une maison évolutive, la cour centrale de la maison comme élément générateur et distributeur de celle-ci lui donnera sa perception unitaire, ce type présente plusieurs espaces utiles s'organisant de façons hiérarchique de l'extérieur vers l'intérieur :

ENTREE (ACCES): ouverture unique qui se présente comme un trou Rectangulaire dans le mur de la façade arrondie en haut.

LA SKIFFA : est une pièce qui sert à filtre entre la rue et l'intérieur de la maison ou espace de transition entre l'extérieur et l'intérieur, elle a généralement une forme de « L » pour éviter l'introspection et préserver l'intimité de la famille : et qui donne sur WAST-ED-DAR



LE PATIO ou WAST-ED-DAR : est un espace centrale ouvert sur le ciel possède généralement une forme géométrique simple (un carré ou un rectangle), dont il peut être aussi considéré comme régulateur de la forme de la parcelle, il est ouvert sur le ciel, il permet l'éclairage et l'aération de la maison. Cet aspect centré du patio est renforcé par son caractère multifonctionnel, il est le cœur de la vie communautaire, il le lieu de passage obligé de la maison.

LA GALERIE, S'HIN : C'est un couloir plus ou moins large, comporte des arcades qui entourent WAST-ED-DAR, il joue le rôle de communication horizontale et distribue aux autres pièces.

LES PIECES : Ce sont des pièces principale d'habitation elles sont des formes longitudinales et leur largeur est limitée par la portée. et les ouvertures (fenêtre percées) donne sur West dar, par leur situation, elles ont une appellation particulière :

- au rez de chaussée : "biouts".
- au premier niveau : "el- ghourfa".

Elles sont aussi des espaces communs et multifonctionnels, utilisés pour vivre (séjour), manger (cuisine) et dormir (chambres). C'est un volume simple de forme régulière, généralement il comporte à l'intérieur des niches dans les murs utilisées comme des armoires.

L'ESCALIER : généralement, il se trouve sur un des cotés de la galerie à un angle du s'hin, inscrit dans une cage, on peut trouver plus d'un escalier dans une maison, il assure la circulation verticale comme il joue un rôle régulateur de la morphologie de l'assiette occupée par la parcelle.

III.5.7.Synthèse générale:

A travers notre analyse, on a ressorti les notes suivantes :

- La ville de Médéa est située sur un axe routier important (RN1), c'est un parcours commercial et transsaharien.
- Les parcours de communication à l'échelle du territoire sont la RN1 et le parcours qui relie Berrouaghia à Miliana.
- La plupart des parcelles analysées sur les voies centralisantes, leur fond est inférieur à leur profondeur.
- Les annexions et subdivisions des parcelles se font selon l'importance des voies car la majorité des équipements sont implantés sur les voies centralisantes.
- Le bâti occupe quasi-totalement les parcelles à cause de la saturation des tissus.
- La présence de deux styles architecturaux : le mauresque et le néoclassique.
- La richesse des potentialités notamment les potentialités naturelles (agraires, morphologiques, couverture végétale...).

III.6. Analyse du site:

III.6.1-Situation:

Notre site d'intervention se trouve au nord est de la ville de Médéa, dans le POS 53 à la limite du pos51 dans la partie Est et le POS 54 dans la partie Sud.

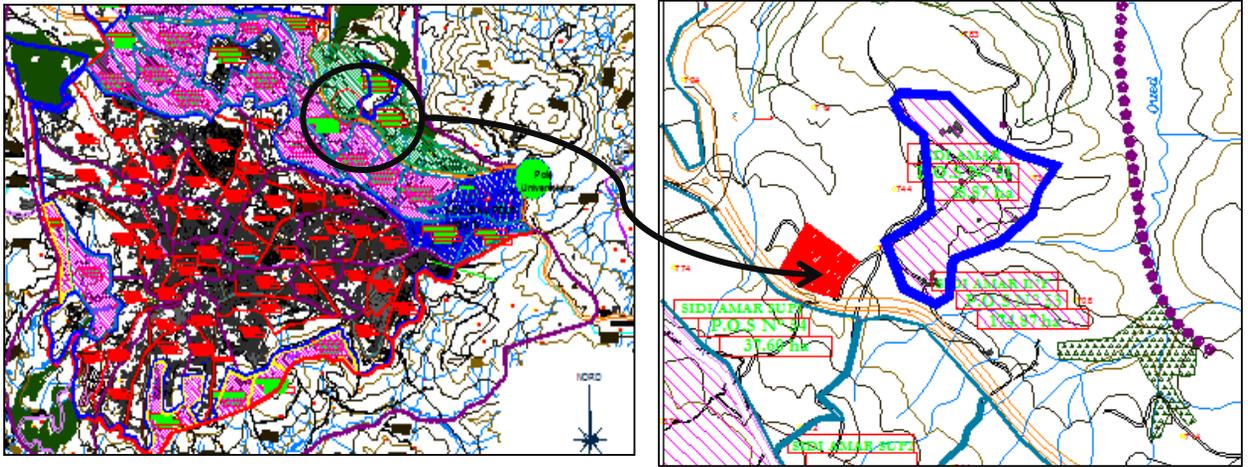


Figure1 et 2 :carte des pos
Source : URBAB Médéa

III.6.2-L'environnement immédiat:

Notre site d'intervention donne sur des uns véritables théâtres naturels sur le coté nord avec des vues lointaines magnifiques sur la chaine montagneuse , dans le coté sud le site est limité par la route nationale n 01



Route Nationale n 01
Source : auteur



Voie Existante
Source : auteur



Figure3 :Plan de situation du projet
Source : Google earth



Vue dans le Terrain
Source : auteur



Vue Panoramique Est
Source : auteur

III.6.3- Les dimensions du terrain :

L'assiette de notre projet se présente sous forme rectangulaire légèrement déformée.

- La surface totale du terrain est de 2440 m²
- La surface totale des plateformes est 18743.092 m²

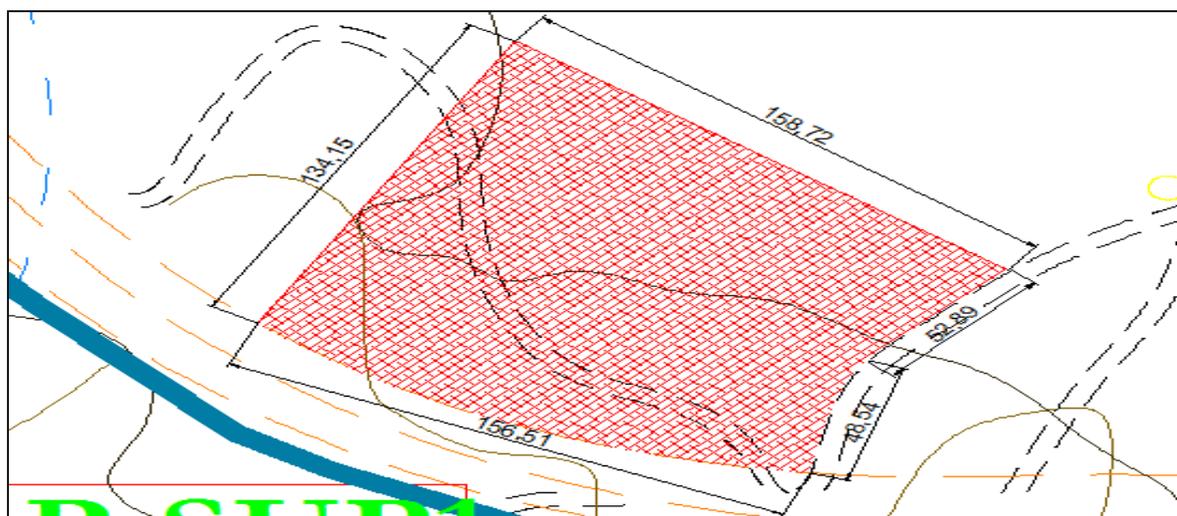


Figure : Plan schématique de dimension du terrain

Source : auteur

III.6.4. Accessibilité:

La présence de la route nationale N°01 passe par le coté sud de l'aire d'étude et une autre voie existante, donnant à celui-ci une bonne accessibilité.

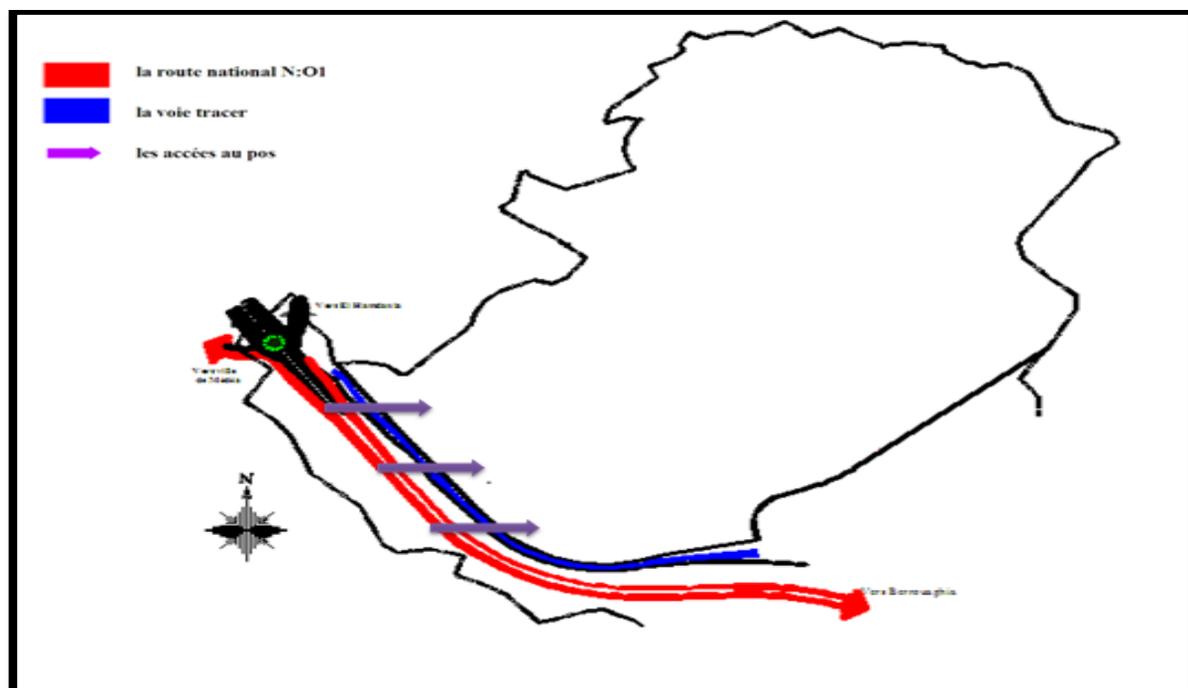


Figure : Plan schématique de l'accessibilité du terrain

Source : auteur

III.6..5.Les données géotechniques :

La topographie du terrain :

Le site est composé de pentes variables, définies comme suite :

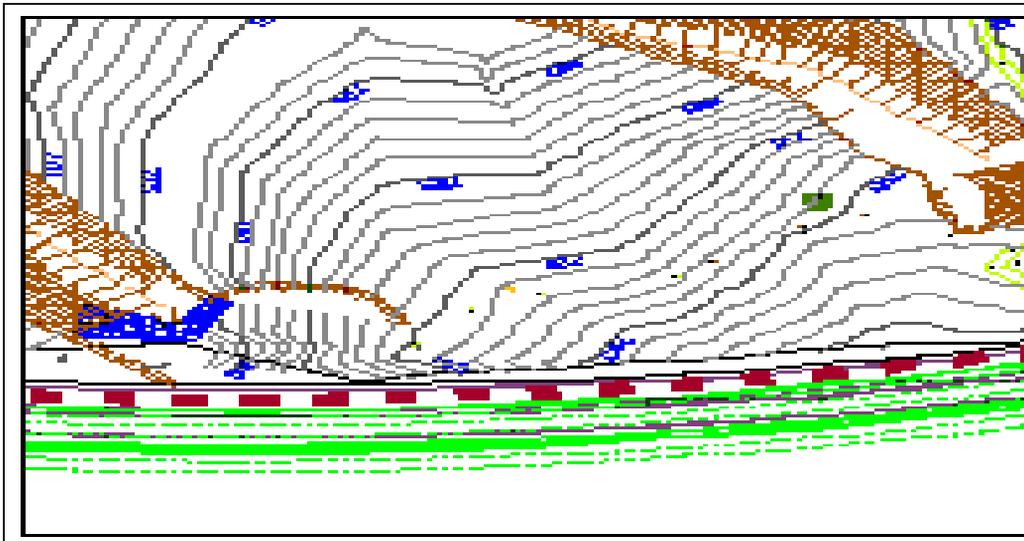
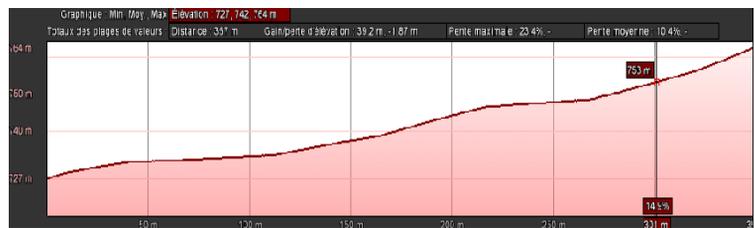


Figure :carte topographique

Source : bureau d'étude allouani madjid



pente moyenne 13.8%



Pente Moyenne 10.4%

III.6..6 Les données climatiques :

- L'ensoleillement :

- Le terrain bénéficie d'un ensoleillement parfait durant toute la journée et pendant toute l'année à cause de l'absence d'obstacles

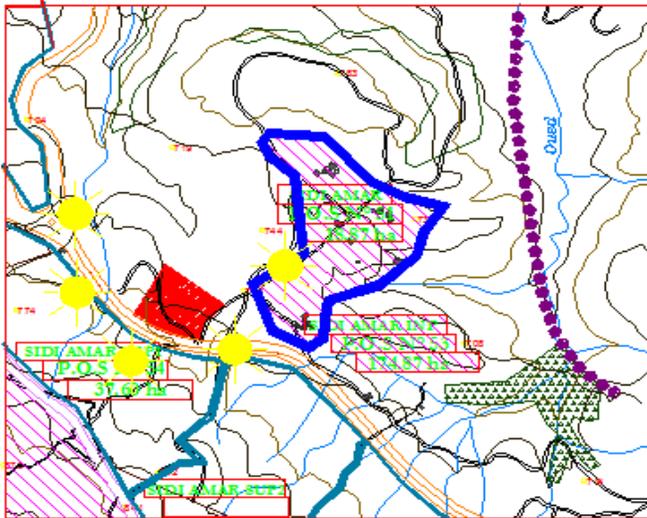


Figure : Plan schématique de l'ensoleillement

Source : auteur

- La température :

Notre site d'intervention a un climat méditerranéen subcontinental froid en hiver et chaud en été

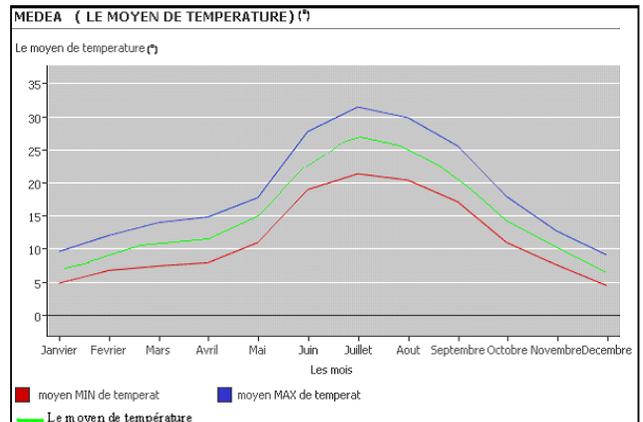
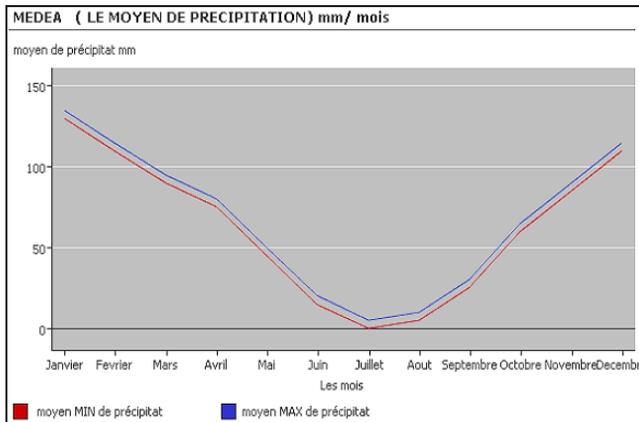


Figure : Plan schématique de precipitation

Source : climat-data.org

Figure : Plan schématique de temperature

Source : climat-data.org

- Le vent:

Les vents les plus fréquents sont ceux du Nord-est en été, ils s'étalent avec une moyenne de 70 jours /an de juin à septembre, ces vents sont de faible intensité, le siroco souffle pendant la période estivale et surtout durant les mois les plus chauds de l'été, il ne se produit qu'à faible intensité avec une moyenne de 50 jours /an, la partie haute du terrain est exposée aux vents Nord-est et Nord- Ouest, et la partie basse semble protégée par les bâtiments R+4 et les équipements qui l'entourent

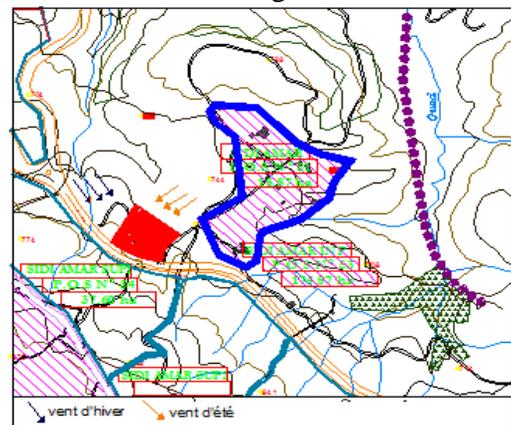


Figure : Plan schématique du vent

Source : auteur

III.6.7- Choix du site d'intervention :

Dans le cadre du concept d'un «Ensemble hôtelier avec des chalets»

nous avons choisi pour notre projet un site jugé intéressant du fait que a l'échelle de la ville, et d'après le PDAU, un hôtel est prévu au Nord-est de la ville de Médéa et précisément dans le POS 53.

La ville a connu une extension vers le Nord-est où se situe notre terrain qui va nous permettre d'exploiter cette zone et de la gérer d'une manière à répondre aux besoins de la ville, donc le site d'intervention représente la continuité de la ville et qui est éloigné des zones industrielles, ce qui nous donne l'opportunité de projeter des projets d'hebergement et de tourisme.

Le site est à proximité de la RN1 et d'un rond- point qui mène vers quatre directions différentes : vers Hamdannia, Alger, la ville de Médéa et Berrouaghia

- Le site est à une altitude de 800 m qui lui offre une vue panoramique vers la montagne.
- Le terrain a une vocation de permettre une bonne intégration de notre projet dans le site naturel. (Végétation relativement dense)
- Toute les vues sont dégagées et « panoramique»
- La diversité de sa faune et flore est favorable à une diversification des activités proposées.

La programmation :

1/Définition programmatique :

Selon Paul Latus : « Le programme et un moment en avant du projet, c'est une information obligatoire à partir de laquelle l'architecture va pouvoir exister, c'est un point de départ, mais aussi une phase préparatoire »

En effet, la programmation consiste à décrire les objectifs et le rôle de l'équipement, hiérarchiser les activités et assurer leurs regroupements en fonction de leurs caractéristiques.

Elle est le moyen de départ pour formuler les données de base d'une conception et justification des choix et des décisions entreprises, et ce, dans le but de concevoir un ensemble regroupant plusieurs activités tout en étant cohérent et agréable à vivre.

2- Identification des usagers du futur ensemble hôtelier :

Les usagers du futur ensemble hôtelier se divisent en deux familles :

- Les utilisateurs cibles : qui comporte les clients hébergés au niveau de l'hôtel et les chalets et le grand public.
- Service interne : comportant le personnel et les gérants de l'ensemble hôtelier.

3- Identification des besoins et des espaces des usagers :

Usagers	Besoins	Espaces	Usagers	Besoins	Espaces
Grand public	Stationner	Parking (extérieur)	Personnel Administratif	Stationner	Parking (extérieur)
	Se renseigner Patienter	Hall de réception		Travailler	Bureau
	Consommer	Cafétéria /restaurant		Se réunir	Salle de réunion
Clients hébergés	Stationner	Parking (extérieur)	Personnel logistique	Stationner	Parking (extérieur)
	Se renseigner Patienter	Hall de réception		Se préparer	vestiaires
	Etre hébergé	Chambres suites chalets		Cuisiner	Cuisine/stockage
	Consommer	Cafétéria /restaurant		Surveiller	Salle de surveillance
	Se détendre	Hammam /sauna/salles de massage		Maintenir	Locaux technique
	S'exercer	Salles de sport stade			
	prier	Salle de prières			

4- Composants de l'hôtel :

Un hôtel est principalement composé de trois parties :

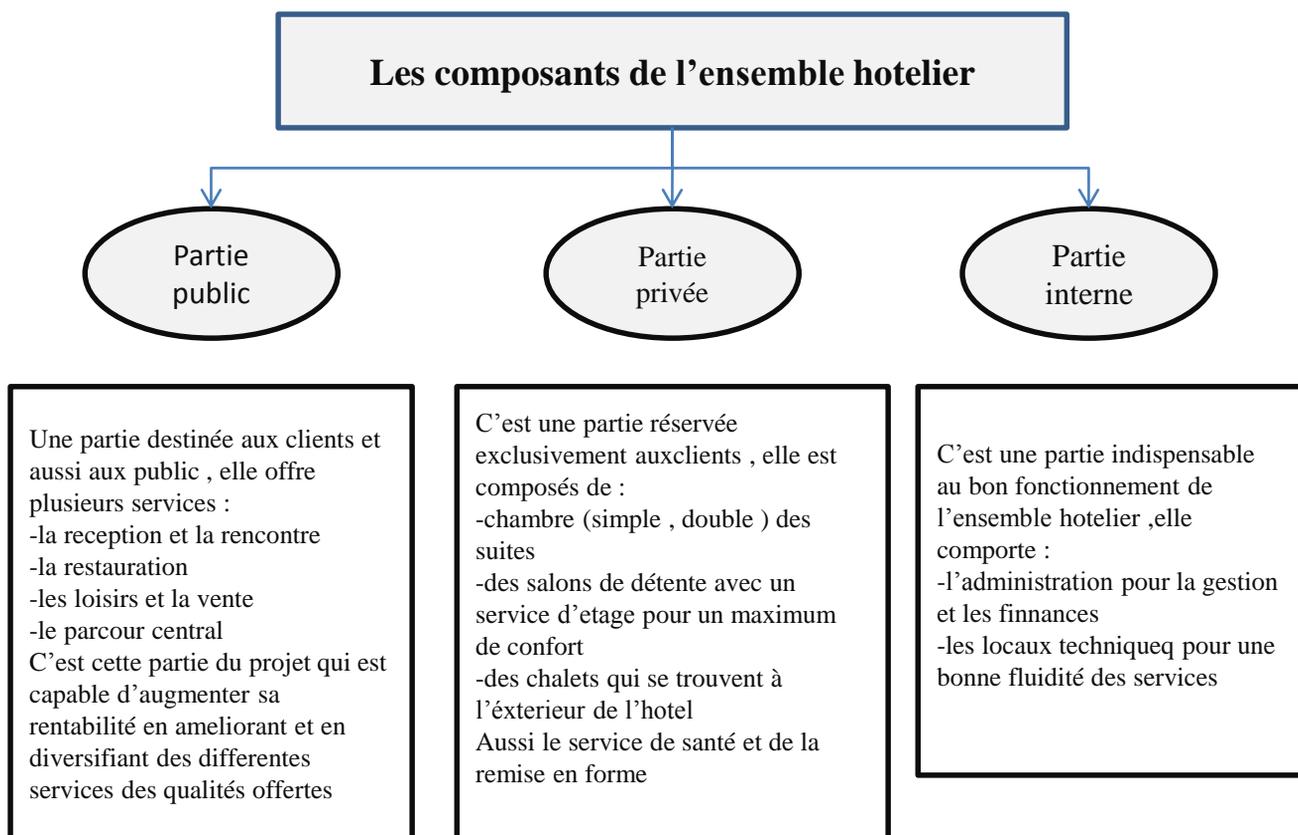


Figure2: Les composants de l'ensemble hôtelier / source : auteur

5- Programme détaillé de l'hôtel :

Suivant la lecture du site, et à travers les exemples étudiés, les hôtels touristiques dans les zones montagneuses doivent assurer une relation forte avec l'extérieur, en favorisant les vues et les orientations pour profiter du paysage et du climat.

On commence premièrement par la réglementation algérienne, l'objectif des fonctions et on finira par un programme détaillé sous forme d'un tableau (ci-dessous) Règlementation algérienne : Le décret exécutif n 2000-130 du 8 Rabie El Aouel 1421 correspondant au 11 juin 2000 fixant les normes et les conditions de classement en catégories des établissements hôteliers. Selon ce décret, les hôtels 3 étoiles en Algérie doivent comprendre les caractéristiques suivantes :

- **Nombre de chambres** : au minimum dix (10)
- **Espace en communs** : restaurant, cafétéria, boutiques, sanitaires.
- **Hall de réception** : dépend de la capacité d'accueil (1 m² pour chaque personne) Min : 20 m²
- **Couloir** de 1,4 m au minimum
- **Ascenseur** à partir du 3eme étage
- **Surfaces des chambres** : 13 m² pour chaque chambre au minimum (sans salle de bains)
- **Surfaces des salles de bains** : 04 m² pour chaque salle de bains au minimum.
- **Surface du hall de réception** : de 20 m² à 80 m².

Objectifs des fonctions : Le projet vient s'inscrire dans une approche environnementale et répond à un enjeu de redynamiser et de renforcer l'activité touristique et ludique dans le site. Le projet doit être un lieu agréable pour ces occupants qui soit en relation avec le paysage, accompagné par des activités de loisir et de pour que le projet participe dans le dynamisme du site.

6-détermination des activités liées aux fonctions:

Objectifs programmatis	Fonctions	Activités
<p>La capacité des usagers à avoir un meilleur service de repos, remise en forme et d'affaire</p>	<p align="center">Hôtellerie</p> 	<p>Accueil, Restauration, repos Remise en forme ,shopping Affaire, administration Détente et loisir</p>
<p>1-La promotion de la découverte des éléments naturels dans tous ses aspects.</p> <p>2-Le développement d'une nouvelle forme de loisirs .</p> <p>3-La promotion d'un comptoir d'échange socio-économique.</p>	<p align="center">Découverte</p>  <p align="center">Loisir</p>  <p align="center">Échange</p> 	<p>Découverte des éléments de l'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> •Climat •Faune naturel •Flore <p>Exploration {</p> <ul style="list-style-type: none"> •Exploration des espèces existantes <p>sport {</p> <ul style="list-style-type: none"> •Grand public •Public initié <p>•Rencontre pour grand et public initié</p> <p>•Commerces</p>

8.1. Analyse qualitative de l'hôtel :

Espace	Qualités spatiales	Qualité des espaces
Hall d'accueil	Il sera disposé a proximité de l'entrée principale. Bien éclairé naturellement. Son aménagement et son organisation doivent être de manière à ce que le client ne se sente pas désorienté.	
Réception	Elle offre plusieurs services(informations et orientations vers les différents services). Éclairée naturellement ou artificiellement.	
Restaurants	La consommation doit répondre aux exigences des clients, elle leurs offre les différentes spécialités tout en profitant du paysage de la montagne dans un cadre convivial de détente .	
Sanitaires	Facilement accessible dès le hall. C'est dans ces espaces que se fait le jugement définitif du client sur la qualité du service. Comme c'est un espace humide, pour le revêtement du sol et des murs il faut utiliser les matériaux qui résistent a l'eau et l'humidité et qui facilitent le nettoyage.	
Hébergement	Qui comprend des chambres simples, chambres doubles et des suites. Toutes ces chambres seront traitées dans un style moderne et contemporain, et selon un même degré de qualité et de confort .	

8.2. Analyse quantitative de l'hôtel de :

Activité	Espace	Surface m ²
1-Accueil :	<ul style="list-style-type: none"> •Hall d'entrée •Salon d'attente •Sanitaire • Réception • Bureaux 	242.2 38.3 18.24 71.54 26.1
2-Restauration	<ul style="list-style-type: none"> •Restaurant traditionnel •Restaurant sea food •Salon de thé 	86.4 87 103.19
3-Affaire	<ul style="list-style-type: none"> •Salle d'exposition •Salle polyvalente 	102.1 120.9
4-Remise en forme	salle de massage Salle de sport salon de coiffure hammam /sauna	58.58 103.77 29.5 109
5-Shopping	<ul style="list-style-type: none"> •Boutiques •pharmacie •Agence de voyage •Transfert d'argent 	65.03 29.96 38.27 32.27
6-Hébergement	<ul style="list-style-type: none"> •Chambres double •Chambres simple • Suite 	49.01 41.29 112.51
7-Administration	<ul style="list-style-type: none"> •Bureau du directeur •Bureau de secrétariat •Salle de réunion 	34.67 34.67 66.79
8-Locaux de service	<ul style="list-style-type: none"> •Cuisine •Dépôt de produits alimentaires 	22.33 60.04

La materialisation de l'idée de projet :

Le projet:

Fiche technique :

un ensemble hôtelier avec des chalets

Surface : 3.2796 hectares

Gabarit : R+6

L'idée de départ :

La forme du projet :

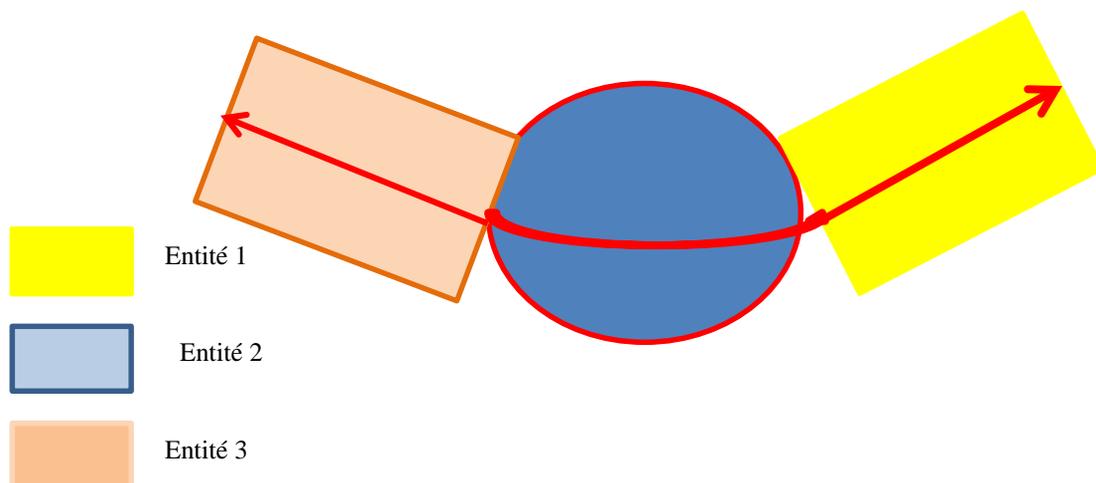
La forme de notre projet est conçue a partir d'une métaphore inspirée de la nature , la forme du cygne connu comme un symbole de pureté , ses plumes étaient utilisés dans le passé pour nettoyer une personne en attirant de nouvelles energies et se débarasser des energies non désirées



- La forme d'un cygne est un symbole d'évasion , de souplesse, et de délivrance d'esprit apres un séjour dans notre ensemble hotelier dans une région purement naturelle loin de la nuisité sonore , la pollution et le stress de la vie de tout les jours

2-logique d'enveloppe de projet :

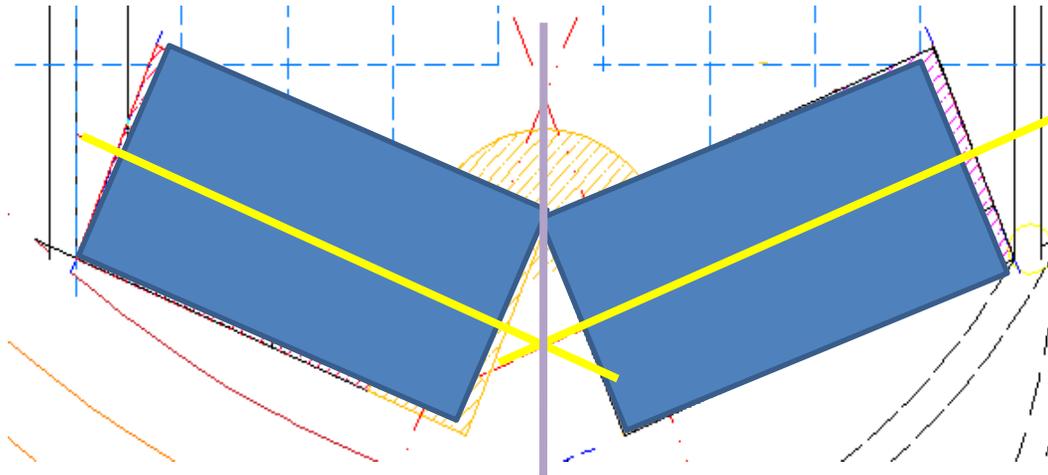
- La logique d'implantation obéit à une organisation centralisée orientée vers une perspective de la montagne qu'il faut la valoriser.
- Les entités du projet sont implantées d'une manière qui assure un dialogue physique entre eux, et qui indique, un point de convergence



3-processus d'implantation de l'enveloppe:

-ETAPE 1

Les axes structurants assurant l'ancrage du projet dans le site

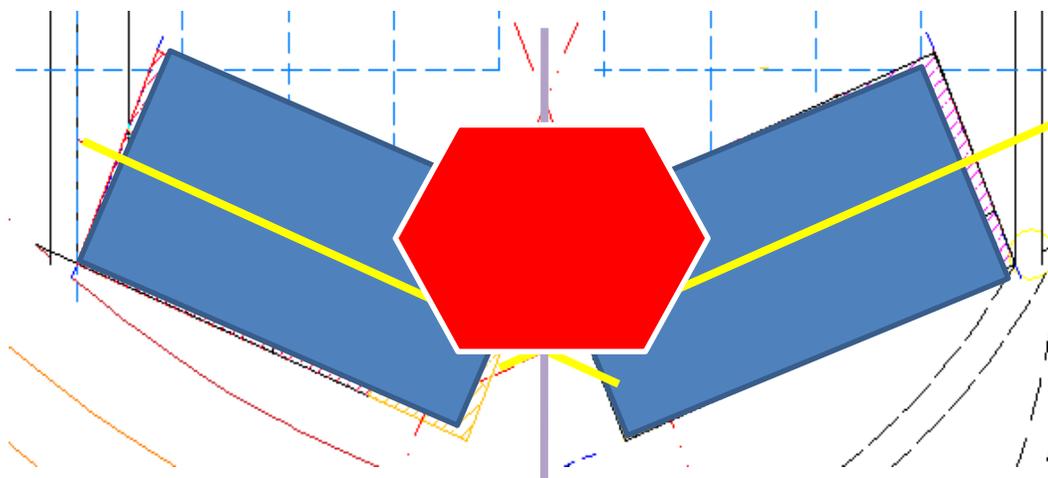


ETAPE 2 : implantation

La création de deux rectangles vers deux directions différentes, constitue une forme ouverte qu'ils soient parallèles avec les axes donnant sur la montagne

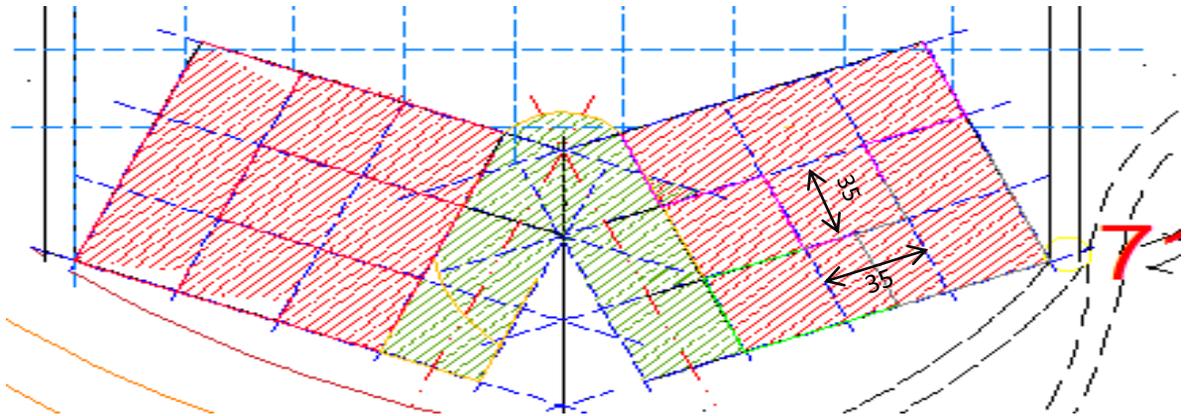
ETAPE 3 : La convergence :

L'intersection des barres forme la séquence de déplacement sous forme de V, c'est un élément central et organisateur Du projet ; Cette étape nous donne une première vision des organes d'un cygne



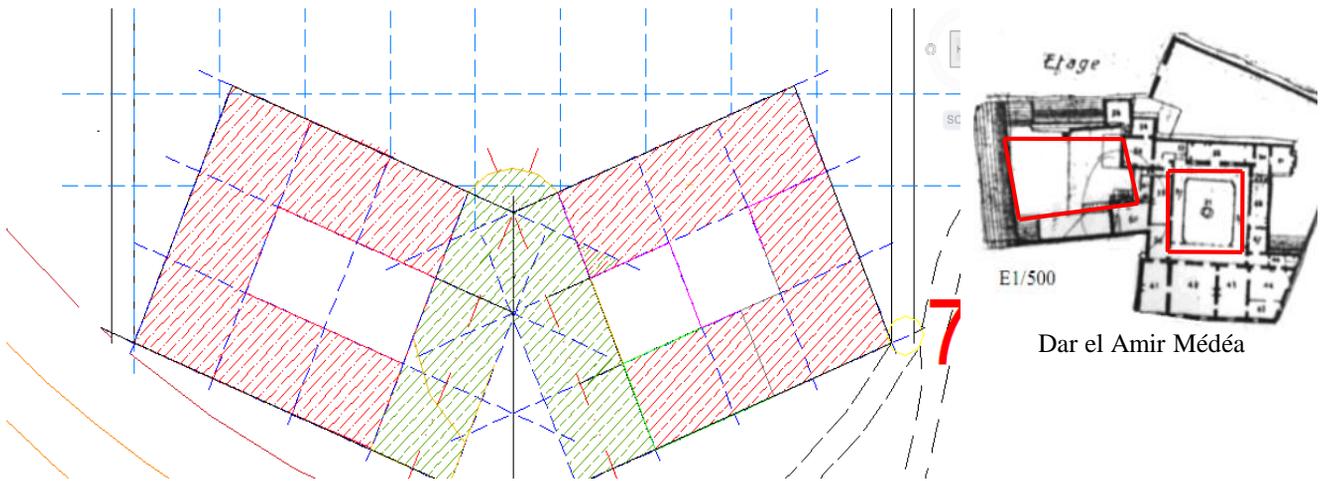
ETAPE 4 : La trame :

- la trame est le résultat d'une inspiration a un model d ilot qui se trouve dans le noyau historique
- On a prit la même dimension de parcelle (35*35)



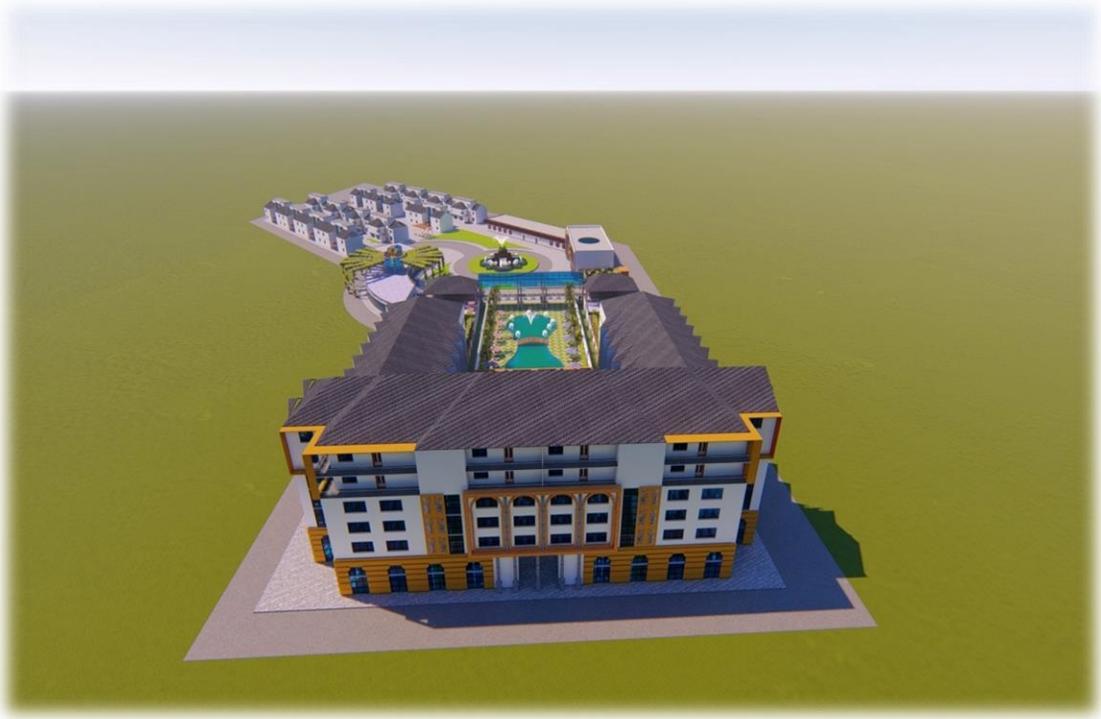
ETAPE 5 : La trame :

- Faire un rappel d'une typologie qui se considère comme un model dans la médina de Médéa , il s'agit de la maison d'el Amir un édifice qui date de la période ottomane et qui est une maison a double patio donc on a enlever une masse de la partie centrale du triangle pour créer un système de patio.



III.6.10. Les différents vues du projet





III.6.11.Dossier graphique :



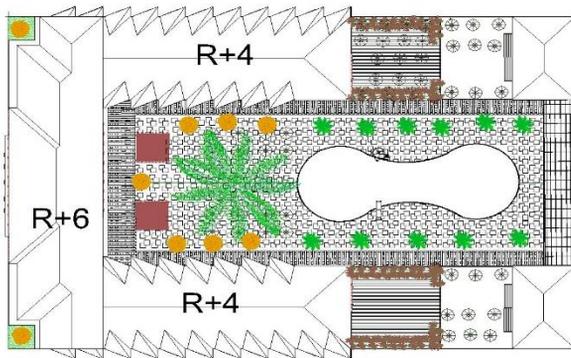
PLAN DE RDC



PLAN 2, 3, et 4 eme ETAGE



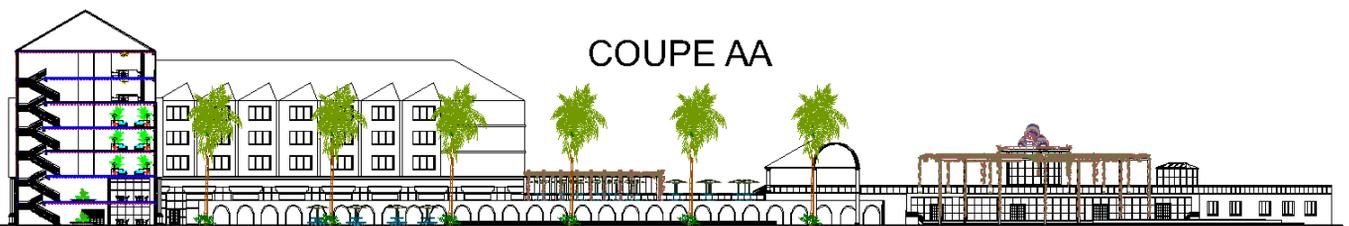
PLAN 1er ETAGE



PI AN DE TOITURE



PI AN 5 ET 6 eme F



COUPE AA

Conclusion :

En conclusion, nous tenons à souligner la complexité des thématiques abordées, les nouvelles orientations architecturales pour le renforcement et le développement du tourisme montagnard que nous avons découvert tout au long de cette étude.

Aussi, le concept de l'environnement est encore plus complexe et plus vaste, il englobe plusieurs significations et comporte différents éléments d'ordre : naturel, social et culturel.....etc.

Notre démarche opérationnelle a été fortement déterminée par la nature du site choisis, il s'agit d'un environnement naturel, riche de par sa situation en zone de montagne, sa topographie (terrain accidenté), sa couverture végétale (arbres à préserver).

Dans ce contexte particulier à vocation touristique, nous nous intéressons à développer un type de tourisme (tourisme montagnard) à travers un ensemble comportant à la fois un hotels, des chalets et un centre sportif tout en mettant l'accent sur l'aspect qualitatif ayant pour objectifs :

- L'intégration du projet à la nature du site (topographie, végétation, climat, ensoleillement..).
- Valorisation de l'espace extérieur.
- Promotion de l'aspect qualitatif du cadre bâti.
- En fin, nous vous dirons que ce projet représente qu'un essai de concrétiser une idée, celle de l'intégrer à son environnement et préserver ce dernier ; et nous espérons au moins avoir pu clarifier nos attentions et apporter une contribution à un débat intellectuel qui reste ouvert à des réflexions et des critiques qui seront la garantie d'une amélioration qualitative certaine.

IV. Bibliographie:

Livres :

- Chalets de montagne, éditions Charles Massin, librairie centrale des beaux-arts, Paris
- Architecture : Forme, espace et ordre, traduit en français, centre de documentation EPAU
- L'homme et sa maison, collection géographie humaine. Ed. Gallimard. Paris. 1972
- l'espace montagnard entre mutations et permanences. Oran, CRASC. 2005. p 5. Mechtoub Akli., Op. Cit p 99.
- Chalet - Architecture + Design ,Auteur(s) : Michelle Galindo, Editeur(s) : Braun
- l'espace montagnard entre mutations et permanences. Oran, CRASC. 2005. p 5. Mechtoub Akli., Op. Cit p 99.
- Chalets : Des demeures très tendance a la montagne , Auteurs: jean mesqui, Dominique
- J.COUSIN :L'espace vivant ;Ed Dunod
- O.M.T : organisation mondiale du tourisme .
- Le charme du bois : Maisons , chalets et cabanes , Auteur:Collectif Glénat , Editeur: Glénat .
- Entre dedans et dehors, Auteur: Maurice Sauzet, Editeur : Massin.

Documents

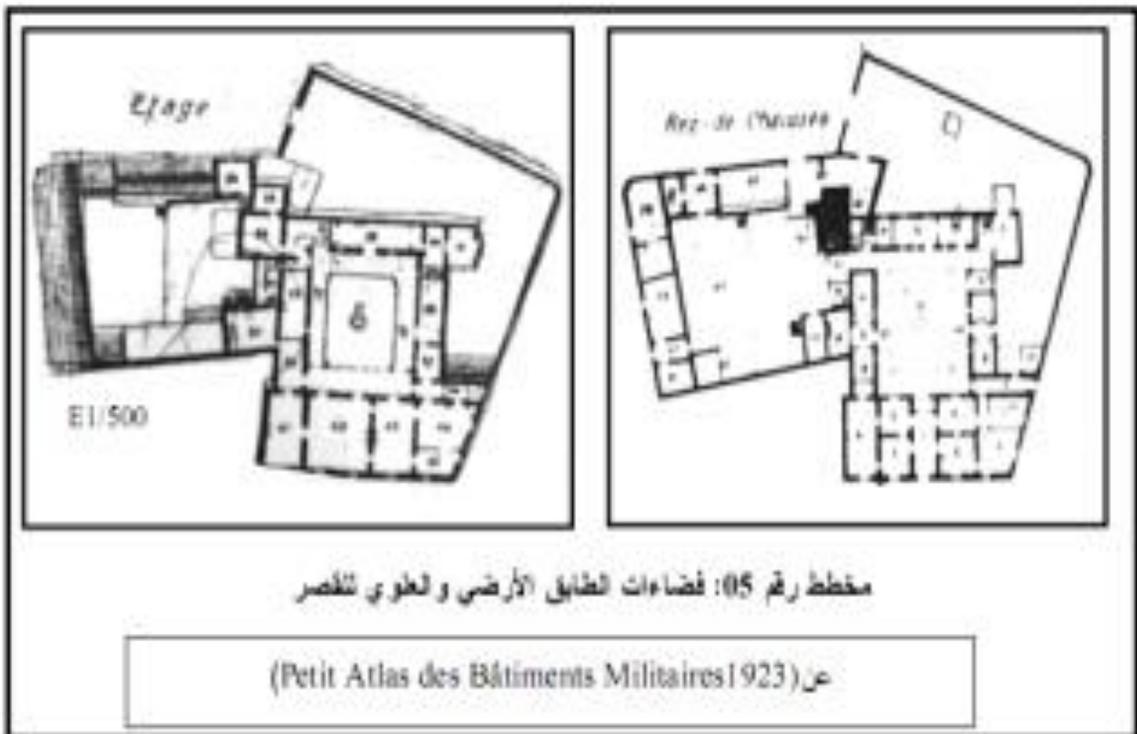
- La Définition « Exigentielle » Des Bâtiments, « Généralités savoir Bâtir »
- CONGRES DE CIAM ET HABITAT , Jean-François Mabardi
- Définition et Evolution des normes de logement , Nuno Portas « laboratoivio nacional de Engenharin civil, Portugal ,juin 1966
- Le journal officiel de la république Algérienne
- SNAT2025
- SDAT2025
- -SNAT2030
- Phase1 : PDAU Médéa
- NEUFERT 10

Web:

- www.ubictc.com/logement_collectifs_116.htm
- www.wikipédia.org/wiki/Algerie
- <http://www.archi-mag.com>
- www.wikipédia.org/wiki/chambre_à_coucher

- Aménagement touristique de montagne quartier de belvédère, Chréa ; Option : Habitat Promotion : 2010.
- Le tourisme montagnard , Option: architecture bioclimatique , promotion :2012
- Aménagement d'un village touristique Et conception d'un Hôtel de LUXE à Cherchell Option : Habitat et environnement , Promotion : 2016
- Recuperation du noyau orinial pour la revitalisation du centre historique , Option : habitat intégré , promotion : 2011
- Conception d'un hôtel ski club à basse consommation énergétique (BBC), Option : Architecture et Efficience Energétique ,2017

V. Annexes:



مخطط رقم 05: فضاءات الطابق الأرضي والعلوي للقصر

عن (Petit Atlas des Bâtiments Militaires 1923)